

# FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

Journal de Neuchâtel, du canton et des régions avoisinantes

**ABONNEMENTS**

|           |      |        |        |        |
|-----------|------|--------|--------|--------|
|           | 1 an | 6 mois | 3 mois | 1 mois |
| SUISSE:   | 36.— | 18.25  | 9.25   | 3.30   |
| ÉTRANGER: | 54.— | 28.—   | 15.—   | 5.50   |

Les changements d'adresses en Suisse sont gratuits.  
A l'étranger: frais de ports en plus.

222<sup>me</sup> année

PARAIT TOUS LES JOURS, EXCEPTÉ LE DIMANCHE

Fondée en 1738

1, RUE DU TEMPLE-NEUF ET 6, RUE DU CONCERT - TÉLÉPHONE 5 65 01 - CHÈQUES POSTAUX IV 178

**ANNONCES**

22 ct. le mm., min. 25 mm. - Petites annonces locales 18 ct., min. Fr. 1.60 - Avis tardifs 75 ct. - Réclames 75 ct., locales 55 ct. (de nuit 75 ct.). Naissances, mortuaires 30 et 45 ct.

Pour les annonces de provenance extra-cantonale: Annonces Suisses S.A., A.S.S.A. agence de publicité, Genève, Lausanne et succursales dans toute la Suisse.

## Applicables dès aujourd'hui en vertu des pleins pouvoirs

# D'IMPORTANTES DÉCISIONS SUR L'ALGÉRIE ONT ÉTÉ PRISES EN CONSEIL DES MINISTRES

*Réorganisation complète de la police algérienne, suppression du cinquième bureau, dissolution des unités territoriales, retour à l'administration préfectorale, réorganisation de la justice militaire, fixation des élections cantonales qui auront lieu avant la fin du printemps prochain, sanctions contre certains chefs militaires*

## Les généraux Faure, Mirambeau et Gribius vont «cesser leurs fonctions»

De notre correspondant de Paris par téléphone:  
**De très importantes décisions sur l'Algérie ont été prises hier en Conseil des ministres. Consacrée exclusivement aux affaires d'Afrique du Nord, cette délibération gouvernementale a duré plus de trois heures.**

Elle avait été précédée, dans la matinée, par une conférence de travail où les trois ministres envoyés en mission en Algérie à la fin de la semaine dernière avaient signalé au général de Gaulle et au premier ministre leurs conclusions sur leur enquête sur place.

Voici l'essentiel des mesures prises par le gouvernement en vertu des pleins pouvoirs et qui, exprimés sous forme d'ordonnances contresignées par le gé-

néral de Gaulle, seront applicables dès aujourd'hui à l'Afrique du Nord.

### ● RÉORGANISATION COMPLÈTE DE LA POLICE ALGÉRIENNE

C'est là une décision prise depuis le retour de M. Chatenet, ministre de l'intérieur, et cela en raison de la sympathie montrée par certains éléments des services de sécurité à la cause des insurgés. Des mutations vont être opérées, elles sont nombreuses et plusieurs centaines, dit-on, de policiers algériens peu sûrs vont être remplacés par des policiers venus de la Métropole. D'autre part, et pour éviter tout conflit d'autorité, la police algérienne relèvera directement du gouvernement, c'est-à-dire de M. Paul Delouvier, délégué général du gouvernement en Algérie.

### ● SUPPRESSION DU CINQUIÈME BUREAU

Ce bureau est communément appelé service d'action psychologique et son chef, le colonel Gardes, fait partie d'un

groupe dont les membres ont été frappés de sanctions en raison de leur sympathie activiste. Le cinquième bureau avait d'abord joué le rôle de «public relations» dans l'armée. Mais avec le temps, il s'était peu à peu transformé en bureau politique et, lors des événements du 13 mai 1958, notamment, il avait été en quelque sorte l'agent coordinateur des groupements activistes qui obligèrent pratiquement la Quatrième République à faire appel au général de Gaulle. Réticent, sinon hostile à la nouvelle politique algérienne du chef de l'Etat, ce cinquième bureau était devenu en quelque sorte un foyer d'opposition d'autant plus redoutable qu'il contrôlait le climat psychologique de l'armée. Sa suppression est normale. Elle entre dans le cadre de cette vigoureuse reprise en main à laquelle se sont attachés le gouvernement et le chef de l'Etat qui attendent de l'armée une obéissance absolue.

Ces formations «supplétives» avaient pris une part capitale à l'insurrection du 21 janvier et fourni à MM. Lagailarde et Ortiz l'essentiel de leurs troupes armées. La mesure qui les frappe ne libère pas pour autant leurs membres des engagements que ceux-ci avaient souscrits. Les territoriaux algériens seront désormais rattachés directement à l'armée et, sur convocation individuelle, ils pourront être appelés à faire des

périodes, soit dans la gendarmerie, soit dans les unités opérationnelles. Rappelons à ce propos que le chef des unités territoriales, le commandant Sapin-Lignières a été mis en état d'arrestation et inculpé d'atteinte à la sûreté intérieure de l'Etat pour l'aide qu'il avait personnellement apportée à l'insurrection du 23 janvier. M.-G. G.

(Lire la suite en 15<sup>me</sup> page)

Surprenante révélation de M. Adenauer au cours du débat de politique étrangère à la Diète

## M. Khrouchtchev refuse le droit de libre disposition à la population de Berlin

Cette déclaration aurait été faite par le chef soviétique à M. Gronchi qui, à Moscou, lui aurait demandé si l'URSS envisageait de soumettre sa proposition de créer une «ville libre» au peuple berlinois en consultation populaire

**BONN (D.P.A.).** — Lors du débat de politique étrangère de la Diète fédérale allemande, le chancelier Adenauer a annoncé, mercredi, à la surprise générale de la Chambre, que M. Khrouchtchev, premier ministre de l'U.R.S.S., avait refusé le droit de libre disposition à la population de Berlin.

Selon l'exposé de M. Adenauer, cette attitude de M. Khrouchtchev serait la réponse à une démarche diplomatique faite par M. Gronchi, président de la République italienne, pendant son séjour à Moscou. Le chef du gouvernement de Bonn n'a pas dit si M. Gron-

chi avait parlé avec lui de cette démarche, lorsque M. Adenauer fit récemment une visite à Rome. M. Gronchi aurait demandé à M. Khrouchtchev si l'Union soviétique envisageait de soumettre sa proposition de créer une «ville libre de Berlin-Ouest» au peuple de Berlin, en consultation populaire. M. Khrouchtchev aurait répondu qu'il ne pouvait reconnaître le droit d'autodétermination des Berlinois que dans le choix de leur régime social et économique, mais pas au-delà.

## Il a fait jusqu'à moins vingt degrés en France

# LA VAGUE DE FROID CONTINUE À SÉVIR

**En Russie, une femme demeure vingt et un jours enfouie sous la neige**

**PARIS.** — Des chutes de neige sont signalées dans les Pyrénées et dans les régions avoisinantes. La neige est tombée en particulier à Biarritz et à Pau. Elle a également fait son apparition dans les départements du Tarn et de l'Aveyron.



Les graves effets de la vague de froid qui règne partout en Europe commencent à se faire sentir surtout le long du Danube, qui n'est plus le «beau Danube bleu» de la chanson. 115 bateaux de tous les pays riverains sont actuellement immobilisés dans le port de Vienne. D'immenses blocs de glace obstruent son cours et en plusieurs endroits la situation est dangereuse. A Novi Sad, en Yougoslavie (notre photo), le pont nouvellement construit était en danger d'être broyé et il a fallu faire sauter les glaces.

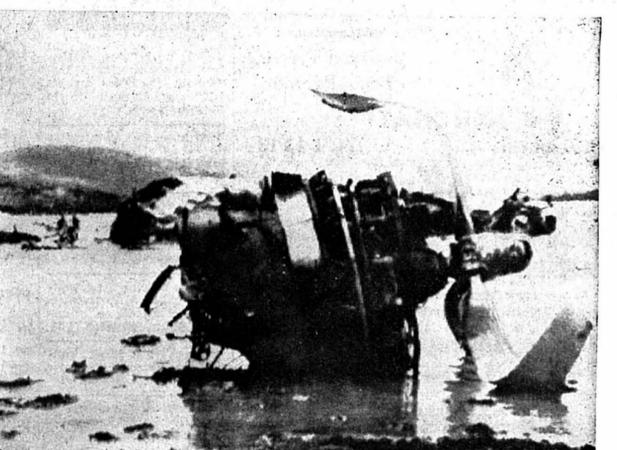
En Corse, la couche atteint 15 cm. A Sartene, dans le sud de l'île et à Corte, ville située dans le centre de l'île, il y a 40 cm. de neige sur les hauteurs dominant Bastia. En revanche, le temps est resté très doux à Ajaccio. Trois cols du centre de l'île sont bloqués.

(Lire la suite en 15<sup>me</sup> page)

## B. B. quelque part en Suisse!

Après avoir séjourné quelques jours à Chamontz, Brigitte Bardot et Jacques Charrier sont arrivés en Suisse où ils ont l'intention de continuer à se livrer aux sports d'hiver. On ne sait pas encore dans quelle station le célèbre couple est descendu. Mais d'ores et déjà nous pouvons affirmer que leur incognito ne sera vraisemblablement pas de longue durée! Et les admirateurs de B.B. ou les admiratrices de son auguste mari en sauront certainement bientôt plus long!

## Au milieu de ces débris d'avion: 59 cadavres



Voici ce qu'il reste de l'avion qui s'est écrasé vendredi dernier en Bolivie. On sait que ce tragique accident a causé la mort de 59 passagers et qu'on se demande s'il n'a pas eu pour cause un sabotage.

## L'Europe et les Etats-Unis

Il n'est certes pas facile, après la conférence économique de Paris, de prévoir dans quel sens se poursuivront les négociations entre les Six et les Sept d'une part, l'ensemble des membres de l'O.E.C.E., les Etats-Unis et le Canada de l'autre. Tout semble en effet remis en cause: l'Organisation européenne de coopération économique sera transformée sinon bouleversée par l'adhésion des deux grandes nations d'outre-Atlantique; l'entreprise du Marché commun risque de s'arrêter à mi-chemin, la thèse de la «Europe des patries» chère au général de Gaulle, l'emportant désormais sur celle des dirigistes supranationaux; la petite zone de libre-échange des Sept semble déjà dépassée, puisqu'on se dirige vers une zone atlantique à tendance libérale et libre-échangiste axée sur le GATT; bref, les positions s'assouplissent de part et d'autre grâce à l'emploi d'un vocabulaire commun et les possibilités de compromis augmentent sans qu'on sache encore bien où ils conduiront l'Europe.

Comme nous l'avions prévu, les pays de l'O.E.C.E. se sont engagés à étendre la libération des échanges à tous les pays membres du GATT. (Accord général sur les tarifs et le commerce). Cela signifie que la politique qui a provoqué l'expansion de l'Europe d'après-guerre va se propager à l'ensemble du monde libre, pour autant que les Américains acceptent de réduire leur protectionnisme. Mais ils ne le feront que s'ils obtiennent de leurs alliés, et en particulier des Européens, des garanties suffisantes. Tout est là en définitive, et ce n'est pas s'avancer trop que d'écrire que l'avenir de l'unification européenne dépend aujourd'hui de l'option que prendra Washington.

Jusqu'à présent, les Etats-Unis ont soutenu l'entreprise du Marché commun. Certes, d'excellentes raisons politiques commandent leur attitude, mais on peut se demander aussi s'ils n'espèrent pas, en appuyant à fond les Six, empêcher la création d'un plus grand bloc économique européen qui pourrait opérer des discriminations préjudiciables aux produits américains. Si les Sept arrivent à convaincre les Etats-Unis que les exportations yankees seraient avantagées par une Europe unie économiquement et qui serait plus libérale envers le reste du monde qu'une Europe divisée en deux blocs rivaux, peut-être modifieraient-ils leur politique.

Tout compte fait, il y a de bonnes raisons de se montrer optimiste. Si les Six ont besoin des Sept, les Sept ont besoin des Six; si les Etats-Unis ont aujourd'hui besoin de l'aide européenne, ne serait-ce que pour mettre un frein à l'hémorragie de dollars qui fait fondre leurs réserves, l'Europe tout entière ne peut songer une seconde à affaiblir la nation qui a consenti des sacrifices énormes pour la relever, et cela d'autant plus que, si les Etats-Unis se trouvaient acculés aux mesures restrictives et protectionnistes, des troubles profonds seraient à craindre dans le système international d'échanges et de paiements, et la dévaluation du dollar qui serait alors inévitable renforcerait le rouble tout en provoquant une crise dont le monde libre ne pourrait que sortir affaibli.

«Il faudra du temps et de la patience, a déclaré M. Max Petitfleur en commentant les accords de procédure réalisés à Paris, mais je suis convaincu que l'on aboutira, car l'intérêt commun l'exige».

Jean HOSTETTLER.

## Jaccoud aurait-il été condamné ou acquitté en France?

*Cette question a été posée à vingt personnes, notamment à des personnalités du monde des lettres, des spectacles et des sports*

Condamné à sept ans de réclusion à Genève, Pierre Jaccoud aurait-il été condamné ou acquitté en France? Telle est la question qu'un rédacteur de «France-Soir» a posée à vingt personnes ou simples particuliers — dont la plupart auraient pu être appelées à siéger parmi les jurés si le procès s'était déroulé à Paris.

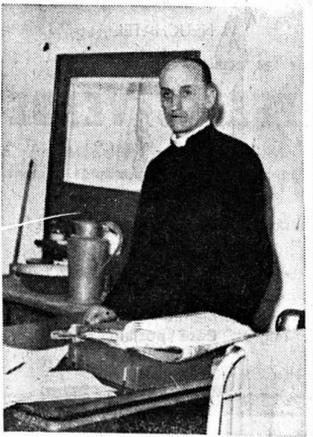
Une majorité — douze contre huit — s'est prononcée en faveur de l'acquiescement et cela malgré les voix de trois membres de la colonie suisse de Paris qui, tous, auraient envoyé Jaccoud en prison.

**AURAIENT CONDAMNÉ L'ANCIEN BATONNIER:** Auguste le Breton (le romancier, notamment, du «Riffifi chez les hommes»), Michel Simon, Mme Thome-Patenôtre (député-maire de Rambouillet), M. Jean Clemmer (peintre et décorateur suisse, 33 ans) et M. J.-P. Porret (l'écrivain neuchâtelois, qui est aussi le traducteur des œuvres de Durrenmatt), et trois habitants de Paris.

(Lire la suite en 15<sup>me</sup> page)

## Primat de Yougoslavie Le cardinal Stepinatz est mort

**Il avait été condamné en 1946 à seize ans de travaux forcés pour «crimes commis contre le peuple», puis libéré et envoyé en résidence surveillée à Krasitch**



Mgr Stepinatz dans sa prison peu après sa condamnation.

**BELGRADE (A.F.P.).** — Le cardinal Alojzije Stepinac, archevêque de Zagreb, est décédé mercredi après-midi, à 14 h. 30, à l'âge de 62 ans, dans son village natal de Krasitch, en Croatie, où il se trouvait en résidence forcée depuis 1951. Il a succédé à la suite d'un refroidissement accompagné de troubles respiratoires.

(Lire la suite en 15<sup>me</sup> page)

## LIRE AUJOURD'HUI:

- Page 4: REVUE ECONOMIQUE
- Page 11: Le voyage de l'expédition «Trois Cheurons»
- Page 13: Fontaines, à l'époque du «radoux»

## L'opinion allemande condamne toutes les manifestations antisémites

*Cependant elle trouve que le bruit fait autour des «barbouilleurs» dépasse de beaucoup l'importance des événements en cause*

De notre correspondant pour les affaires allemandes:

Disons-le d'emblée: l'opinion allemande, dans son immense majorité, condamne toutes les manifestations antisémites, mais elle trouve que le bruit fait autour des «barbouilleurs de synagogues» dépasse de beaucoup l'importance des événements en cause. Que cette réserve exprime, chez les uns, un désir d'oubli plus ou moins intéressé et qui ne manque pas d'être assez inquiétant, c'est possible, voire certain. Mais pour le plus grand nombre, ces procès spectaculaires sont des arbres qui cachent la forêt, c'est-à-dire les autres difficultés — politiques et économiques — qui assaillent ces temps-ci la République fédérale.

**Un jugement bien accueilli**  
Ceci dit, le jugement de Cologne — quatorze et dix mois de prison à Strunk et Schöner — a été bien accueilli. Il faut, dit-on, se montrer sévère pour ces jeunes désaxés, que l'on compare facilement aux bou-

sons noirs qui sévissent dans de nombreux pays.

Un regret pourtant: que ces jugements n'aient pas lieu à huis clos. L'entrée des «héros» a été photographiée, filmée et télévisée par une bonne cinquantaine de reporters, pour ne rien dire des septante journalistes admis à suivre les débats (sur 170 qui en avaient fait la demande). Les actualités cinématographiques, la T. V. et la plupart des journaux ont reproduit leurs airs à la fois narquois et arrogants de primaires dégénérés, de ceux dont les films américains et français d'après-guerre ont fait le type même des tortionnaires des camps de concentration. Ils n'en demandaient pas plus! Ne deviendront-ils pas, à leur libération, des sortes de héros pour une partie de la jeunesse allemande qui n'a pas connu les horreurs des bombardements et ne se souvient que de l'humiliation de la défaite?

Léon LATOUR.

(Lire la suite en 15<sup>me</sup> page)

## Feuille d'avis de Neuchâtel

### Heures d'ouverture de nos bureaux

Du lundi au vendredi, nos bureaux sont ouverts au public de 8 heures à midi et de 14 heures à 17 h. 30; le samedi, de 7 heures à 11 heures.

### Délais de réception de la publicité :

#### Annonces :

Les annonces reçues avant 11 h. 30 (grandes annonces avant 10 heures) peuvent paraître le lendemain. Pour le numéro du lundi, les grandes annonces doivent parvenir à notre bureau le vendredi avant 17 heures et les petites annonces le samedi avant 8 h. 30.

### Avis mortuaires et avis de naissance

Les avis mortuaires sont reçus à notre bureau jusqu'à 17 h. 30; pendant la nuit, et jusqu'à 2 heures du matin, ils peuvent être glissés dans la boîte aux lettres du journal située à gauche du bureau d'annonces, 1, rue du Temple-Neuf. Il en est de même pour les avis de naissance.

### Réclames et avis tardifs

Les réclames et les insertions en réclame dans les rubriques de la gastronomie et des spectacles et manifestations doivent nous parvenir jusqu'à 16 heures. Passé ce délai, et jusqu'à 2 heures du matin, nous n'acceptons plus que des avis tardifs et des réclames dont la hauteur maximum est fixée à 30 millimètres.

Les annonces prescrites pour une date déterminée, mais qui nous parviennent trop tard pour être insérées à cette date, sont sans autre avis publiées dans le numéro suivant. En cas de nécessité, le journal se réserve le droit d'avancer ou de retarder la parution des annonces qui ne sont pas liées à une date.

### Délais

pour les changements d'adresse  
Pour le lendemain : la veille avant 10 h.  
Pour le lundi : le vendredi avant 10 h.

ADMINISTRATION DE LA  
« FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL »

## AVIS OFFICIELS

## VILLE DE NEUCHÂTEL

### Place au concours à la police locale

Un poste d'agent de police est mis au concours.

Conditions à remplir : avoir une excellente moralité, une bonne instruction générale et une connaissance suffisante de la langue allemande. Etre de grande taille, apte au service militaire et jouir d'une parfaite santé.

Limite d'âge : 26 ans.

Les offres de service manuscrites, avec curriculum vitae et accompagnées du livret de service, sont à adresser jusqu'au 22 février 1960 à la direction de la police, où tous renseignements utiles peuvent être demandés.

DIRECTION DE LA POLICE.

### Ville de la Chaux-de-Fonds

**CONCOURS D'IDÉES pour un plan de quartier aux Eplatures**  
La ville de la Chaux-de-Fonds ouvre un concours d'idées pour l'établissement d'un plan de quartier aux Eplatures entre les architectes inscrits au Registre neuchâtelois des architectes (à titre définitif ou provisoire) et répondant de plus à l'une des conditions suivantes :  
a) originaires de ou domiciliés depuis un an au moins à la Chaux-de-Fonds,  
b) ayant déjà exécuté des bâtiments à la Chaux-de-Fonds.

Les concurrents peuvent s'inscrire à la direction des Travaux publics, rue du Marché 18, la Chaux-de-Fonds, dès le 9 février 1960, contre versement d'une finance d'inscription de Fr. 100.— qui sera remboursée aux concurrents ayant déposé un projet complet dans les délais prévus, soit jusqu'au 10 juin 1960.  
La Chaux-de-Fonds, le 9 février 1960.  
CONSEIL COMMUNAL.

## IMMEUBLES

A vendre pour cause de maladie, dans grand village, bon magasin de

### mercerie - tabacs - journaux

bonne maison, garage, atelier, jardin. Affaire intéressante. Adresser offres écrites à 112-240 au bureau de la Feuille d'avis.

Pour le placement d'environ Fr. 60.000.—, je cherche un **IMMEUBLE** bien situé, à loyers raisonnables, à Neuchâtel ou aux environs.  
Adresser offres écrites à S. T. 989 au bureau de la Feuille d'avis.

Créée par  
**Fiduciaire F. LAUDRY**  
Collaborateurs :  
Berthold Prêtre  
Louis Pérona

NEUCHÂTEL

Epancheurs 4 Tél. 5 13 13

## offre COMMERCES

### CAFÉ-RESTAURANT

avec immeuble de 6 logements, situation centrée.

### BOULANGERIE-PÂTISSERIE-TEA-ROOM

d'ancienne renommée, avec immeuble de 3 logements. Excellent commerce avec chiffre d'affaires important.

### COMMERCE DE MEUBLES

réalisant de beaux bénéfices, nombreuses commandes en note.

Retraité cherche un

## PETIT TERRAIN

au bord du lac de Neuchâtel, à Chevroux, pour week-end, éventuellement ancienne maison ou baraque à transformer avec terrain jusqu'au bord du lac. Paiement comptant. — Offres avec indication de grandeur du terrain et prix sous chiffres P 1768 N à Publicitas, Neuchâtel.

A remettre dans ville de Suisse romande (plein centre)

## hôtel - café - restaurant

de renommée; affaire de 1er ordre. Libre pour date à convenir. Adresser offres écrites à Z. J. 1103 au bureau de la Feuille d'avis.

A vendre au centre de Neuchâtel

## immeuble locatif ancien

pouvant être aménagé en hôtel garni, magasins ou appartements. Adresser offres écrites à D. N. 1104 au bureau de la Feuille d'avis.

A vendre au Lande-

## terrain à bâtir

accès facile, en bordure de route. Adresser offres écrites à X. H. 1101 au bureau de la Feuille d'avis.

Je cherche à acheter

## maison familiale

même de construction ancienne, Région du Vignoble. Adresser offres écrites à P. R. 1001, au bureau de la Feuille d'avis.



B. de CHAMBRIER  
Place Pury 1, Neuchâtel  
Tél. 5 17 26

A vendre à Corcelles, dans superbe situation avec vue étendue et impeccable, une jolie

## villa moderne

de 5 pièces et toutes dépendances, garage, jardin. Construction soignée à l'état de neuf.

A vendre à Cormondrèche,

## villa familiale moderne

5 pièces, dont une très grande, 2 salles de bains, 2 cuisines. Garage. Jardin potager et d'agrément, 450 mètres carrés. Situation agréable et tranquille.

Terrains à bâtir

## à vendre à BEVAIX

Belle situation, à proximité de la gare, 3000 m<sup>2</sup> en un ou plusieurs lots. Toutes facilités pour la construction. Convient spécialement pour villas familiales ou à 2 ou 3 logements. — Agence romande immobilière, place Pury 1, Neuchâtel.

A LOUER pour le 24 avril 1960, aux Valangines 19,

## STUDIO

avec cuisinette et jouissance de la douche. Loyer mensuel Fr. 93.—  
Tél. 5 52 52 durant les heures de bureau.

A louer tout de suite ou pour date à convenir

## STUDIO

tout confort. Loyer mensuel Fr. 135.— plus prestations de chauffage.  
ETUDE PIERRE JUNG, Bassin 14, Neuchâtel. Tél. 5 82 22.

A louer pour le

## 24 mars

logement de 3 pièces, salle de bains. Prix Fr. 152,50 plus chauffage. S'adresser à André Girard, Carrels 18, Neuchâtel.

Au centre

A louer pour le 24 février ou date à convenir, logement de

## 3 chambres

et dépendances. — S'adresser : Etude Wavre, not. Tél. 5 10 63.

## CHAMBRES

Près de la gare, chambre meublée, indépendante, part à la cuisine et à la salle de bains. — Tél. 5 72 27.

A louer, à 5 minutes de la gare, belle chambre meublée; part à la cuisine et à la salle de bains. — Tél. 5 84 13.

Près de la gare, à louer belle chambre meublée, indépendante; part à la cuisine et à la salle de bains. — Tél. 5 72 27.

Joli studio indépendant, cabinet de toilette, soleil, central, à monsieur. Parcs 98, tél. 5 74 51.

Chambre à louer, central et bains. Orangerie 4, 3me étage à droite.

Chambre meublée et chauffée, part à la salle de bains. Parcs 46, au 1er étage.

Jolie chambre pour jeune homme sérieux. Rue de l'Hôpital 20, 2me étage.

## Terrain boisé avec plage

à vendre au bord du lac de Neuchâtel, rive nord. Tous les services publics sur place. — Ecrire sous chiffres AS 63.067 N, aux Annonces Suisses S.A., « ASSA », Neuchâtel.

## Terrain

à vendre, 2300 m<sup>2</sup> sur la rive droite du lac de Neuchâtel. Convient pour construction de villa ou maison de week-end. — Faire offres sous chiffres P. 11.095 F. à Publicitas, Fribourg.



offre à vendre à Neuchâtel et dans le canton

## IMMEUBLES

renfermant

## hôtels, cafés, restaurants

Pour renseignements, s'adresser à Télétransaccions S.A., 16, rue de l'Hôpital Tél. 5 37 82

## A LOUER

A louer pour le 1er mars

## logement

de 2 chambres et cuisine, dépendances. — S'adresser à José Chalandes, Grand-Rue 41, Cormondrèche.

## APPARTEMENT

moderne, de 4 pièces, est recherché pour le 24 avril 1960, dans la région : Portes-Rouges - la Coudre. Faire offres à la direction de la Société coopérative de consommation, Sablons 39, Neuchâtel.

### Fonctionnaire

offre 100 francs

à personne pouvant fournir appartement de 2 ou 3 pièces. Mi-confort, à prix moyen. Si possible avec jardin. Ménage sans enfants. Région ouest, Neuchâtel ou Pesoux, pour le 24 juin. Faire offres sous chiffres M. W. 1093 au bureau de la Feuille d'avis.

Demoiselle cherche

### chambre

confortable dans le centre. Tél. 5 24 71.

On cherche une chambre, de préférence indépendante, meublée ou non. — Adresser offres écrites à 42-225, au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche à louer un

### appartement

de 3 pièces et jardin, éventuellement on achèterait

### maison

d'un ou deux appartements ou petit domaine. Région Saint-Blaise-Martin.

Offres sous chiffres P 1730 N à Publicitas, Neuchâtel.

On cherche

### APPARTEMENT

de 3 chambres avec ou sans confort, pour le 24 mai ou date à convenir; région : Corcelles - Cormondrèche ou Pesoux. Adresser offres sous chiffres E. I. 887 au bureau de la Feuille d'avis.

## OFFRES D'EMPLOIS

### Boulangier-pâtissier

On demande un bon boulangier-pâtissier pouvant travailler seul. Adresser offres à la Société coopérative de consommation de Chézard-Saint-Martin.

Bon salaire. Installation moderne. Entrée à convenir.

## Pivotages

On engagerait tout de suite ouvriers; jeunes filles seraient mises au courant.

S'adresser à Maurice MOUGIN Dombresson

Nous cherchons une

## FEMME DE MÉNAGE

(si possible Italienne), pour le ménage complet de 6 ouvriers italiens (cuisine, chambres, etc.). Place indépendante, bonnes conditions. Offres à : Domaine B. Clottu fils, Saint-Blaise, tél. 7 52 51.

On demande tout de suite ou pour date à convenir.

## JEUNE FILLE

pour le ménage. — Faire offres avec prétentions de salaire à Mme Schlupe - Pfister, Lüsslingen (SO). Tél. (065) 2 26 12.

### Maison d'importation à Bâle

cherche pour entrée immédiate ou à convenir une

## STÉNO-DACTYLO

de langue française, ayant des notions d'allemand. — Offres écrites avec prétentions de salaire, copies de certificats et références sous chiffres PT 73936 à Publicitas, Lausanne.

### Fleurier Watch Co

à Fleurier

engagerait immédiatement ou pour date à convenir, pour son bureau de fabrication,

## employée

stable, consciencieuse, intelligente et active. Dactylographie et sténographie désirées mais pas indispensables. Travail intéressant et varié. Caisse de retraite. Faire offres ou se présenter à la Direction.

### IMPORTANTE FABRIQUE de la Chaux-de-Fonds

cherche, pour tout de suite ou époque à convenir,

## une employée de bureau

QUALIFIÉE pour son service CORRECTIONNEMENT FRANÇAISE. Travail agréable et varié. Semaine de cinq jours.

Prière de faire offre manuscrite détaillée, à case postale 49.772, la Chaux-de-Fonds.

MAGASIN DE MUSIQUE engagerait

## VENDEUSE

même débutante

Offres détaillées avec photo et prétentions sous chiffres 112 - 242 au bureau de la Feuille d'avis.

Entreprise de transports cherche un

## chauffeur poids lourds

Entrée immédiate ou à convenir. Faire offres avec photo et copies de certificats sous chiffres C. M. 1107 au bureau de la Feuille d'avis.

## VENDEUSE

ayant fait apprentissage trouverait place stable et bien rémunérée au RAYON MÉNAGE d'une grande quincaillerie.

S'adresser à case Hôtel de Ville No 8777, la Chaux-de-Fonds.

Fabrique d'aiguilles de montres cherche immédiatement

## mécanicien

ou aide-mécanicien, sérieux, habitué à un travail précis.

Faire offres ou se présenter à MERCURIA S.A., rue des Pianos 55, Bienne.

## Horloger complet

pour différents travaux de terminage et visitage serait engagé tout de suite. Logement disponible. S'adresser à la Fabrique Numa Jeannin S.A., Fleurier/NE.

FABRIQUE ITALIENNE cherche

## vendeurs

pour le placement de jalousies à la Vénitienne. — Ecrire à Publilman, Casella 848, VERCELLI (Italie).

Une personne très consciencieuse, capable d'assumer des responsabilités, ayant des connaissances de dactylographie, pourrait se créer dans notre bureau de Neuchâtel une place stable de

## téléphoniste

Les candidates doivent pouvoir prendre des notes précises des téléphones qui nous parviennent, dactylographier le journal comptable, recevoir des clients et s'occuper de quelques autres menus travaux de bureau. Une personne n'ayant que de bonnes connaissances de dactylographie pourrait être formée. Semaine de 5 jours. Bureau personnel. Offres avec curriculum vitae, photo, prétentions de salaire sous chiffres W. G. 1100 au bureau de la Feuille d'avis.

Une profession Intéressante !

La Société Coopérative

## MIGROS

NEUCHÂTEL

cherche pour ses camions de vente des

## CHAUFFEURS - VENDEURS

Excellentes possibilités pour collaborateurs ayant de l'initiative, consciencieux et dynamiques, aimant la vente et possédant le permis rouge.

Occupation variée et vivante !

Place stable et bien rémunérée, caisse de retraite, bonnes prestations sociales. Les offres sont à adresser, avec curriculum vitae, certificats de travail et prétentions de salaire à la Société Coopérative Migros, Case postale 2 Gare, Neuchâtel.

La Fabrique d'horlogerie de Fontainemelon S. A. engagerait :

## PLUSIEURS OUVRIÈRES

pour être formées sur différentes opérations de contrôle et de remontage.

Travail facile. Semaine de 5 jours.

Faire offres au service du personnel, tél. (038) 7 12 63.

## MANŒUVRES

sont demandés immédiatement pour les chantiers Haefliger & Kaeser, combustibles, Mail, tél. 5 10 31.

## COIFFEUSE

est cherchée pour le début de mars.

Faire offres avec prétentions de salaire à G. P. 1085 au bureau de la Feuille d'avis.

L'Atelier de reliure ANDRÉ STALDER engagerait immédiatement

## ouvrier relieur

ou éventuellement formerait jeune homme comme auxiliaire.

Se présenter : 11, Saint-Nicolas Neuchâtel - Tél. 5 81 50

On demande tout de suite ou pour date à convenir un

## charretier

dans exploitation agricole moyenne (2 chevaux mi-sang).

Faire offres avec prétentions de salaire à Fritz Schlupe - Pfister, cultivateur, Lüsslingen (SO).

On demande pour le 1er mars ou date à convenir, une

## VENDEUSE

capable et au courant de la branche confiserie-pâtisserie.

Adresser offres avec photo et copies de certificats à la confiserie Radelfinger, place Pury 5, Neuchâtel.

Importante entreprise de mécanique

de précision du Jura neuchâtelois

cherche, pour son département trempes et traitements thermiques, un

## spécialiste trempieur

Elle demande : une connaissance approfondie des techniques modernes de trempes (trempes au bain de sel, trempes isothermes, stabilisation thermique, etc.), caractère ferme pouvant assumer des responsabilités importantes dans des conditions de travail indépendantes.

Elle offre : une situation stable, des conditions de travail agréables, des avantages sociaux et la semaine de 5 jours.

Les intéressés, âgés de 30 à 40 ans, remplissant les conditions énumérées ci-dessus, sont priés d'adresser leurs offres manuscrites accompagnées de leurs copies de certificats, d'une photographie récente et de leur curriculum vitae en mentionnant le salaire désiré, sous chiffres P. 10191 N. à Publicitas, la Chaux-de-Fonds.

On demande un

## GARÇON

DE CUISINE

Entrée immédiate. Se présenter avec certificats au restaurant de la Paix, Neuchâtel.

Jeune

## sommelière

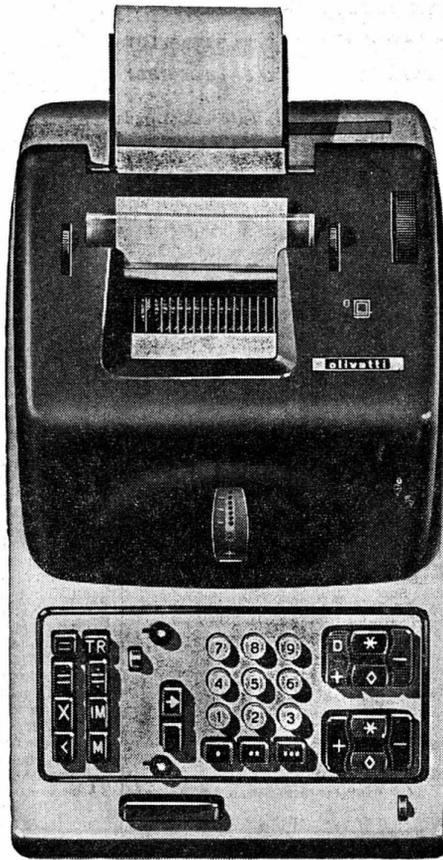
ou débutante est demandée tout de suite. Excellente place. Tél. 6 32 81.



LE SPÉCIALISTE DES AGENCEMENTS DE BUREAUX VOUS PROPOSE

# olivetti Tetractys

De conception entièrement nouvelle, le mécanisme de la machine à calculer TETRACTYS a été doté d'une « mémoire » que les spécialistes considèrent comme un des plus intéressants perfectionnements de ces dernières années. La rapidité de la machine et les possibilités illimitées de transfert entre ses deux compteurs amènent la Tétractys à un niveau extraordinaire de performance.



Fr. 3850.-

Notre nouveau magasin se fera un plaisir de vous faire une démonstration sans engagement et de vous fournir gratuitement toute documentation utile.

Représentant exclusif régional



TERREAUX 1, NEUCHÂTEL  
Tél. (038) 5 12 79

BESSARD PUBLI-TECHNIQUE GENEVE

BON  
valeur 30 ct.



pour l'achat de 250 g. de café de l'une de nos 7 variétés et d'un paquet de chicorée Tell.

|              | paquet Tell             | BON DÉDUIT |
|--------------|-------------------------|------------|
| Mélange 39   | 1.70 plus -.55 = 2.25 = | 1.95       |
| Afbel        | 2.05 plus -.55 = 2.60 = | 2.30       |
| Mélange Zim. | 2.40 plus -.55 = 2.95 = | 2.65       |
| Moka         | 2.75 plus -.55 = 3.30 = | 3.—        |
| Comptoir     | 2.85 plus -.55 = 3.40 = | 3.10       |
| Viennois     | 3.10 plus -.55 = 3.65 = | 3.35       |
| Grands jours | 3.20 plus -.55 = 3.75 = | 3.45       |

ZIMMERMANN S.A.

Ameublement complet

pour

# 100 francs

seulement à la livraison et 36 mensualités de Fr. 39.—

Exemple : 1 MOBILIER COMPLET 17 PIÈCES

à crédit : acompte Fr. 100.— et 36 x Fr. 39.—

# TINGUELY

Ameublements - BULLE (FR)

Route de Riaz - Tél. (029) 2 75 18 - 2 81 29

**mille problèmes une solution!**

... rapide, économique, transformable, pour construire vous-mêmes du simple rayonnage au hangar complet:

la cornière perforée

**CHEVRON**

Documentation sur demande.

**max Schmidt & co SA**

LAUSANNE  
Bureau : pl. Pépinière 4, tél. 22 93 71 • Dépôt du Flon : rue de Genève 23

**CABILLAUD frais**  
entier ou en tranches  
à Fr. 2.50 le 1/2 kg.

Se recommande : POISSONNERIE

**LEHNHERR FRÈRES**

GROS ET DÉTAIL  
Place du Marché Neuchâtel Tél. 5 30 92  
Expédition au dehors - On porte à domicile  
Vente au comptant

A vendre pour cause imprévue jolie

chambre à coucher

à deux lits et bonne literie à ressort, le tout neuf, à prix avantageux. Tél. 8 43 44.

CARTES DE VISITE au bureau du journal

**Le meilleur**

jambon de campagne s'achète à la Boucherie-charcuterie

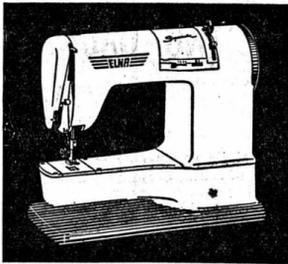
**Gutmann**

Avenue du Premier-Mars

**Superbe occasion**

Un veston sport pour jeune homme, taille 43, à l'état de neuf. Une paire de bottes doublées d'agneau, No 40, en parfait état; bas prix. — Tél. 5 90 95.

# ELNA



Grâce à l'ELNA Supermatic

la couture, les reprises, tout se fera sans peine. Vous vous trouvez en présence d'une machine qui simplifie votre travail à un degré incroyable et qui multiplie toute la gamme des points classiques ou de fantaisie par lesquels vous donnerez un cachet personnel à vos ouvrages de couture et de broderie: jour turc, point de Paris, point de Venise, etc. L'ELNA Supermatic est la seule machine à coudre suisse capable d'exécuter ces points, si importants pour les travaux de couture.

La couture élastique, le point caché, le surfilage avec points intermédiaires (qui surclasse de loin le point zigzag ordinaire), la couture triple, les boutonnières confectionnées de façon automatique sont encore d'autres avantages que vous offre l'ELNA Supermatic.

Cours de couture gratuits  
Inscrivez-vous au magasin  
2, SAINT-HONORÉ, NEUCHÂTEL  
G. Dumont - Tél. 5 58 93

TRANCHES PANÉES avantageuses

Boucherie **R. MARGOT**

Vente au comptant

**Knorr** Le Consommé clair  
Knorr - revigore!



Pas de perte de temps au bureau: un peu de poudre, un peu d'eau chaude, et après quelques gorgées de ce délicieux bouillon, vous voilà ragailardi.

# Contre le froid...



Souples et chauds sont nos

# COLLANTS

*Helanca* mousse

avec ou sans couture, vous les apprécierez pour le sport ou la ville

Coloris mode

6<sup>90</sup>

8<sup>90</sup>

10<sup>90</sup>

**AU LOUVRE**  
La Nouveauté SA  
NEUCHÂTEL

14  
FÉVRIER

**SAINT-VALENTIN** c'est la fête de l'amitié **Offrez des fleurs**

# Articles et documents

Alors que la nécessité de former des techniciens va croissant

## LE RÔLE DES MATHÉMATIQUES DANS L'ENSEIGNEMENT COMMERCIAL MODERNE

Le préjugé « littéraire » qui consiste à dire avec satisfaction: « Moi je ne comprends rien aux mathématiques » semble en voie de disparition. D'abord, il n'y a pas de quoi se vanter; ensuite, il ne s'agit pas de niveau d'intelligence, mais d'une question caractéristique. Tout homme est capable de comprendre les mathématiques ou, si l'on préfère, la méthode mathématique. Poincaré disait: « Je ne comprends pas qu'on ne comprenne pas les mathématiques ». En effet, puisqu'elles sont « la structure même de l'esprit humain » (Raymond Queneau, dans la « Présentation de l'Encyclopédie de la Pléiade »).

Un mathématicien aurait-il écrit ces quelques lignes qu'il serait facile de le renvoyer à ses chères études en l'accusant d'avoir égoïstement plaidé sa propre cause. Mais Queneau est un « littéraire pur »: qui ne connaît ses « Exercices de style » ou « Zazie dans le métro »? Excellente caution pour aborder ce qui suit!

D'abord une évidence: les mathématiques occupent une place de plus en plus grande dans le monde moderne, qu'on le veuille ou non. Et par mathématiques, il ne faut pas entendre calcul numérique ou statistique seulement (lorsqu'un mathématicien s'occupe de statistique, il est préoccupé plus par la connaissance des erreurs dont sont entachés les résultats numériques que par ces résultats eux-mêmes...).

Pourquoi plus de mathématiques aujourd'hui qu'hier? Parce que la société moderne a besoin d'un nombre sans cesse croissant de techniciens. Or il n'y a pas de formation technique sans bases mathématiques. Certains vont jusqu'à dire que si, en Suisse, nous ne redonnons pas immédiatement la situation, nous serons dans 50 ans un pays sous-développé: aimable perspective qui vient troubler un inquiétant confort intellectuel!

Que faire? Augmenter le nombre d'heures consacrées aux mathématiques? Peut-être, mais ce ne sera pas suffisant! Il faut d'abord repenser complètement l'enseignement actuel, qui n'a que très peu changé depuis 150 ans, des débuts de l'école primaire à l'université. Il faut honnêtement reconnaître que seul l'enseignement universitaire s'est, en Europe occidentale, partiellement adapté aux exigences modernes. Et c'est, en premier lieu, le corps enseignant qui doit faire l'effort d'adaptation aux exigences nouvelles.

Telles sont, entre autres, les conclusions auxquelles sont parvenus les délégués suisses (le professeur Saxe du Poly de Zurich et M. Pauli, directeur du gymnase de Neuchâtel) au colloque de Royumont organisé par l'OECE en novembre dernier. Telles sont aussi les conclusions de M. Grize, directeur de l'École de commerce de notre ville, adaptées aux problèmes de l'enseignement commercial.

### Une question d'hommes...

Le rôle de réformateur est, en général, l'apanage des jeunes. Le fait que M. Grize, qui vient de terminer une carrière militaire bien remplie et qui s'appretait à quitter prochainement le poste qu'il occupe, s'attaque à la refonte totale d'une partie de l'enseignement commercial devrait faire réfléchir ceux qui doutent de la nécessité des mathématiques pour cet enseignement. Pour faire ce travail, il a trouvé autour de lui certains professeurs qui ont accepté de le suivre. Je sais, pour avoir (alors professeur à l'École de commerce) tenté, sans succès d'ailleurs, de m'intégrer avec deux ans de retard à ce groupe de travail, l'effort considérable qu'il représente.

### L'expérience de l'École de commerce

Nous l'avons dit plus haut, toute réforme commence par un effort de réflexion du corps enseignant. Sous la direction de M. Grize (mathématicien ayant l'avantage d'avoir enseigné longtemps la comptabilité et l'économie commerciale) deux mathématiciens, deux comptables et deux économistes se réunissent depuis plusieurs années pour apprendre les uns des autres leur enseignement et briser les cloisons étanches les séparant. Chose indispensable tant que les professeurs de comptabilité et d'économie ne quittent pas l'université avec une formation mathématique assez complète pour lui permettre de comprendre et d'enseigner par exemple les techniques modernes de recherches opérationnelles.

Après trois ans, le premier but est pleinement atteint. Les professeurs de comptabilité et d'économie ont assimilé le programme de mathématiques de l'École de commerce.

### Du rififi

dans les partis de gauche?

M. Gilbert Delaunay a été accueilli l'autre jour à coups de tomates et d'œufs pourris à la réunion du parti populiste demi-gauche. Barbouillé des pieds à la tête, complètement aveuglé, il ne put donner la réplique attendue. Toutefois, on apprend en dernière minute que ni M. Delaunay, ni l'imperméable dont il était revêtu, n'ont véritablement souffert.

Il avait préalablement fait amidonner son imperméable à l'amidon plastique AMIJAF.

Qui sait amidonner, amidonne à l'AMIJAF!

ce. Ils savent discuter n'importe quelle fonction rationnelle et quelques autres fonctions, tandis que leurs collègues mathématiciens, qui ont fait de nombreux problèmes comptables, savent passer les opérations par la méthode des 3 ou 4 séries de comptes, clôturer les livres, discuter d'analyse marginale, etc. (Ces lignes sont extraites du tirage à part des Etudes pédagogiques 1959, dont le titre est celui de cet article. Pour de plus amples renseignements, nous renvoyons nos lecteurs à ce texte, et à d'autres qu'ils peuvent obtenir à l'École de commerce de notre ville.)

Il fut dès lors possible de résoudre

certain problèmes en commun, puis de faire passer ces connaissances dans l'enseignement lui-même. Dès 1959, des séminaires d'économie mathématique sont organisés pour les classes de l'année de la maturité commerciale. Un mathématicien, un comptable, un économiste exposent les données des problèmes aux élèves qui sont ensuite souvent capables de les résoudre seuls ou avec l'aide de leurs professeurs.

Expérience concluante qui démontre que l'enseignement est capable de se moderniser, quand des hommes en ont conscience et qu'ils acceptent d'en faire l'effort.

Fredy LANDRY.

## COUPS DE CISEAUX

### Les vues d'un professeur neuchâtelois sur les recherches nucléaires

Dans le dernier bulletin d'information de Réacteur S. A., Würmlingen, le professeur Jean Rossel, directeur de l'Institut de physique de l'Université de Neuchâtel, définit dans un éditorial les tâches respectives de la recherche scientifique fondamentale et de la recherche appliquée.

Au moment où la Réacteur S. A. est en train de devenir l'Institut fédéral de recherches sur les réacteurs et s'appretait à préciser et à affirmer sa ligne d'activité, il n'est pas sans intérêt de réfléchir aux similitudes et aux différences qui existent entre recherche fondamentale et recherche appliquée. C'est à un domaine très vaste et il est évident que nous ne pourrions qu'essayer de placer certains jalons dans ce bref éditorial.

Il est difficile à l'heure actuelle de tracer une nette démarcation entre recherche de base et recherche appliquée. Très souvent la valorisation pratique d'une loi fondamentale se confond avec l'étude même et l'établissement de cette loi. Citons-en pour exemple le développement du transistor qui a valu à ses auteurs le prix Nobel de physique et où l'exploitation des phénomènes électroniques dans les semi-conducteurs et leur utilisation pratique forment un tout indissoluble. D'autre part les moyens techniques nécessaires à l'une comme à l'autre de ces formes de recherche sont actuellement d'une importance égale dans les deux secteurs.

Nous sommes d'avis pourtant qu'en dépit du fait que ce sont souvent les mêmes hommes qui peuvent se consacrer à l'une ou l'autre tâche, une différence essentielle dans les climats de la recherche fondamentale et de la recherche appliquée persiste. L'ignorance de l'oublier serait une dangereuse erreur.

Lorsqu'un physicien aborde l'étude de phénomènes nouveaux ou l'exploration d'un domaine encore en friche, il n'est lié que très faiblement par son programme: il a le droit et même le devoir, au cours de ses investigations, d'abandonner une voie pour une autre qui apparaît plus importante, même si l'orientation des recherches en est largement modifiée. Ce qui importe c'est une compréhension plus complète et une explication

plus adéquate des phénomènes de la nature, quel que soit l'aspect sous lequel ils se manifestent.

Dans le cas de la recherche appliquée, le but à atteindre définit une démarche qui est loin de pouvoir souffrir au même titre de telles modifications essentielles. La liberté du choix persiste pour les méthodes mais l'objectif pratique que l'on s'est fixé, la réalisation pratique vers laquelle on tend, de même d'ailleurs que le facteur temps et souvent le facteur économique ne tolèrent pas des curiosités dont la justification n'apparaît pas immédiatement.

Il reste indiscutable que la liberté inconditionnelle de la recherche fondamentale est le plus sûr garant du progrès scientifique. Il convient de conserver jalousement aux recherches de base leurs caractéristiques traditionnelles; ceci précisément pour permettre l'épanouissement ultérieur des recherches appliquées. L'une comme l'autre de ces formes de recherche est indispensable au progrès scientifique en général. Elles exigent l'une comme l'autre un soutien adéquat et généreux dans un pays qui dépend avant tout de l'activité créatrice de sa population.

Il est heureux de voir se développer en Suisse un centre de recherche appliquée dans le domaine très important de l'énergie atomique. Il est essentiel que ce centre soit dirigé par des hommes de science conscients de la double nature de la recherche scientifique et qui s'emploient activement dans leur secteur particulier, à une plus grande efficacité et à des progrès plus rapides.

En contrepartie, ceux qui chez nous sont responsables de la recherche fondamentale doivent tenir compte des exigences techniques que comporte aussi ce secteur et se préoccuper activement de l'organisation adéquate des centres de recherche ainsi que de la coordination des plans de travail. Les universités qui ont par tradition porté cette responsabilité doivent faire les efforts indispensables pour arriver rapidement à une efficacité plus grande dans le domaine de la recherche fondamentale et de la formation de chercheurs véritablement qualifiés. Et cela implique pour elles une défense inconditionnelle des libertés essentielles, mais également la conscience de leurs bornes naturelles et des nécessités d'une collaboration constante et sans arrière-pensée entre instituts universitaires.

## L'opinion allemande condamne toutes les manifestations antisémites

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

On aime à comparer Strunk et Schöner à des blousons noirs. C'est leur faire encore beaucoup d'honneur, puisque l'un et l'autre ont déjà été condamnés à deux reprises pour escroqueries, falsification de documents et vol d'auto.

Strunk est boulanger et Schöner employé de bureau. Tous deux ont vingt-cinq ans. Bien qu'ils se défendent d'être nazis, Strunk avait décoré sa chambre des portraits de Hitler, de Horst Wessel et de Goebbels entouré de sa famille, cependant que Schöner avait jugé plus esthétique de peindre une armoire aux couleurs de l'Empire: noir-blanc-rouge.

Les idées politiques des deux barbouilleurs sont à l'échelle de leur niveau intellectuel. Ils estiment que l'Allemagne actuelle aurait intérêt à reprendre à son compte certains points du programme hitlérien, dont celui qui consistait à obliger toutes les jeunes filles à accomplir un an de « service de ménage ». La raison? Le 60 % des jeunes Allemandes ne savent plus faire une cuisine convenable.

En ce qui concerne les raisons de son antisémitisme, Strunk répond en bombant le torse qu'il condamne les persécutions, mais il reproche aux juifs de menacer la « pureté de la race germanique ». Quant au monument élevé aux victimes du nazisme, il le considérait comme une offense à la conscience des vrais Allemands!

### Arrière-plan politique?

Jusqu'où Strunk et Schöner ont-ils été les instruments d'organisations politiques, néo-nazies ou communistes, ainsi qu'on l'a prétendu dès le début de l'affaire? La question est restée sans réponse précise tout au long du procès.

Certes, tous deux avaient fait partie du « parti allemand du Reich », dont les tendances néo-nazies sont connues. Certes, ils avaient eu un entretien le 19 décembre avec le président de la section de Cologne de ce mouvement, un certain Custodis,

entretien au cours duquel ils reconnaissent avoir parlé de l'éventualité de manifestations antisémitiques. Mais le tribunal s'est contenté de dire des deux accusés, qui mettaient hors de cause une influence directe de Custodis, et il n'a pas eu la curiosité de citer ce dernier comme témoin.

Ce manque de curiosité s'est d'ailleurs retrouvé lorsqu'il fut question d'éventuelles attaches avec les organisations communistes clandestines ou avec les services secrets de la République démocratique et populaire. On n'a pas jugé bon, notamment, d'approfondir le but et les conditions de certain voyage que firent les accusés à Berlin-Est et en Allemagne soviétique.

La raison de cette discrétion, qui a surpris l'homme de la rue? On veut la voir dans un souci d'éviter des « histoires » avec l'extrême-droite comme avec l'extrême-gauche (les unes risquant d'entraîner les autres) à un moment où la politique étrangère de la République fédérale entre dans la période extrêmement critique pour elle des conférences au sommet.

Léon LATOUR.

## Revue économique

### L'horlogerie suisse en 1959

Si nos exportations ont enregistré un nouveau record en 1959 avec 7,3 milliards de francs, notre horlogerie n'a pas progressé de la même manière. Il en résulte que sa part dans le total de nos exportations est descendue à 15,5 % contre 17 % en 1958 et 20 % environ pendant toute les années qui suivirent la deuxième guerre mondiale. Pendant celle-ci, en 1944 notamment, l'exportation horlogère qui, en raison de son faible volume et de son caractère relativement anodin au point de vue stratégique bénéficiait de circonstances particulières, représentait le 27 % du total de nos exportations. Avant la guerre sa part était déjà de 20 % environ.

### La situation a changé

On voit donc que le recul marqué en 1959 est le fait d'une évolution qu'on voudrait temporaire, mais qui caractérise la situation particulière de l'horlogerie aux prises avec des problèmes nouveaux et difficiles à résoudre. Après la grande crise des années 1930 à 1935, l'horlogerie a pu reprendre un essor remarquable. Grâce à l'intervention de la Confédération, elle a pu mettre un terme à l'avalissement des prix et au fameux « chablonnage » qui risquaient l'un et l'autre de porter un coup mortel à cette industrie vulnérable.

La guerre mondiale, en arrêtant pratiquement la concurrence étrangère, lui donna une nouvelle impulsion et jusqu'en 1957 l'horlogerie joua sur le velours, si l'on peut dire. Mais depuis deux ans la situation a bien changé et il est apparu que sans une refonte complète de son organisation complexe, l'industrie horlogère aborderait dans les plus mauvaises conditions possibles la montée de la concurrence étrangère. Or pour une industrie qui exporte plus de 95 % de sa production la possibilité de lutter efficacement contre la concurrence est une question de vie ou de mort. Si au début du siècle la Suisse détenait le 90 % du commerce mondial de la montre, elle ne produisait plus ces dernières années que le 50 % environ de la production mondiale, ce qui, compte tenu de son importance dans le monde, est encore un beau résultat. Mais des concurrents nouveaux surgissent, le Japon, l'URSS, la Grande-Bretagne développent d'année en année leur production horlogère et ne cachent pas leur volonté de s'assurer de nouveaux débouchés.

Les résultats de 1959 se ressentent donc de cette situation nouvelle et ils montrent que le temps des records de vente appartient au passé. Ce qui frappe surtout, c'est le recul de la valeur moyenne par pièce qui tombe de 30 fr. 82 à 27 fr. 67 pour l'ensemble des montres et mouvements. Pour les montres seules, le prix moyen passe de 33 fr. 69 à 30 fr. 74. Beaucoup d'entreprises marginales sont menacées par cette évolution, laquelle se répercute aussi sur les fabricants de fournitures et de pièces détachées qui travaillent avec des marges toujours plus réduites.

### La nécessité d'une adaptation

Jusqu'à présent, les arbres ont empêché de voir la forêt. Le problème de l'horlogerie dans son ensemble disparaissait devant les considérations particulières de multiples secteurs qui forment chez nous l'industrie de la montre. Si paradoxal que cela paraisse, toute amélioration du marché retarde les adaptations inévitables et nécessaires parce qu'un optimisme dangereux entretient alors l'illusion que tout s'arrangera et que les années de grande prospérité reviendront sans qu'il soit nécessaire de renoncer à une routine excessive.

Pourtant, comme il y a un siècle environ, l'industrie horlogère se trouve en face d'une évolution qui lui imposera des transformations fondamentales. L'éparpillement des fabrications, la multiplicité des calibres, des modèles et des canaux de vente deviennent de plus en plus anachroniques. Un sentiment de supériorité, héritage du temps où l'horloger suisse était le maître incontesté de la qualité, fait trop facilement oublier les exigences de la recherche scientifique. Il suffit de comparer le 7 % du chiffre d'affaires consacré par l'industrie chimique à la recherche, le 3 % de l'industrie des machines au 0,4 % de l'horlogerie pour comprendre la nécessité d'une révision des bases mêmes de cette industrie, ceci d'autant plus que les moyens traditionnels de donner l'heure sont mis en question par des procédés qui ont pour eux l'attrait de la nouveauté.

Il faut donc reconnaître que si, exprimés en chiffres uniquement, les résultats de l'industrie horlogère en 1959 sont satisfaisants, ils ne doivent pas faire oublier que la réorganisation de ce secteur de notre activité nationale reste encore à mener à bien, ce qui donne la mesure de l'œuvre à accomplir.

Philippe VOISIER.

## MAGGI

### dévoile un secret!

Maggi se fait un plaisir d'offrir à la ménagère suisse un avantage nouveau qui explique l'extraordinaire succès des Sauces Maggi Curry et Chasseur: Maggi est la première maison suisse à employer le procédé tout récent et sensationnel de la

### déshydratation à basse température\*

Légumes, champignons, viandes ne sont plus chauffés mais déshydratés à basse température avec le plus grand soin: sous l'effet du vide, toute trace d'humidité est éliminée des aliments. Ils conservent ainsi:

- leur fraîcheur
- leur couleur naturelle
- leur valeur nutritive
- leur saveur

### Faites vous-mêmes

### « l'expérience champignon »!

Prélevez d'un sachet de Sauce chasseur Maggi un petit morceau de champignon et faites-le tomber dans un verre d'eau. Attention: 2 secondes après déjà, notre champignon a repris sa forme originale et sa couleur naturelle.

## MAGGI

\* La science alimentaire moderne appelle ce procédé lyophilisation.

60-4-1-8 f.

### L'horlogerie

#### sur les marchés étrangers

(C.P.S.) Commentant le renouvellement de l'accord commercial suisse-tunisien, la « Suisse horlogère » relève, notamment, qu'au cours de l'année 1959 la Tunisie a importé des produits horlogers suisses pour un montant total de 401.000 fr. suisses en chiffre rond. C'est dire qu'elle a pleinement utilisé — et même un peu au-delà — la quote d'importation prévue, qui se montait à 400.000 francs suisses. Le résultat enregistré au cours de l'année écoulée a été plus favorable que celui de l'année 1958. L'amélioration constatée en 1959 par rapport à l'année précédente doit être attribuée à une atténuation très sensible — sinon à la résorption — de la crise traversée par la Tunisie en 1958.

Et l'organe précité d'ajouter que si notre industrie veut conserver sa place sur le marché tunisien — et saisir les occasions de ventes qui vont s'ouvrir par suite du développement économique — il sied qu'elle soit extrêmement vigilante. La Tunisie ne vient-elle pas, en effet, de conclure deux accords avec l'Italie et la Grande-Bretagne qui prévoient tous deux l'importation de produits horlogers en provenance de ces pays?

## CARNET DU JOUR

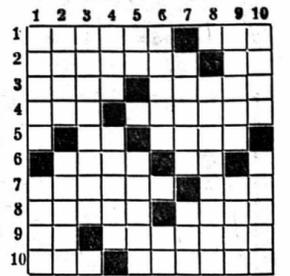
Hôtel Du Peyrou: 20 h. 15, Ensemble Pascale Bonet.

Cinéma  
Studio: 15 h. et 20 h. 30, La soif du mal.  
Cinéa: 14 h. 30 et 20 h. 30, Le rot et mol.  
Apollo: 15 h. et 20 h. 30, Certains l'aiment chaud.  
Palace: 15 h. et 20 h. 30, La valse du gorille.  
Arcades: 15 h. et 20 h. 30, A double tour.  
Rez: 20 h. 15, Dixieland.

PHARMACIE D'OFFICE  
(dés 23 h., pour urgences seulement):  
J. Armand, rue de l'Hôpital

## MOTS CROISÉS

Problème No 187



### HORIZONTALEMENT

- Il se conforme à l'ordonnance. — Il fait dresser les cheveux sur la tête.
- Tumultueux. — Préfixe.
- Qui annonce de la force. — Elle ne vous veut pas de bien.
- Levée. — Elle n'est pas toujours bonne à dire.
- Possessif. — Pour payer la casse.
- Deux numéros pris ensemble à la loterie. — Pronom.
- Attache à la rive. — Conjonction.
- Capitale africaine. — Pourvu.
- Cité légendaire bretonne. — Austères.
- On le met à toutes les sauces. — Garantie.

### VERTICALEMENT

- Somptueux appareil. — Cybèle le changea en pin.
- Epreuve qui déroute le timide. — Repas de vaines espérances.
- Porte-veine.
- Vieillesse. — Pour se mettre à couvert.
- Note. — Anneaux de cordages.
- Espèces de poires. — Considéré.
- Vin d'Espagne. — Elle a des bras le long des côtes.
- Place de tout repos.
- Grassée par un corrupteur. — Résidence de Diane de Poitiers.
- Concept. — On doit se hâter de la dénouer.

### Solution du No 186



### Jeu de

### SOTTENS ET TELEDIFFUSION

7 h., Radio-Lausanne vous dit bonjour. 7.15, Informations. 7.20, disque, premiers propos, concert matinal. 11 h., émission d'ensemble. 12 h., variétés populaires. 12.15, le quart d'heure du sport. 12.30, solutions au jeu. 12.45, Informations. 12.55, succès en tête! 13.15, le quart d'heure viennois. 13.30, compositeurs suisses: A. Moschinger. 16 h., entre 4 et 6... Quelque part dans le monde. 16.15, musiques pour d'autres lieux. 16.20, causerie-audition. 16.40, piano. 17 h., Radio-Jeunesse. 18 h., l'Information médicale. 18.15, le micro dans la vie. 19 h., ce jour en Suisse. 19.15, Informations. 19.25, le miroir du monde. 19.50, je ne suis pas Stiller, feuilleton de Max Frisch. 20.20, la Chaine du bonheur. 20.40, un pour tous, tous pour un! 21.30, orchestre de chambre. 22.30, Informations. 22.35, le miroir du monde. 22.55, instantanés sportifs.

### BEROMUNSTER ET TELEDIFFUSION

6.15, Informations. 6.20, bonjour en musique. 7 h., Informations. 7.05, concert matinal. 10.15, un disque. 10.20, émission radioscopique. 10.50, une page de Lully. 11 h., émission d'ensemble. 11.20, musique tzigane; 11.45, causerie. 12 h., marches et danses de Joh. Strauss. 12.30, nos compliments. 12.50, Informations. 12.40, rendez-vous au Studio 2. 13.30, piano. 13.50, Liedes de C. M. von Weber. 14 h., un entretien.

16 h., music-hall. 16.45, un instant, s'il vous plaît. 17 h., pièces pour flûte. 17.30, émission d'orientation professionnelle. 18 h., apéritif en musique. 18.30, feux rouges et bandes jaunes. 19 h., actualités. 19.20, communiqués. 19.20, Informations, écho du temps. 20 h., sérénade. A. Casetta. 20.20, le vœu de dettes, comédie. H. von Cube. 21.35, musique de chambre contemporaine. 22.15, Informations. 22.20, musique légère autrichienne.

### TELEVISION ROMANDE

20.15, téléjournal. 20.30, propos en liberté. 20.40, l'ai fait un beau voyage, film de P. Rossellini. 21.05, chansons dans un rêve. 21.30, journal-panorama. 21.55, Informations. 22 h., reportage sportif.

### EMETTEUR DE ZURICH

17.30, pour les enfants. 18 h., aventure sous-marine. 20.15, téléjournal. 20.30, théâtre filmé. 21.30, la vie dans un village croate de l'Autriche. 22 h., Informations.



Un des meilleurs romans dessinés français

## CÉCILE

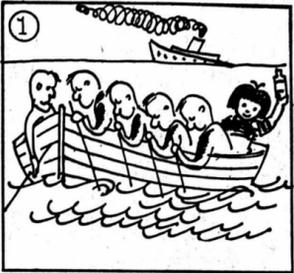
EUH... CÉCILE... TOUT SEUL, AU CHÂTEAU... DE MIENNE ET... EUH... J'AI PENSÉ...

VOTRE ADMIRATEUR VOUS INVITE À PASSER QUELQUES JOURS À VACANCES AVEC NOUS, À LA CAMPAGNE.

QUELQUES JOURS PLUS TARD... OUI, MON CHÉRI! TOUT EST À TOI! TOUT!...

Copyright by Opera Mundi et Cosmopress

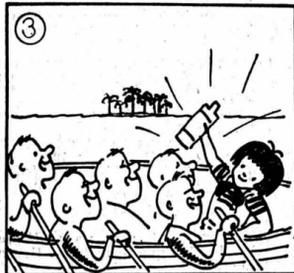
# Nagolet et les naufragés



Au large de la Guadeloupe, un vieux cargo a naufragé; voyez ici, dans la chaloupe, l'équipage découragé.



Mais Nagolet, quel gosse unique, toujours le moral en haut... et, pour sustenter le physique, il dispense du Banago.



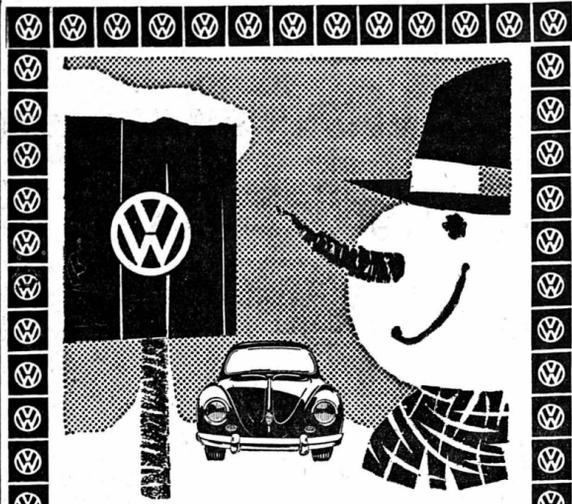
Les lascars, pleins de forces neuves, souquent dur sur les avirons en fournissant ainsi la preuve que ce régime était le bon.



Après quelques jours à la peine ils sont arrivés, les gaillards, dans un paradis - quelle veine! - grâce à Nagolet débrouillard.

## BANAGO

Basse solide pour la vie  
L'aliment diététique fortifiant pour petits et grands  
Fr. 1.90 les 250 gr.



### Pourquoi le conducteur VW, lui, a-t-il le sourire aussi en hiver ?

Parce que sa voiture peut dormir à la belle étoile par tous les temps, voire par les températures les plus basses; parce qu'elle gravit aisément cols et routes escarpés et enneigés; parce qu'elle est d'une absolue sécurité de fonctionnement et d'une très grande économie d'utilisation.

Rouler et économiser, chose possible avec la VW toujours jeune !

### GARAGE HIRONDELLE - NEUCHÂTEL

Pierre SENN Pierre-à-Mazel Tél. 5 94 12

- Boudry: Garage des Jordils, S. à r. l., A. Bindith.
- Cernier: Garage Beau-Site J. Devenoges.
- Fleurier: Garage Léon Duthé.
- Peseux: Garage Central, Eug. Sram.
- La Côte-aux-Fées: Garage Piaget et Brügger.

### Le vélomoteur

Florett type 1960



est livrable immédiatement chez

M. BORNAND Poteaux 4

20 matelas à ressorts, neufs, 90 ou 95 cm. de large, garantis 10 ans, Fr. 95.-  
AU BUCHEON Neuchâtel, tél. 5 26 33

### A VENDRE à très bas prix

2 lits avec sommiers métalliques et matelas; 1 armoire à glace, 3 portes; 2 tables de nuit; 3 chaises; 1 petit buffet bas; 1 petite table carrée; 1 régulateur; 1 machine à coudre « Singer », à pied; 1 cuisinière à gaz, 4 feux et 1 réchaud à gaz, émaillé gris; le tout en très bon état. Tél. 5 61 90, à partir de 18 heures.



## Samedi 13 février

# VOYAGE GRATUIT EN CAR A SUHR

directement à la fabrique-exposition de Pfister-Ameublements S.A.

Pfister-Ameublements S.A. vous présente, pour la première fois, les « nouveaux modèles 1960 ».

Le grand événement de l'année

Renseignements et inscriptions:

Réservez vos places pour le car, par écrit ou par téléphone, à Terreaux 7, tél. (038) 5 79 14  
PFISTER - AMEUBLEMENTS S. A. — NEUCHÂTEL

Départ: le samedi 13 février

de la Chaux-de-Fonds, place de la Gare, à 12 h. 30  
de Neuchâtel, Terreaux 7, à 13 h.  
de Bienne, place de la Gare, à 13 h. 45

éventuellement départs le matin, se renseigner par écrit ou par téléphone



FEUILLETON de la « Feuille d'avis de Neuchâtel »

## L'APPEL DE LA JUNGLE MALAISE

ROMAN

par

ISABELLE DEBRAN

13

Pour rompre ce silence qui pèse sur eux comme un fardeau de plomb, elle murmure, d'une voix qui s'efforce d'être neutre:

— Je vous écoute, Raymond.

Il semble n'avoir pas entendu. Dans le port, un paquebot annonce son départ d'un coup de sirène strident. Bientôt, il ne sera plus qu'un tout petit point noir peu à peu englouti par la mer. La terre est ronde: la portée de la vie humaine est restreinte. En plein océan, un bateau surgit tout à coup à l'horizon. Il se rapproche avec une rapidité d'express; tout comme un train, il croise, s'éloigne... et disparaît. Le tout ne dure que quelques minutes. Chacun s'achemine vers son but, sans un regard en arrière. Aucune sirène ne sifflera plus jamais son départ à elle, rivée désormais à Penang. Par sa volonté. Cela lui donne chaud au cœur.

Mais elle sursaute. La voix de Raymond rompt enfin le silence: — Je viens de passer par toutes les phases de l'espoir et du déses-

poir. Vous m'avez mis cruellement à l'épreuve.

— Le bonheur né de la souffrance est solide comme le roc.

— Ne croyez pas que je vous l'apporte. Mon âme en désarroi est incapable de le dispenser. Le temps de réflexion a-t-il modifié votre décision? Aucune affection... plus normale ne s'est-elle infiltrée dans votre cœur? Etes-vous toujours dans les mêmes dispositions qu'il y a six semaines?

— Toujours, Raymond. Dans un an, dans cinq ans, dans dix ans. Je vous attendrai tout le temps qu'il faudra.

— Alors... que le destin s'accomplisse.

— Raymond!

Elle est dans ses bras. Et cette étreinte est l'aboutissement d'un fervent espoir, le début d'une nouvelle tranche de vie où règnera enfin le bonheur auquel aspire tout être humain.

Et le temps passe, dans une étreinte passionnée, sans un mot,

dans l'abandon absolu, dans une communion intense. Combien de secondes, de minutes se sont écoulées?

Un bruissement révèle une présence.

— Edward... nous... nous sommes fiancés.

Le planteur se verse un whisky.

— Vous ne nous félicitez pas?

— Mais certainement.

— Edward, nous n'avons que vous pour nous présenter les souhaits que l'on a coutume d'adresser aux couples qui s'unissent.

Après un second whisky:

— Je... forme les vœux les plus sincères pour votre... bonheur. Pardonnez-moi d'avoir brutalement et involontairement dérangé votre tête-à-tête.

— Ecoutez-moi, Edward. Asseyez-vous là. Oui, et prenez une cigarette. Nous avons à discuter de choses sérieuses. Mais auparavant, permettez-moi de prier votre cuisinier de mettre un couvert de plus pour le dîner, ce soir.

Au boy, appelé par un claquement de mains, elle donne des ordres en malais. Raymond a un geste de surprise en l'entendant parler cette langue.

— Et maintenant, j'ai à vous faire part d'une nouvelle un peu désagréable pour vous, car je sais combien vous appréciez votre collaborateur: je vous enlève Alfred.

— Je vous ai déjà donné plus que vous ne l'imaginez, Yolande.

Mais vous me voyez prêt à vous sacrifier bien davantage encore... à condition que ce soit pour votre bien.

— Merci, grand ami. Vous m'émouvez jusqu'aux larmes. Mais parlons affaires. Nous voudrions acquiescer, en Malaisie même, une plantation qui ne soit pas trop éloignée d'ici, afin que nous puissions vous voir souvent. Connaissez-vous quelque chose de ce genre?

Raymond s'agit:

— Que dites-vous, Yolande? Je n'ai aucune fortune. Vous savez bien que la mienne...

— Je sais, je sais mais je ne suis pas venue avec les mains tout à fait vides: mon appartement, mes meubles, mes bijoux, mes petites économies... et le remboursement du prix de mon avion, Edward! Car je l'ai amené indemne ici. Et j'ai été assez heureuse pour pouvoir emporter sur moi tout ce qui a été réalisé à Paris. Nous disposons donc, Raymond et moi...

— Alfred et vous.

— Alfred et moi, d'une petite somme qui nous permettra d'être propriétaires. Connaissez-vous quelque chose dans les alentours?

Edward reste un instant silencieux. Puis, ayant allumé une nouvelle cigarette, il articule avec effort:

— Ma compagnie cherche acquéreur pour une plantation dans Kedah, l'Etat malais d'en face. Mais elle est dans une condition lamen-

table et personne n'en veut. Vous pourriez l'obtenir pour un prix infime. Cependant je ne vous conseille pas de conclure cette très mauvaise affaire; ce serait pour vous une véritable vie d'enfer qui n'est pas pour une femme blanche.

— Qu'en pensez-vous, Alfred?

— C'est à vous de décider. Je connais cette plantation; son prix ne doit pas dépasser le montant de mes économies. En ce qui me concerne, je ne crains pas le travail, même celui d'un forçat.

— Le travail d'un planteur ressemble fort à celui d'un forçat, Limours, dit Edward qui a retrouvé apparemment son calme habituel. Hormis la petite différence que le planteur risque sa vie à chaque heure de son existence, tandis que le forçat a presque toujours la sécurité. En revanche, le planteur est son seul maître; et c'est bien quelque chose.

— Si mon fiancé est d'accord, voulez-vous visiter le domaine avec lui et, s'il lui convient, l'emmener à Singapour pour les formalités? Pendant ce temps, je préparerai ici celles du mariage. Et maintenant, prêtez donc un smoking à Alfred pendant que je passe une toilette de soirée. Dans un quart d'heure je serai prête.

Au dessert, Yolande dit, en fermant les yeux pour mieux rassembler ses souvenirs et pour ne pas

être troublée par l'expression des visages de ses convives:

— Mes chers amis, il y a un peu plus de six mois, au cours d'un dîner, mes fiancailles ont été célébrées à Paris dans le décor d'un restaurant de luxe. Aucun accord préalable n'avait eu lieu. J'ai été prise à l'improviste par un brillant aristocrate, entouré de non moins brillants camarades. Et c'est au coup clair en mon cœur. La silhouette d'Alfred est entrée à jamais en moi, avec l'aide, s'il m'en souvient bien, de cet « homme du monde » lui-même. Passons sur les détails. La soirée s'est dignement terminée au « Chat qui miaule ». C'est un fort sélect établissement très en vogue où courait alors le Tout-Paris pour entendre une certaine Koukounor, la protégée de mon « fiancé », laquelle convoitait plus à peine que moi une couronne de comtesse. Et là, à travers les brumes de la fumée et de l'écœurément, une existence nouvelle a commencé en moi; car ce jour-là, j'ai décidé de me lier à... Alfred. C'est pour cela que cet événement, sans autre importance, est resté gravé dans mon souvenir et que je l'évoque devant vous... Dites, mes amis, vous plait-il que cette soirée-ci s'achève également par du chant, mais... sans Koukounor?

(A suivre.)



TOUS LES JOURS  
A 15 H. ET 20 H. 30

# APOLLO

SAMEDI ET DIMANCHE  
MATINÉE A 14 H. 45

PARLÉ FRANÇAIS

ADMIS DÈS 18 ANS

Tél. 5 21 12 Dès aujourd'hui

Un chef-d'œuvre  
comique...  
ON RIT TELLEMENT QU'ON A MAL!  
(« L'AURORE. »)

★ Le film le plus drôle de l'année! ★

Un vrai  
feu d'artifice!  
(« LE CANARD ENCHAÎNÉ. »)

MARILYN MONROE  
TONY CURTIS  
JACK LEMMON



UNITED ARTISTS

DANS LA PRODUCTION DE **BILLY WILDER**

## "CERTAINES L'AIMENT CHAUD"

**EN 5 à 7**

Samedi, dimanche,  
lundi

**à 17 h. 30**

Admis dès 16 ans

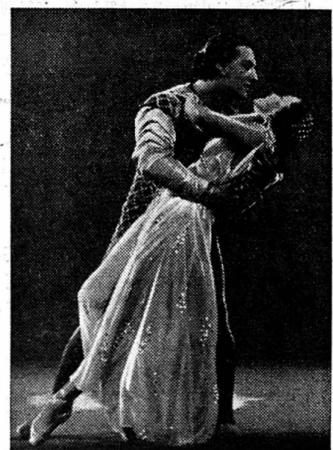
Une féerie en couleurs

Une exclusivité artistique! Les maîtres des ballets russes  
Les meilleurs danseurs du monde

*Galina OULANOVA et Youri IDANOV*  
dans

## ROMÉO et JULIETTE

avec les grands ballets des OPÉRAS de MOSCOU et de LENINGRAD



Avantageux...



ce beau meuble combiné  
face et côté enoyer,  
ne coûte que **495.-**  
Fr

A voir au 2me magasin

Mobilier  
**G. Meyer**  
NEUCHÂTEL

rue des Fausses-Brayes  
Tél. (038) 5 75 05

A vendre, pour cause  
de départ,

**1 cuisinière**

à gaz et bois combinée,  
émaillée grise, complète,  
3 feux pour le gaz, plus  
four, 2 feux pour le bois,  
plus bouilloire. Prix  
avantageux. Pour visiter,  
prière de téléphoner au  
No 8 41 47, Pesex, entre  
12 h. 30 et 13 h. 30 et  
dès 19 heures.

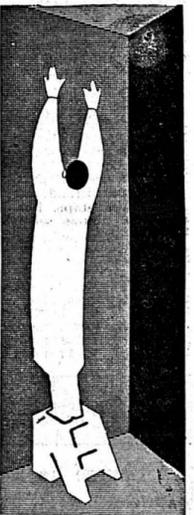
VOTRE  
**ARGENTERIE**  
REMISE  
A  
NEUF  
PAR  
**Springer**  
FLEURIER NE  
PRIX  
INTERESSANTS

**DUVETS**

1/2 duvet 40.-  
3/4 édredon 75.-  
pur édredon 95.-  
dimensions 120 x 160 cm.

Livrable tout de suite

E. NOTTER  
Terreaux 3  
Tél. 5 17 48



**PAPIERS  
PEINTS**

DERNIÈRES  
NOUVEAUTÉS

Grand choix au magasin  
spécialisé

**M. THOMET**  
Ecluse 15

Le soutien-gorge  
**maidenform**  
En vente  
au  
magasin spécialisé

**CORSETS  
GALLOPINI**

TEL. 5 50 30  
CHAVANNES 3  
NEUCHÂTEL

**Lits doubles**



complets, avec 2 proté-  
ge-matelas, et 2 matelas  
à ressorts, garan- **295.-**  
tis 10 ans, Fr

A voir au 2me magasin

Mobilier  
**G. Meyer**  
NEUCHÂTEL

rue des Fausses-Brayes  
Tél. (038) 5 75 05

# L'actualité suisse et neuchâteloise

## VAL-DE-TRAVERS

### Après l'arrestation de l'auteur des incendies de Saint-Sulpice et du Bois-de-Croix

(c) L'Algérien Ali B., auteur des incendies de Saint-Sulpice et du Bois-de-Croix et dont nous avons annoncé l'arrestation dans notre numéro d'hier, errait mardi au milieu de la matinée près de la Jotte sur Travers.

Il demanda un morceau de pain à la famille Charles Blaser qui exploite la ferme. Pris en pitié, Ali B. fut sustenté. Il était très légèrement vêtu, chaussé d'espadrilles et complètement frigorifié, ayant passé la nuit à la belle étoile.

Connaissant les incendies de Saint-Sulpice et du Bois-de-Croix, la famille Blaser eut des soupçons sur le Nord-Africain. Elle lui demanda ses papiers d'identité. Il répondit qu'il n'en avait pas sur lui, car la police de Neuchâtel les détenait.

C'est alors que M. Blaser proposa à Ali B. de téléphoner à la gendarmerie. Il acquiesça et quand le gendarme de Travers arriva, l'Algérien ne fit aucune résistance pour le suivre.

**Sans travail depuis sept mois**

Avant son arrestation, Ali B. donna quelques précisions à son hôte de la nuit sur son existence. Né à Alger, il dut quitter son pays à l'âge de 16 ans. B. prétendit que les fellaghas avaient tué son père, sa mère, sa belle-sœur et ses deux frères. Deux de ses frères auraient aussi disparu.

Arrivé en France, B. prit domicile à Paris. Il exerça le métier de peintre en bâtiment dans la capitale française. En raison des événements politiques que l'on connaît, il n'eut bientôt plus de travail. Il se dirigea alors vers l'est. Il y a maintenant sept mois qu'il n'exerce plus aucune activité professionnelle. On pense que B. passa la frontière durant le week-end, car il affirma qu'il s'était rasé pour la dernière fois samedi avant de quitter Pontarlier.

**BUTTES**  
**Bois-gentil en fleur**

(sp) Récemment, quelques branches de bois-gentil en fleur ont été cueillies dans un jardin au quartier Derrière-Ville.

**FLEURIER**  
**Etat civil de janvier**

(c) **NAISSANCES** : 1er janvier, Maryline-Chantal Rognon, de Rémy-Daniel et d'Yvette-Mady, née Weissbrodt, Fleurier, Maternité, 3. Alfredo Berion, d'Armando et de Piera, née Butte, Fleurier, Maternité, 15. Pierre-Emile-Virgile Pulppe, de Pierre-Valentin et d'Yvonne Eugénie, née Durig, Fleurier, Maternité, 16. Eugénio-Marco Martin, de Gustavo et d'Elisa, née Martin, Fleurier, Maternité, 20. Georges-Aurèle Tissot, de Aurèle-Emile et de Josiane-Germaine, née Erb, la Brévine, Maternité, 21. Michel-André Tissot, de Aurèle-Emile et de Josiane-Germaine, née Erb, la Brévine, Maternité, 22. Chantal Borel, de Paul-Henri et de Rosa, née Wyttenbach, Fleurier, Maternité.

**MARIAGE** : 22, Charles-René Bader, Bâlois, et Yvette-Anny Switalek, Bernoise.

**DÉCÈS** : 4, Angèle-Berthe Uberschlag, née Vaucher, née le 26 décembre 1883. 5, Annita Magni née Nannicini, née le 1er mars 1894. 9, Roger-Albert Zaugg, né le 11 juillet 1912, Jeanne-Marie Wermelle, née le 27 janvier 1893. 19, Julie-Adèle Juvet née Thibaud, née le 12 janvier 1880; Adrienne-Fernande Zwald, née le 17 mars 1893.

## Nouvelles économiques et financières

**Bourse de Neuchâtel**

**ACTIONS** 9 fév. 10 fév.

|                         |         |   |         |
|-------------------------|---------|---|---------|
| Banque Nationale        | 700.-   | d | 700.-   |
| Crédit Fonc. Neuchâtel  | 640.-   | d | 645.-   |
| La Neuchâteloise as.g.  | 1450.-  | o | 1450.-  |
| Ap. Gédy Neuchâtel      | 210.-   | d | 215.-   |
| Cabl. élec. Cortaillod  | 15800.- | d | 16000.- |
| Cabl. et Tréf. Cossonay | 4900.-  | o | 4850.-  |
| Chaux et Cim. Suls      | 1750.-  | d | 1750.-  |
| For. m. Chât. S. A.     | 2020.-  | d | 2020.-  |
| Ciment Portland         | 7450.-  | d | 7450.-  |
| Suchard Hol. S.A. «A»   | 500.-   | d | 500.-   |
| Suchard Hol. S.A. «B»   | 2525.-  | d | 2500.-  |
| Tramways Neuchâtel      | 670.-   | d | 670.-   |
| Sté Navigation lacs     |         |   |         |
| Niel-Morat, priv.       | 65.-    | d | 65.-    |

**OBLIGATIONS**

|                |            |        |        |
|----------------|------------|--------|--------|
| Etat Neuchâtel | 2 1/2 1932 | 98.-   | 97.75  |
| Etat Neuchâtel | 3 1/2 1945 | 100.25 | 100.25 |
| Etat Neuchâtel | 3 1/2 1949 | 100.25 | 100.25 |
| Com. Neuch.    | 3 1/2 1947 | 97.-   | 97.-   |
| Com. Neuch.    | 3 1/2 1951 | 95.-   | 95.-   |
| Ch.-de-Fds     | 3 1/2 1946 | 99.-   | 99.-   |
| Le Locle       | 3 1/2 1947 | 99.-   | 99.-   |
| For. m. Chât.  | 3 1/2 1951 | 94.-   | 97.50  |
| Elec. Neuch.   | 3 1/2 1951 | 90.50  | 90.50  |
| Tram. Neuch.   | 3 1/2 1946 | 98.-   | 98.-   |
| Palliard S.A.  | 3 1/2 1948 | 100.-  | 100.-  |
| Suchard Hol.   | 3 1/2 1953 | 95.-   | 95.-   |
| Tabcas N.Ser.  | 3 1/2 1950 | 99.-   | 99.50  |

**Billets de banque étrangers**  
du 10 février 1960

| Achat      |        | Vente   |         |
|------------|--------|---------|---------|
| France     | 85.-   | 89.-    | 89.-    |
| U.S.A.     | 4.31   | 4.35    | 4.35    |
| Angleterre | 12.-   | 12.25   | 12.25   |
| Belgique   | 8.55   | 8.75    | 8.75    |
| Hollande   | 113.50 | 115.50  | 115.50  |
| Italie     | -68    | -70 1/2 | -70 1/2 |
| Allemagne  | 102.50 | 105.-   | 105.-   |
| Autriche   | 16.50  | 16.85   | 16.85   |
| Espagne    | 7.-    | 7.30    | 7.30    |

**Marché libre de l'or**

|                |               |
|----------------|---------------|
| Pièces suisses | 30.25/31.25   |
| françaises     | 30.75/31.75   |
| américaines    | 39.75/41.-    |
| allemandes     | 7.90/8.20     |
| lingots        | 4885.-/4920.- |

**Société de banque suisse**

Dans sa séance du 10 février, le conseil d'administration de la Société de banque suisse a approuvé les comptes de l'exercice 1959. Après affectation de 9.280.679 fr. 42 aux amortissements et provisions, y compris les fonds réservés pour constructions nouvelles, le bénéfice net s'élève à 30.742.809 fr. 91, contre 28.549.071 fr. 38 en 1958.

Il sera proposé à l'assemblée générale des actionnaires d'allouer 2.000.000 fr. à la caisse de pension, de fixer le dividende à 10 % contre 9 % l'an dernier, de répartir 10.000.000 fr. à la réserve spéciale et de reporter à 3.263.899 fr. 08, contre 3.508.229 fr. 17 l'année précédente.

Après l'approbation des propositions du conseil d'administration, les fonds propres figurant au bilan atteindront 308 millions de francs.

**BALE**

|                       |         |   |          |
|-----------------------|---------|---|----------|
| Ciba                  | 7125.-  | d | 7175.-   |
| Sandoz                | 6925.-  | d | 6980.-   |
| Geigy, nom.           | 11690.- | d | 11.700.- |
| Hoffm.-La Roche (b.j) | 18650.- | d | 18.600.- |

**GENÈVE**

|                       |       |   |       |
|-----------------------|-------|---|-------|
| Amorosee              | 157.- | d | 155.- |
| Genève Paris          | 251.- | d | 250.- |
| Charmilles (Atel. de) | 915.- | d | 915.- |
| Physique porteur      | 715.- | d | 715.- |
| Sécheron porteur      | 500.- | d | 500.- |
| S.E.F.                | 322.- | d | 318.- |

## SAINT-IMIER

### Centre l'enlaidissement du Chasseral

On nous écrit :

Les sociétés de développement (section Pro Jura) et d'embléement de Saint-Imier ont constaté avec regrets qu'une ligne téléphonique aérienne (141 poteaux sur 3 km. environ) avait été construite dans des sites les plus pittoresques et les plus sauvages du Chasseral, le parc jurassien de la Combe-Grède.

La création d'une réserve naturelle et le lâcher de chamois dans cette région contribuent efficacement à l'embellissement de la nature et au développement du tourisme. Pourquoi, dès lors, enlaidir ces lieux par d'innesthétiques poteaux ?

Le progrès technique a des avantages appréciables et personne ne contestera la nécessité de relier les fermes de montagne au réseau téléphonique. Il semble cependant que la solution plus onéreuse, certes, mais respectant l'intégrité du parc de la Combe-Grède, de poser un câble souterrain, aurait à être choisie. D'ailleurs, les décrets du Conseil exécutif du canton de Berne du 6 mai 1932, du 16 juin 1933, du 4 juin 1940, du 3 septembre 1948, du 27 septembre 1957, interdisent, sans autorisation spéciale de la direction des forêts, d'apporter des changements de droit ou de fait dans cette région, en particulier de construire des bâtiments ou installations.

En conséquence, les sociétés précitées protestent avec vigueur contre ces atteintes injustifiées aux beautés naturelles de cette région pourtant protégée, et souhaitent que les autorités responsables prennent les mesures qui s'imposent.

## PESEUX

**Une jambe fracturée à ski**

Hier après-midi, à 15 h 30, une ambulance de la police a dû aller chercher une habitante de Pesieux, Mme Amélie Feux, à la Vuedes-Alpes, qui s'était fracturée la jambe droite à ski. L'ambulance l'a conduite à l'hôpital des Cadolles.

## BIENNE

### Au tribunal de district

(c) Le tribunal de district a siégé mercredi sous la présidence de M. P. Jordan et s'est occupé d'une affaire qui a mené dix prévenus à la barre. Le principal coupable est un ancien marchand de vélos. Il a proposé une bonne « combine » à plusieurs de ses clients. Ils lui laissent leurs vieux vélos bien usés, lui se chargeant de les faire disparaître. Les propriétaires devaient ensuite porter plainte et les prévenus avaient volé aux assurances. Avec l'argent ainsi escroqué, le marchand pouvait remettre un bon vélo à ses clients.

Mais le pot-aux-roses fut découvert. Tous les prévenus, au nombre de neuf, pour la plupart jeunes, reconnurent leurs délits. Ils assurent avoir agi sans réflexion et sans repentir. Ceux qui n'ont encore jamais eu maille à partir avec la police obtiennent des condamnations allant de 45 jours à quatre mois d'emprisonnement avec sursis pendant deux ans. Deux jeunes récidivistes sont condamnés ferme à trois et sept mois d'emprisonnement. Le marchand, qui jusque-là jouissait d'une bonne réputation, qui a payé les sommes escroquées aux volés, a été condamné à un an de détention sans déduction de huit jours de prévention avec sursis pendant quatre ans. Les frais seront payés solidairement au prorata de la gravité des délits.

## GRANDSON

### La soirée annuelle des gymnastes

(c) Le samedi 6 février était un jour de fête pour les gymnastes grandsonnois : actifs, dames, pupilles et pupilles convoqués en fin de cette journée leurs parents et amis à leur soirée annuelle. Préparé avec soin et agréablement varié, le programme permit d'apprécier les progrès des petits et des grands dans des exercices aux anneaux, aux barres parallèles, dans des préliminaires à mains libres ou avec massues ou cerceaux. Sous le titre « Suisse-nous dans le Midi de la France », nos gymnastes emmenèrent un public enchanté à Crévettes-sur-Mer où l'attendait le maire qui sut faire, avec l'accent, les honneurs de sa petite cité. Et ce fut une suite variée de huit exercices à titres prometteurs : pêcheurs, garçons de café, au pays des cigales, fée sur-marin (avec la lumière noire), marins, vagues, voliers, fête des roses et dans du folklore.

## VAL-DE-TRAVERS

### La pompe à eau fonctionne mal

(c) Des contrôles ont révélé que la conduite souterraine alimentant la station de pompage de Grandson qui, établie pour pouvoir débiter 12.000 litres par minute, ne permet en réalité le passage que de 9120 litres selon le niveau du lac. Ce déficit serait dû à l'augmentation du coefficient de rugosité de l'intérieur de la conduite.

Dans ces conditions la municipalité demande au Conseil communal un crédit de 50.000 francs pour l'installation d'une pompe d'accélération destinée à augmenter le débit de cette conduite.

## CHIÈTRES

### Transhumance

(sp) On assiste ces jours-ci, au Kreuzberg, près de Chiètres, au passage de 300 moutons qui, sous la conduite de deux bergers et de plusieurs chiens, se dirigent des Grisons vers Genève.

## GENÈVEYS-sur-COFFRANE

### Une soirée réussie

(c) Les sociétés faisant partie de l'Union des sociétés locales se sont retrouvées samedi soir à la halle de gymnastique pour participer à la grande soirée annuelle.

Chaque société s'était présentée en pleine forme; tout avait été mis en œuvre pour que le programme de chant, de musique, de gymnastique et de théâtre soit parfait. Présidée par M. W. Collin, président, la soirée a été menée par M. E. Tissot, qui avait la tâche de présenter les sociétés et de faire suivre leur programme. Un très nombreux public a participé à cette soirée et a encouragé par de nombreux applaudissements les diverses sociétés.

## LAUSANNE

**ACTIONS**

|                         |        |   |        |
|-------------------------|--------|---|--------|
| B.C. Vaudoise           | 925.-  | d | 930.-  |
| Crédit Foncier Vaudois  | 895.-  | d | 895.-  |
| Romanche d'Electricité  | 625.-  | d | 625.-  |
| Ateliers constr., Vevey | 570.-  | d | 570.-  |
| La Suisse-Vie           | 4800.- | d | 4800.- |

**GENÈVE**

|                       |       |   |       |
|-----------------------|-------|---|-------|
| Amorosee              | 157.- | d | 155.- |
| Genève Paris          | 251.- | d | 250.- |
| Charmilles (Atel. de) | 915.- | d | 915.- |
| Physique porteur      | 715.- | d | 715.- |
| Sécheron porteur      | 500.- | d | 500.- |
| S.E.F.                | 322.- | d | 318.- |

## CHEZARD-SAINT-MARTIN

### Assemblée générale de la fanfare «L'Ouvrière»

(c) Les membres de notre fanfare ont tenu, vendredi dernier, leur assemblée générale administrative à l'hôtel de la Croix-d'Or, à Chézard, sous la présidence de M. Daniel Diacon.

L'appel fait constater la présence de 26 membres et quelques absents retenus par la grippe. Les procès-verbaux de la dernière assemblée générale et d'une assemblée extraordinaire n'appellent pas de remarques et sont adoptés.

Le président présente ensuite un rapport très complet sur la marche de la société durant l'exercice écoulé. Il relève que la société a effectué 60 services, répétitions comprises, durant cette période.

La nomination du comité n'apporte pour ainsi dire pas de changement; il se compose de MM. Daniel Diacon, président; Maurice Descombes, vice-président; Eric Renaud, secrétaire-caissier; Roland Hoffmann, René Lager, Georges Sandoz et Francis Meyer, membres. M. Ernest Monnier reste fidèle à son poste de banquier ainsi que M. Rémy Jaquet à celui d'archiviste. Les délégués au groupement des sociétés locales seront MM. Arthur Jaquet, René Jaquet et Jean-Paul Jeannerat. Les vérificateurs de comptes MM. Jean-Paul Augsburgier et Marcel Veuve.

Enfin M. Francis Bercher est réélu directeur par acclamation et M. Jean-Paul Jeannerat, sous-directeur. La commission musicale se composera de MM. Francis Bercher, Jean-Paul Jeannerat, Daniel Diacon, Roland Hoffmann et Armand Guinche.

La liquidation de ce copieux ordre du jour fut rondement menée et la séance fut suivie d'un souper excellent servi. De beaux films furent présentés par M. Bercher et la soirée tout entière se déroula dans la meilleure ambiance.

## Orientation civique

(c) Les cours d'orientation civique aux futures électrices a pris fin. Organisé par le Conseil communal, ce cours, qui a obtenu un plein succès, était présidé par la direction de M. G.-A. Assalimann, instituteur, avec la collaboration de MM. Louis Veuve-Hoffmann et René Luthy, députés.

La commune de Chézard-Saint-Martin compte 390 électrices et 303 électeurs.

## Veillée de paroisse

(c) C'est à une participation record de cent quarante paroissiens que le pasteur Forret souhaita la bienvenue samedi dernier à la veillée de paroisse à l'occasion de la veillée de paroisse. La tradition établie ces dernières années se maintient et attire toujours davantage de monde et le souper servi en cette circonstance fut l'occasion d'une véritable fête familiale appréciée de chacun.

Sous la direction de M. Luthy, la soirée se déroula variée et souhait. Tout au long du repas et au cours de la soirée de belles productions musicales — chants, guitare, piano, clarinette, etc. — furent présentées et obtinrent un plein succès.

Quant au repas, les anciens d'Église qui en assumèrent la charge et l'exécution s'en tirèrent fort honorablement.

## COFFRANE

### Caisse de crédit mutuel

(c) L'assemblée générale ordinaire a réuni un bon nombre de sociétaires. Le dernier procès-verbal est accepté sans modification. MM. Eric Magnin et Jean-Paul Greillat sont nommés scrutateurs.

M. Paul Jacot, président du comité de direction, présente son rapport. Il relève les résultats satisfaisants de l'exercice écoulé, grâce à une année excellente de nombreux points de vue. L'association continue à progresser; le nombre de ses membres est de 125 et a augmenté de cinq unités. Des félicitations ont été adressées de Saint-Gall à M. Perrenoud pour la tenue impeccable des écritures. Le caissier donne un aperçu des diverses opérations survenues en cours d'exercice, soulignant la bonne tenue des comptes débiteurs.

De son côté, le conseil de surveillance déclare que des vérifications ont fait constater la parfaite régularité des écritures et les comptes sont acceptés.

MM. Fritz Biegler, Jean Greillat, Paul Greillat, sociétaires membres du comité de direction pour une durée de 4 ans. M. B. Perrenoud est confirmé par acclamation dans ses fonctions de caissier.

M. André Perret, membre du conseil de surveillance, ayant demandé à être remplacé, c'est M. Félix Bernasconi qui est nommé à sa place au bulletin secret par 36 voix. Cette séance fut suivie de films présentés par M. Emery, secrétaire de l'éducation physique.

## VAL-DE-TRAVERS

### Avec la Baguette

La société de tambours et clairons «La Baguette» a organisé sa soirée annuelle le 6 février. Elle a obtenu un grand succès. La présentation de Max Lerel avec les 20 tambours et clairons dans une fantaisie Luzia et le mime extraordinaire Franz Meyer ont été fortement applaudis; de même que le jeune trio Röhner.

Pour la première fois «La Baguette» a présenté un public de jeunes élèves clairons et tambours.

M. Paul Jordan, président, a remis à M. Roger Hofler une chaîne en le félicitant chaleureusement de ses 16 ans d'activité au comité; il a remis également deux médailles pour 5 ans d'activité dans la société à Mlle Colette Berrissey et M. Bernard Badoux.

Pour la fin du programme «La Baguette» s'est produite dans un répertoire sensationnel, fortement apprécié par le public.

## A la fanfare de la Croix-bleue Neuchâtel

Cette société a tenu son assemblée générale le 30 janvier, à la chapelle de l'Espoir.

Les différents rapports sont adoptés puis des membres récompensés pour leur assiduité aux soixante-huit répétitions durant l'année écoulée; ce sont : MM. Willy Bardet, Paul Berthoud, Jacques Matile, Wilhelm Bardet et Marc Favre.

Le président donne des renseignements sur la soirée qui a été fixée au 2 avril et qui aura lieu à la chapelle de l'Espoir. Le caissier, M. Ernest Robert, déclare toute réélection après dix-huit ans d'activité.

Le comité élu pour le prochain exercice sera composé de : MM. Marc Favre, président; Wilhelm Bardet, vice-président; Claude Robert, caissier; Henri Nussbaumer, secrétaire; Eric Nussbaumer, secrétaire; Paul Berthoud, archiviste.

Le directeur, M. W. Krähnenbühl, est réélu à l'unanimité, de même que le sous-directeur, M. Charles Bühler.

## Un musicien récompensé

(c) A Lignières, où se déroulait dimanche l'assemblée de l'Association des musiciens neuchâtelois, un musicien de la fanfare «L'Harmonie» de notre village, M. A. Sigrist, a reçu des mains de M. J. Dubois, président cantonal, une médaille fédérale pour 35 ans de sociétariat. M. Sigrist a été président de la société durant de nombreuses années. Parfait musicien, dévoué et serviable, il est un exemple pour ses camarades qui l'ont félicité dimanche.

## COMMUNIQUÉS

**Troisième conférence des Amis de la pensée protestante**

«Le témoignage des laïcs dans un monde en pleine transformation», telle est la vaste et importante, que M. Maurice Costil, pasteur à Paris, traitera le samedi 13 février, à la Grande salle des conférences. Lutter contre l'indifférence religieuse ne peut être seulement l'affaire des pasteurs, mais de tous les citoyens. Il est donc important de comprendre à un monde qui évolue rapidement la valeur permanente du message chrétien.



## ÉTRANGE FUITE

### D'UN AVOCAT ZURICOIS

COIRE. — Me Nicolaus Bernoulli, avocat zuricois, a disparu depuis le 23 novembre. En 1956, il avait retenu l'attention de l'opinion publique, lorsqu'il était parti en uniforme et armé de son fusil d'ordonnance pour la Hongrie, afin de combattre aux côtés des insurgés. Le dimanche 22 novembre dernier, le disparu se rendit à Coire, où il passa la nuit dans un hôtel. Le lundi 23 novembre, sa voiture fut découverte endommagée à 18 h. 20 près de Maladers, sur la route Coire - Arosa. L'auto était sortie de la chaussée et avait dégringolé, jusqu'au moment où elle avait été retenue par un sapin. Depuis lors, on avait perdu toute trace de Me Bernoulli. La police cantonale des Grisons vient de publier le communiqué que voici sur cette disparition :

## IL AVAIT TOUCHÉ DES CHÈQUES POUR UN MILLION DE FR. FRANÇAIS

« Dans l'affaire de la disparition de Me Nicolaus Bernoulli, on apprend que le susnommé trois jours avant sa disparition de Coire, donc le 20 novembre, avait touché auprès d'une banque zuricoise des chèques pour un montant de plus d'un million de francs français, principalement des chèques bancaires, qui s'étaient fait établir par une banque du Midi de la France. Il avait en outre acheté un montant important d'argent français. Il avait déclaré au caissier de la dite banque qu'il avait l'intention de visiter la Provence. La recherche du disparu s'est donc portée essentiellement du côté de la France et l'Interpol de Paris pouvait annoncer, le 8 janvier 1960, qu'après avoir disparu de Coire, Me Bernoulli était descendu du 24 au 28 novembre dans un hôtel parisien, ayant produit comme pièce d'identité le passeport qu'il s'était fait établir trois semaines plus tôt à Zurich. A partir de Paris, la trace de Me Bernoulli s'efface et l'on n'a pu jusqu'ici découvrir où il séjourne. Toutefois, toutes les circonstances indiquent clairement que le disparu doit séjourner quelque part en France et que sa disparition n'a constitué qu'une fuite camouflée. On peut avec certitude exclure l'hypothèse d'un crime. L'Interpol a entrepris la recherche de Me Bernoulli. »

\* Les abbés de la congrégation suisse des Bénédictins, réunis à Disentis, ont élu comme président l'abbé du couvent de Marienstein, Basile Niederberger, qui est âgé de 67 ans et qui dirige ce couvent depuis 1937.

\* Au début de 1960, la flotte suisse de haute mer comptait 27 unités d'une capacité totale de 211.596 tonnes. La flotte rhénane suisse se composait de 421 navires ayant une capacité de 12 unités en une année d'une capacité de 359.161 tonnes.

## Le prix du lait à Neuchâtel

Dès le 1er février 1960, les consommateurs ravitaillés par le commerce laitier privé ont supporté une hausse de 2 ct. par litre de lait.

La Société coopérative de consommation de Neuchâtel (S.C.C.N.) n'a pas appliqué d'emblée cette hausse, car elle désirait préalablement être renseignée sur les charges de la Centrale et sur les intentions du contrôle des prix quant à l'augmentation de marge demandée par la Centrale.

La S.C.C.N. considère qu'il est de son devoir de tirer au clair toutes les incidences financières — sur le budget de la ménagère — de la mise en service de la Centrale laitière de Neuchâtel.

La Centrale a été créée dans l'intérêt du consommateur. Il faut que ce but soit atteint dans des conditions normales et de la manière la moins onéreuse.

Qu'en est-il exactement ?

D'abord — et c'est la base de tout le problème — la Centrale a coûté infiniment plus cher que les deux premiers budgets présentés, l'un au Grand Conseil le 14 février 1955, l'autre à la S.C.C.N. et à la Société des laitiers privés le 26 juin 1956.

Les responsables de la Fédération laitière et, éventuellement, les autorités qui subventionnent et garantissent un emprunt de Fr. 800.000.—, ont à connaître le pourquoi et le comment des dépassements.

La S.C.C.N. et les consommateurs savent seulement que les charges financières de la Centrale ont dépassé de 6,06 ct. par litre de lait. Voici un bref tableau du système de répartition de ces frais :

|          |   |
|----------|---|
| 0.65 ct. | marge de la Centrale;   |
| 0.50 ct. | abandon volontaire d'une partie de la marge des débiteurs de lait;                    |
| 1.55 ct. | supplément de marge demandé à la Caisse fédérale de compensation (contrôle des prix); |
| 2.- ct.  | hausse aux consommateurs;   |
| 1.36 ct. | couverture interne; prérogation avec le bénéfice sur beurre, yoghourt, etc.           |
| 6.06 ct. |   |

## On constate d'emblée que le consommateur est sollicité pour la plus large part.

On a affirmé et écrit que le consommateur avait — en demandant la création de la Centrale — donné sa parole qu'il accepterait sans autre augmentation de 2 ct. par litre.

La S.C.C.N. prétend qu'il n'en est rien.

Des opinions isolées de toute nature ont pu être émises. Examinons cependant ce qui est seul valable, ce qu'a été dit au Grand Conseil par le rapporteur de la commission chargée d'examiner le projet de subventionnement :

« Certains commissaires sont préoccupés par la répercussion des dépenses envisagées sur le prix du lait vendu aux consommateurs. Il résulte des explications données qu'une augmentation d'un centime est probable. »

Et maintenant, on charge le consommateur du double de ce qui avait été prévu.

C'est mis au point, la S.C.C.N. pense néanmoins que les consommateurs feront l'effort imposé.

Mais avant de le faire, ils veulent être assurés que ce qui leur est demandé est bien une augmentation de 2 ct. par litre et non pas 3 ou 4 ct. dans quelques mois. Ils ne veulent pas être pris au jeu de la hausse. Pourquoi cette crainte ? C'est qu'en effet, le représentant du contrôle des prix a déclaré que sa participation de 1.55 ct. n'était pas garantie. Si la caisse fédérale n'intervient pas en faveur de la Centrale de Neuchâtel comme elle le fait — et parfois pour des sommes plus élevées que d'autres centrales de Suisse, qui supporteront la manque à gagner de la Centrale locale ?

La solution facile consiste à s'adresser chaque fois au portemonnaie de la ménagère. C'est ce que nous voulons éviter.

Le contrôle des prix doit prendre une position claire, comme il l'a fait pour d'autres villes de Suisse.

Malheureusement, la Centrale de Neuchâtel arrive au moment où la caisse fédérale a reçu l'ordre du Conseil fédéral d'alléger ses prestations.

Nous comprenons les besoins d'argent qui se font cruellement sentir à Berne pour des raisons connues, mais, cependant, la ville de Neuchâtel n'a pas coûté cher dans le domaine laitier, jusqu'ici. On peut dès lors revendiquer un traitement au moins égal à celui consenti à d'autres villes, tant et aussi longtemps que le statut de la Caisse de compensation n'aura pas été modifié par les Chambres.

Notre décision de ne pas appliquer la hausse du prix du lait a provoqué la réaction attendue.

Le sous-directeur de l'Office fédéral du contrôle des prix a rencontré le comité directeur de la S.C.C.N. le 2 février 1960. Des déclarations rassurantes nous ont été faites. Elles ont été confirmées par écrit. Les voici :

« A votre demande, nous avons déclaré qu'à part l'augmentation autorisée le 1er février 1960, une nouvelle hausse spéciale sur la place de Neuchâtel ne doit pas être, à notre avis, envisagée. »

«...après la hausse du 1er février 1960, le développement de la formation du prix du lait à Neuchâtel sera le même que dans toutes les autres grandes agglomérations. »

Après cela, la situation est bien définie. Il ne sera plus possible de revenir devant les consommateurs avec une nouvelle hausse de prix rendue nécessaire par les charges de la Centrale de Neuchâtel. Reste l'éventualité d'une modification de prix sur le plan national, c'est-à-dire un autre problème.

Maintenant que l'assurance a été donnée que l'augmentation de 2 ct. est le maximum demandé au consommateur neuchâtelois, nous informons nos coopérateurs que nos prix seront adaptés dès le 15 février 1960.

## CONFÉDÉRATION

**L'épidémie de grippe va atteindre son point maximum**

BERNE. — Le service fédéral d'hygiène communique :

Pour la semaine du 31 janvier au 6 février 1960, 15.857 cas de grippe ont été déclarés, contre 12.195 cas la semaine précédente. L'évolution de la maladie permet d'admettre que l'épidémie atteindra bientôt son point maximum. A Zurich et à Berne, deux classes ont été fermées.

Le centre de la grippe à Berne a établi que l'agent pathogène est le virus de la grippe asiat

**OFFRES D'EMPLOIS**

**Garage Moderne Carrosserie**

Autos Borgward - Hansa

engage :

- 1 vendeur d'automobiles
- 1 tôlier en carrosserie
- 1 manœuvre en carrosserie
- 1 aide serviceman

(Âge de 18 à 25 ans)

BOUDEVILLIERS Tél. 6 92 80

La Société des Fabriques de  
**SPIRAUX RÉUNIES, BIENNE**  
9, rue du Chantier

cherche

**secrétaire**

de bonne éducation, habile sténodactygraphe, connaissant parfaitement le français et l'allemand.  
Date d'entrée à convenir.  
Faire offres manuscrites à la direction, avec curriculum vitae, certificats et photo.

DEGOUMOIS & Cie,  
Fabrique d'horlogerie, à Neuchâtel, cherche :

**Pour son département réglages**

Metteuses d'inerties  
Vireuses centreuses

**Pour son département terminages « Roskopf »**

Metteuses en marche  
Remonteuses de mécanismes  
Remonteuses de finissages  
Jeunes filles pour différents travaux

Travail en atelier, semaine de 5 jours.  
Se présenter : Ecluse 67.

Bureau d'architecture de la place ayant d'importants projets à réaliser cherche, pour entrée immédiate ou à convenir,

- 1 ARCHITECTE
- 2 DESSINATEURS en bâtiment

Faire offres avec curriculum vitae, photo et prétentions de salaire, sous chiffres U. D. 1109 au bureau de la Feuille d'avis.

**LA COMPAGNIE DES TRAMWAYS DE NEUCHÂTEL**  
engagerait au plus tôt

**2 mécaniciens-électriciens**

Candidats qualifiés et sérieux désirant se créer une situation stable, avec travail varié et intéressant, sont priés d'adresser leurs offres avec copies de certificats et photo au Service de la traction et des ateliers.

On cherche pour le 1er avril ou pour date à convenir

**une jeune fille ou garçon**

pour aider au portage du lait et au magasin. Salaire selon entente.

Faire offres écrites sous chiffres V. E. 1099 au bureau de la Feuille d'avis.

Nous cherchons

**DÉCOLLETEUR**

capable de faire les mises en train de décolletage d'horlogerie.  
Fabrique W. Dickson, Chapelle 24, Peseux.

On cherche, pour entrée immédiate et jusqu'à fin avril 1960, une

**personne habile**

pour calculer de factures, inventaires, etc. — Faire offre écrite, rapide, avec certificats ou références à la direction de la Société Coopérative de consommation, Sablons 39, Neuchâtel.

**VOUMARD MACHINES Co S.A.**

cherche, pour ses ateliers de la Chaux-de-Fonds et sa succursale à Hauterive, pour entrée immédiate ou époque à convenir :

- CONTREMAÎTRES**  
pour ateliers d'usinage
- MÉCANICIENS - MONTEURS**
- ÉLECTRICIENS**
- ALÉSEURS**
- FRAISEURS**
- PERCEURS**
- TOURNEURS**
- RECTIFIEURS**

Faire offres ou se présenter du lundi au vendredi, soit à la Chaux-de-Fonds, rue Jardinière 158, soit à Hauterive (NE).

Madame Jacques Ribaux, Cassardes 6 cherche une

**personne de confiance**

sachant cuisiner. Place stable. Faire offres.

**DRAIZE S.A.** fabrique de remorques, cherche pour entrée immédiate ou à convenir

**5 SERRURIERS de construction**

Adresser offres ou se présenter au bureau de Draize S.A., rue des Draizes 51, Neuchâtel, tél. (038) 824 15.

Importante maison de fers et quincaillerie de Genève cherche, pour son rayon de quincaillerie,

**VENDEUR**

actif et capable, connaissant bien la branche. Place stable et bien rétribuée. — Faire offres de service sous chiffres S 250,109 X à Publicitas, Genève.

On demande pour tout de suite

**jeune fille**

pour faire le ménage. Bon salaire, congés réguliers, vie de famille. Laiterie - épicerie Schwab, Hauterive. Tél. 7 56 95.

On cherche une

**sommelière**

Date d'entrée à convenir. S'adresser à l'hôtel du Marché, Neuchâtel, tél. 5 30 31.

Pour tout de suite ou époque à convenir, je cherche une

**JEUNE FILLE**

(de 18 à 30 ans), sérieuse, travailleuse, pour la tenue d'un ménage soigné de deux personnes, avec tout le confort moderne. Place stable, vie de famille, congés réguliers, bons gages. — Adresser offres sous chiffres A. G. 1010 au bureau de la Feuille d'avis.

**Employée de maison**

honnête et sérieuse est recherchée pour le 1er mars pour le ménage et la cuisine d'une dame seule, habitant villa, pourvue de tout le confort moderne. Belle chambre avec radio et salle de bains pour l'employée. Gages selon entente. Tél. 7 52 75.

On cherche jeune femme pour

**heures de nettoyages**

tous les jours, du lundi au vendredi, de 17 h. à 19 h. — Tél. 5 33 27.

On cherche

**femme de ménage**

une fois par semaine. 33, Poudrières, Tél. 5 24 97.

On cherche une

**DAME**

pour garder deux petites filles et aider un peu au ménage, de 13 h. 30 à 18 heures. Semaine de 5 jours. Adresser offres écrites, avec prétentions de salaire, à A. K. 1105, au bureau de la Feuille d'avis.

Famille cherche

**employée de maison**

compétente et sérieuse. Villa moderne, tout confort. Congés réguliers, bons gages. Entrée : début mars ou date à convenir. — Tél. (038) 5 71 88. Mme J.-P. Clerc, Clos des Auges 7, Neuchâtel.

**Fille de cuisine**

est demandée. Entrée immédiate ou à convenir. — Faire offres à l'hôtel de la Paix, Cernier. Tél. (038) 7 11 43.

**VENDEUSE**

propre et active, connaissant si possible la branche, est recherchée pour tout de suite ou date à convenir. Nourrie et logée. Congés le dimanche. — Offres avec photo, prétentions de salaire et copies de certificats à la Confiserie Vautravers, Neuchâtel. Tél. (038) 5 17 70.

On cherche

**sommelière remplaçante**

un jour par semaine. Tél. 8 13 42.

Nous offrons à

**DACTYLO**

habile et consciencieuse, une place stable, du travail intéressant avec machine à dactylo, du lundi au vendredi, durant 12 à 20 heures par semaine, un engagement à la demi-journée pouvant être discuté. Aucune connaissance de la sténographie n'est demandée. Les candidates sont priées de faire offres avec curriculum vitae, prétentions de salaire horaire, indication de la date d'entrée et si possible photographie, sous chiffres S. B. 1088 au bureau de la Feuille d'avis.

Importante entreprise de Genève cherche

**bons toupilleurs**

**bons menuisiers**

**poseurs charpentiers qualifiés**

Entrée immédiate. — Adresser offres sous chiffres H 6051 X à Publicitas, Genève.

**DEM. D'EMPLOIS**

Jeune fille cherche

**place de VENDEUSE**

débutante. Adresser offres écrites à O. Y. 1095 au bureau de la Feuille d'avis.

Dame cherche place de

**remplaçante**

dans kiosque ou bureau de tabacs. Adresser offres écrites à R. A. 1097 au bureau de la Feuille d'avis.

Demoiselle connaissant

**la dactylographie et la sténographie, ayant plusieurs années de pratique**

**cherche occupation**

dans bureau. Adresser offres écrites à B. L. 1106 au bureau de la Feuille d'avis.

Jeune fille (Suisse allemande) ayant terminé son apprentissage de

**vendeuse**

dans l'alimentation,

**cherche place**

analogue à Neuchâtel ou aux environs. Adresser offres écrites à T. C. 1108 au bureau de la Feuille d'avis.

Jeune fille du canton

**des Grisons, hors des écoles, cherche**

**place**

**dans ménage**

pour le 1er mai, ou elle pourrait apprendre le français. Vie de famille désirée. Offres à Mme G. Stampfl, Sertigenstrasse 186, Wabern (Berne).

**Blanc color 1960**



*Réverie  
féminine...  
la belle  
lingerie...*

Pratique et élégant

**ENSEMBLE**

Chemise de nuit, et Duster en coton non-iron ne se froisse pas et n'exige pas de repassage. Existe en rose ou ciel.

Les 2 pièces **2650**

L'actualité :

**JUPON**

en mousse blanc **1980**

**AU LOUVRE**  
*La Nouveauté SA*  
NEUCHÂTEL

Jeune

**VENDEUSE**

en textile, désirant perfectionner son français, cherche place dans un bon magasin ou confiserie, tea-room. — Faire offres avec conditions de travail et indication de salaire à Irma Schmid, c/o Greising, vêtements, Frick.

Jeune fille de langue allemande, de 21 ans, ayant fait un apprentissage de commerce et pratiqué son métier

**cherche emploi dans famille sérieuse**

de préférence auprès d'enfants, à partir d'avril-mai 1960, afin d'apprendre à fond la langue française. — Prière d'adresser les offres à Mme S. Bieri, Wiesenstrasse 17, Berne. Tél. (031) 8 02 83.

**EMPLOYÉE DE BUREAU**

désirant changer de situation, cherche emploi dans entreprise ou commerce. Bons certificats à disposition. Faire offres sous chiffres X. I. 1102 au bureau de la Feuille d'avis.

Jeune fille ayant terminé son apprentissage, possédant quelques notions de français, cherche

**place de VENDEUSE**

dans n'importe quelle branche, à Neuchâtel ou aux environs. Entrée le 1er mai. — Adresser offres à K. Aeschlimann, Hagnau 438, Dulliken (SO).

**JEUNE FILLE**

de 16 ans, cherche place pour le printemps dans un ménage soigné où elle aurait l'occasion d'apprendre le français. Tél. (038) 8 21 08.

Jeune fille de langue maternelle allemande, ayant bonnes notions de français, cherche place

**de téléphoniste**

ou pour la correspondance en allemand. Adresser offres écrites à F. M. 1058 au bureau de la Feuille d'avis.

**Régleuse**

diplômée cherche réglages à domicile. Travail soigné et régulier assuré. Tél. (038) 8 31 20.

**DEM. A ACHETER**

On demande à acheter

**dessins, aquarelles, tableaux à l'huile**

par

**A. ANKER**

Faire parvenir offres sous chiffres T. 656 aux Annonces Suisses S.A., « ASSA », rue du Vieux-Billard 1, Genève.

J'achète les points

**SILVA**

à Fr. 1.50 le cent par toute quantité. Paiement par retour. Conserver cette annonce s.v.p. — A. Hilden, chemin de la Vuachère 39, Lausanne, tél. (021) 28 94 60.

**J'achète**

en cas de décès, ménages complets, meubles anciens, etc.

AU GRENIER DE MA GRAND-MÈRE, Jaquet-Droz 28, la Chaux-de-Fonds. Tél. 2 46 07. Domicile : 3 39 94.

**Ecriveaux**

**Baux à loyer**

EN VENTE AU BUREAU DU JOURNAL

**La famille de**

**Monsieur Edouard LAUBSCHER**

remercie vivement et sincèrement tous ceux qui, par leurs envois de fleurs, leurs messages, leur présence, ont pris part à son grand chagrin.  
Montet-Cudrefin, le 9 février 1960.

**APPRENTISSAGES**

Jeune fille sortant de l'école primaire au printemps cherche place d'apprentie de bureau ou de débutante. Adresser offres écrites à 112-241 au bureau de la Feuille d'avis.

Je cherche pour mon

**d'apprenti mécanicien**

sur autos dans un garage, à Neuchâtel ou aux environs. Adresser offres écrites à 112-241 au bureau de la Feuille d'avis.

**PROF. MÉDICALES**

DOCTEUR

**Jaques Perrenoud**

SEYON 8

ABSENT

jusqu'au 15 février

**GRANDE VENTE ACTION** Jeudi - vendredi - samedi 11-12-13 février 1960

**POULES U.S.A.** prêtes à la cuisson, congelées **1.90**  
1/2 kg.

accompagnées d'un bon riz Migros, quel délice !

Petits pois et carottes **- .90**  
« Bischofszell » moyens, boîte ¼

Riz « Vialone » **1.-** paquet de 1 kg.  
Riz « Arborio » **1.20** (paquet 1042 g. 1.25) le kg.  
Riz « Maratello » **1.-** paquet de 1 kg.  
Riz « Caroline » **1.25** paquet de 1 kg.

**MIGROS**

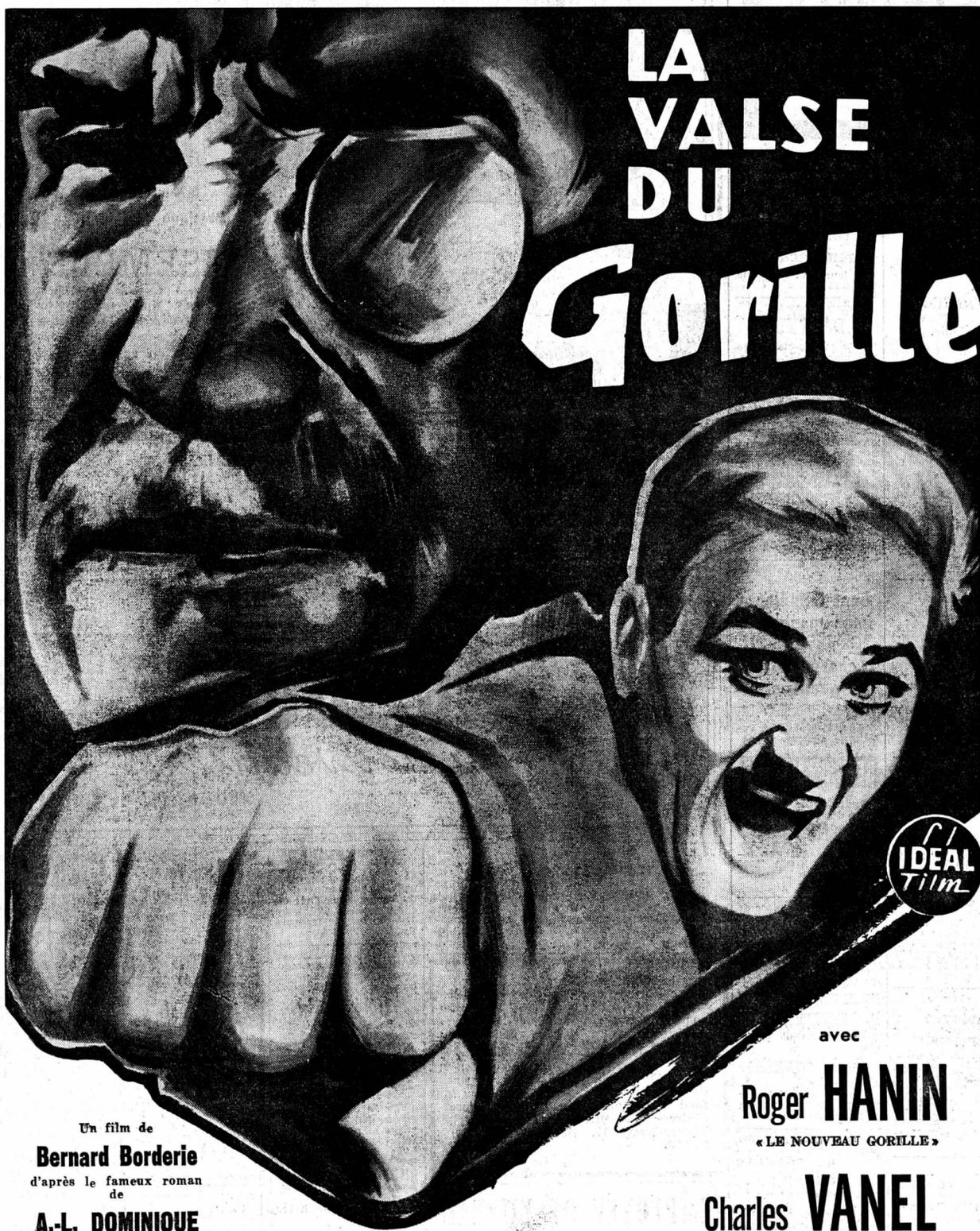
CINÉMA  
Tél. 5 56 66

**PALACE**

VOUS PRÉSENTE DÈS AUJOURD'HUI A 15 H.

**UNE « VALSE » DES SERVICES SECRETS**

comme vous n'en avez jamais vu... et dont vous vous souviendrez !



Un film de  
**Bernard Borderie**  
d'après le fameux roman  
de  
**A.-L. DOMINIQUE**

avec  
**Roger HANIN**  
« LE NOUVEAU GORILLE »

**Charles VANEL**  
« LE VIEUX »

**Le plus extraordinaire film d'action**

**Haletant... Hallucinant... Passionnant...**

TOUS LES  
SOIRS à 20 h. 30

SAMEDI - DIMANCHE  
2 matinées à 15 h. et 17 h. 30  
Mercredi à 15 heures

DÈS 16 ANS

FAVEURS  
SUSPENDUES

LE BAIN D'ALGUES MARINES  
de Bretagne

**Oligo-Alga**

véritable cure de rajeunissement  
et de bien-être, lutte efficacement contre

le **SURMENAGE**, la **CELLULITE**

Active la circulation du sang

Exigez le véritable OLIGO-ALGA en emballage d'origine  
de 10 bains Fr. 14.80 net ou 6 bains Fr. 9.20 net

Dépositaire exclusif pour la région :

**DROGUERIE**  
**Burkhalter**  
PARFUMERIE

ANGLE RUES ST. MAURICE - HOTEL DE VILLE NEUCHÂTEL

Tél. 5 31 13 - Envois postaux rapides

**JEUNES GENS**

désirant suivre un cours d'élèves pour

**clairons, trompettes**

de cavalerie peuvent s'adresser à

« LA BAGUETTE », case postale 381  
NEUCHÂTEL

**MARIAGE**

Dame ayant de bonnes  
relations dans tous les  
milieux, se recommande  
aux personnes désirant  
se créer un foyer heu-  
reux. Succès, discrétion,  
Case transit 1232, Berne.

Qui peut donner des  
leçons de

**conversation  
anglaise ?**

**SKIERS TÉLÉSKI CHASSERAL**

chaque jour 9 h. 30 et 13 h. 30. Ville, prise à  
domicile. Excursions L'ABELLE, tél. 5 47 54.

Adresser offres écrites à  
W. X. 1094 au bureau de  
la Feuille d'avis.

Dame d'un certain âge,  
parlant très jeune,  
sans enfants, ayant petite  
voiture, désire rencon-  
trer

**MONSIEUR**

dans la cinquantaine,  
distingué (si possible  
ayant permis de conduire).  
Ecrire sous chiffres  
V. 5 1046 au bureau de  
la Feuille d'avis.

Les fameuses soles  
aux HALLES

Pour notre fils dési-  
rant suivre la dernière  
année scolaire à Neu-  
châtel, nous cherchons  
à faire un

**échange**

avec jeune homme ou  
jeune fille. M. Egli, Bi-  
derstrasse 39, Berne. —  
Tél. 65 56 69.

**Autocars Fischer**



**DIMANCHE**  
**Lac-  
Noir**

Départ: 8 h. 15  
Fr. 9.—  
par personne

Renseignements - Inscriptions

**Autocars FISCHER** Marin (Neuchâtel)  
Tél. 7 55 21

**INSTITUT NEUCHATELOIS**

Vendredi 12 février 1960, à 20 h. 15  
**Saint-Blaise**  
(Salle de Justice)

**ENTRETIEN PUBLIC**

sur

**La Technique  
et la formation technique**

introduit et dirigé par

**M. René-P. GUYE, ingénieur**

Toute la population y est cordialement  
invitée

**Transports**

**rapides**  
**Déménagements**  
**Toutes**  
**directions**

M. Ceppi, Neuchâtel  
Tél. 5 42 71

**Excursions à ski**

1-2 jours  
toutes directions

**PETITS TRANSPORTS**

départ de votre domicile  
Taxi-car 8-9 places

**N. LEUBA**

LA COTE-AUX-FEES  
Tél. (038) 9 51 81

**TEINTURERIE THIEL**  
**NETTOYAGE CHIMIQUE**  
**NEUCHÂTEL**  
GRANDE PROMENADE FAUBOURG DU LAC 25

**10%**

Rebais spécial d'hiver pour tous travaux de nettoyage chimique  
(pas de nettoyage américain)

S.E.N. et J. en plus



la porcelaine

de réputation mondiale!

MARCHÉ  
MIGROS

# Le voyage de l'expédition «Trois chevrons» L'hospitalité et l'amitié du peuple bulgare font oublier la sévérité du régime

A Sofia, le port de la barbe est sévèrement proscrit

(Voir la «Feuille d'avis» des 22 et 26 décembre 1959)

Les trois Neuchâtelois membres de l'expédition «Trois chevrons» se trouvent actuellement en Inde. Ils ont donc déjà parcouru un nombre considérable de kilomètres. Nous avons publié leurs impressions de la Yougoslavie et d'Istanbul. Aujourd'hui, l'un d'eux nous donne un aperçu de la Bulgarie :

Le voyageur pressé qui franchit la frontière bulgare est étonné de ne pas voir le rideau de fer... Il l'imagine peut-être mais rien autour des bâtiments ne vient concrétiser l'image qu'il s'en faisait. L'amabilité des employés dissipe définitivement ses préjugés. Il en sera de même pour ce voyageur tout au long de son séjour dans le pays où fleurissent les plus belles roses du monde.

jamais d'acquiescer l'objet de leur rêve. Ces magasins ne sont en quelque sorte que des expositions où défilent d'ailleurs un grand nombre de visiteurs, mais les objets que l'on y expose sont d'un prix trop élevé pour la majorité du peuple.

### Discipline de fer

Les règles de la circulation sont très strictes ; les peines et les amendes très lourdes pour celui qui se risque à en-

étudiants. Il s'agissait essentiellement de questions portant sur des sujets de culture générale. Alors que deux camarades faisaient le guet dans l'escalier, nous avons enregistré les paroles de nos amis. A la question : «Êtes-vous heureux ?» la jeune fille répondit : «Non je ne le suis pas, mais dites-moi où il est possible de vivre heureux». Le garçon précisa : «Je le serai peut-être en France ou en Suisse !» Et ainsi peu à peu nous nous sommes glissés dans leur cœur, mais ce n'est qu'après les avoir quittés que nous avons compris l'exacte signification de l'amitié et de la confiance qu'ils nous ont témoignées.

### Les derniers raisins

Notre séjour de quarante-huit heures en Bulgarie nous a permis de soulever le voile qui pèse sur le pays des roses. Partout dans les campagnes, des signes enthousiastes, des gestes d'amitié venant de la part de pauvres paysans. Les derniers vendangeurs de la saison nous offrirent un raisin particulièrement savoureux et doux. Le yoghourt d'une exquise saveur, le vin parfumé et l'essence de rose nous permirent de garder de la Bulgarie une image plus chaude que celle de Sofia. Jamais nous n'avons essayé le moindre geste de provocation ou d'hostilité comme ce fut le cas en Turquie.

Une nouvelle série de miradors, deux contrôles successifs avant le poste de douane et nous avons quitté le peuple bulgare dont la touchante affection avait finalement eu raison de la sévérité du régime communiste.

Gérard MATTHEY.



Le mausolée Georgi Dimitrov (premier plan à gauche) à Sofia. Une caractéristique des rues de la capitale bulgare : il n'y a pas de circulation.

Mais si vous laissez votre regard fureter dans les forêts qui bordent le poste de douane, vous y voyez des miradors trop habilement camouflés pour qu'on puisse croire à des nids de corbeaux ; vous remarquez aussi qu'une large bande de terre a été défrichée par-delà monts et vallées... et pourtant pas trace d'ouragan.

L'officier en service vous interpelle en anglais en sachant que vous parlez le français. Il écoute votre conversation avec une curiosité mal dissimulée, puis vous donne dans votre langue toutes les indications nécessaires pour remplir les questionnaires douaniers. Il vous précisera peut-être qu'il a appris la langue de Victor Hugo avec un professeur de Neuchâtel...

### Impression mitigée

Il est des capitales chaudes et accueillantes mais Sofia n'est malheureusement pas de ce nombre. Et pourtant, c'est dans cette ville que nous avons été le mieux reçus par la population ; les amis que nous y avons faits dans des circonstances très attachantes ont sacrifié avec tant d'empressement aux lois de l'hospitalité que nous en avons été émus. Malgré ses larges avenues, ses jardins et ses parcs, Sofia manque d'air. Maladroitemment bâtie, elle a grandi trop vite. Les nouveaux bâtiments lourds et massifs pèsent de tout leur poids sur la pauvre cité. Le mausolée de Georgi Dimitrov, les monuments érigés à la gloire du régime ne sont que des démonstrations spectaculaires de l'art d'imposer une idéologie. Ne voit-on pas sur l'un d'eux, un soldat à motocyclette embrasser une paysanne qui tient un enfant dans ses bras ? Fabriqués en série, les portraits des dirigeants communistes fatiguent l'œil dans tous les lieux publics. En revanche, chez nos amis, nous n'avons trouvé aucune des effigies que l'on brandit avec tant de vénération dans la rue...

### Inutile richesse des magasins d'Etat

La circulation ne pose pas de problème aux piétons. Les véhicules à moteur de construction occidentale ou américaine sont pratiquement inexistantes. Seules, quelques larges «Zim» noires avec des rideaux aux fenêtres roulent au centre des avenues de Sofia. De faible cylindrée, les «moskovitch» tendent à se répandre, toutefois leur prix modeste de 4200 fr. n'autorise même pas un dentiste d'envisager l'achat d'une voiture automobile... Il en va de même dans les magasins d'Etat qui exposent du rez-de-chaussée au quatrième étage toute la gamme des produits soviétiques. Le rayon des bicyclettes captive un grand nombre de clients, admirateurs dont les désirs resteront toujours insatisfaits puisque leur bourse ne leur permettra pratiquement



Sofia une église orthodoxe.

freindre la loi. Vous le remarquez quand vous traversez la chaussée alors que l'agent de police ne vous a pas encore autorisé à le faire. Seuls les visiteurs occidentaux sont admis à descendre dans les deux «bars» qui ont été construits à leur intention. La jeunesse n'a pratiquement pas le droit de fréquenter de tels établissements. Elle doit se garder de tout contact impur... C'est aussi pourquoi la musique de jazz, hérésie capitaliste, est sévèrement proscrite. La jeunesse bulgare a tourné la difficulté en faisant l'achat d'appareils à enregistrer qui lui permettent de «déguster» dans le plus grand secret les derniers succès d'Elvis Presley. Et chaque dimanche, les étudiants gagnent les montagnes qui dominent Sofia pour échapper à l'étreinte de la capitale.

### Pas de barbe à Sofia

Le port de la barbe est sévèrement proscrit de même que celui des pantalons étroits sans revers. Il en va de même pour les manteaux avec capuchons dans lesquels la susceptibilité gouvernementale voit un goût nettement impérialiste et par conséquent malsain. Les étudiants sont tenus d'offrir... quelques semaines de leurs vacances pour participer à l'effort collectif d'un peuple heureux.

Si vous gagnez la confiance de la jeunesse, vous apprendrez qu'un tel attend un ami occidental qui le cachera peut-être dans sa voiture pour fuir la Bulgarie. Vous serez conquis par la simplicité des étudiants bulgares ; ils vous prieront de leur envoyer des revues et des illustrés. Ils vous demanderont aussi d'acheter des disques de jazz et de coller des étiquettes en lieu et place des titres interdits...

C'est avec une allure de conspirateurs que nous avons interrogé dans les combles de l'université de jeunes

### Extrait de la Feuille officielle suisse du commerce

Le Centenaire S. A., achat, construction et vente de bâtiments locaux, à la Chaux-de-Fonds, sont nommés fondateurs de pouvoir : Hans Ringger et Albert Müller.

Bell S. A., succursale de la Chaux-de-Fonds, achat de bétail, etc., société anonyme avec siège principal à Bâle. Le Dr. Heim Kling, jusqu'ici vice-directeur, a été nommé directeur. La procuration conférée au Dr. Daniel Heuser est éteinte ; il engage dorénavant l'ensemble de l'établissement par sa signature avec un autre ayant droit.

Compagnie des montres Auréole, M. Choffat & Cie (Auréole Watch Co. M. Choffat & Co), société en nom collectif à la Chaux-de-Fonds. La maison a conféré procuration à Jean-Louis Wille, à la Chaux-de-Fonds. La procuration collective conférée à Ivan-Ulysse Saucy est éteinte.

Fabriques Movado (Movado Factorles), fabrication, achat et vente d'horlogerie, bijouterie, etc., société anonyme, à la Chaux-de-Fonds. Président : Pierre Ditesheim. Secrétaire : Alain Ditesheim, jusqu'ici directeur. Administrateurs : Lucien, Edouard et Bernard Ditesheim, jusqu'ici directeurs. A été nommé directeur : Bertin Ditesheim. A été nommé fondé de procuration : Rémy Krähenbühl. Atteint par la limite d'âge, Georges Ditesheim quitte ses fonctions de président du conseil d'administration ; sa signature est radiée de même que celle de Roger Ditesheim, directeur. Lucien, Edouard, Alain et Bernard Ditesheim, devenus administrateurs, quittent leurs fonctions de directeurs de la société ; leurs signatures de directeurs sont radiées. Les statuts ont été modifiés en conséquence.

Ralco S. A., achat et vente de tous produits quelconques de l'industrie, société anonyme, à la Chaux-de-Fonds. Président : Lucien Ditesheim. Ont été nommés administrateurs : Armand, Pierre, Bernard et Alain Ditesheim. Ont été nommés directeur : Bertin Krähenbühl, fondé de procuration : Rémy Krähenbühl. Roger Ditesheim quitte ses fonctions de président du conseil d'administration ; sa signature est radiée. La signature de Georges Ditesheim, directeur, est radiée. Pierre et Armand Ditesheim, étant devenus administrateurs, leurs signatures de directeurs sont radiées.

**PRÊTS**  
de 500.— à 2000.— fr. sont accordés à ouvrier, employé et fonctionnaire solvables et à traitement fixe. Possibilités de remboursement multiples.  
Service de prêts S. A.  
Lucinge 16  
Tél. (021) 22 52 77  
LAUSANNE

**PASSAGES**  
Immense choix en coco, bouclé, moquette  
**TAPIS BENOIT**  
Mallier 25. Tél. 5 34 69  
Présentation à domicile le soir également

Le petit meuble qui vous manque... vous le trouverez au deuxième magasin de **Membres G. Meyer** rue des Fausses-Brayes Tél. 038-5 75 05

VISITEZ  
**Notre grande exposition**  
de chaussures à bon marché  
**Vente de paires isolées**  
**J. Kurth S.A.**  
Seyon 3 - NEUCHÂTEL

# Votation

des 13 et 14 février 1960

## Il ne faut pas être dupes des communistes

L'initiative sur les 3 semaines de vacances est une manœuvre de propagande communiste.

**Les populistes pensent avoir trouvé le bon terrain pour engager une épreuve de force contre leurs adversaires politiques et les syndicats ouvriers.**

**L'augmentation de la durée des vacances importe moins à leurs yeux que l'exploitation politique de la situation.**

Ils refusent ainsi de tenir compte de la solution adoptée par le Grand Conseil.

Se prétendant les seuls défenseurs valables des ouvriers, ils entendent, en réalité, détruire des conventions collectives de travail, réveiller la lutte des classes, mettre fin à la paix sociale, dans l'espoir chimérique de déclencher un jour la révolution sociale.

Le peuple neuchâtelois ne sera pas dupe. La solution votée par le Grand Conseil est de nature à donner satisfaction à chacun.

Elle consacre une nette amélioration de la situation existant jusqu'alors dans toutes les professions.

Elle est déjà entrée en vigueur ; elle déploiera ses effets dès les vacances de cette année.

Initiative communiste **NON**

Comité d'action contre l'initiative populiste  
M. FAVRE.

# CINÉAC

TOUS LES JOURS DÈS LE 11 FÉVRIER 1960

TÉL. 5 88 88

UNE ŒUVRE ÉBLOUSSANTE! UN FILM FASTUEUX...

**Yul Bryner**

Le fascinant

**DEBORAH KERR** DANS

La ravissante

# LE ROI ET MOI

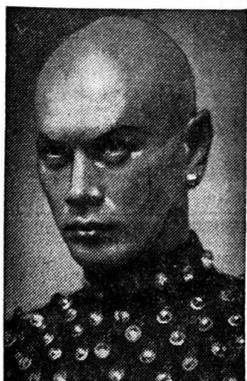
(VERSION FRANÇAISE)

Un impressionnant palmarès :

- Prix du meilleur acteur : Yul Bryner
- » des meilleurs costumes
- » du meilleur son
- » du meilleur film musical
- » des meilleurs décors
- » de la meilleure direction artistique

**ATTENTION:** Vu la longueur du film, les séances débutent à 14 h. 30 et 20 h. 30 précises  
Pas d'actualités ni de complément

**SAMEDI ET DIMANCHE:** 2 MATINÉES À 14 h. 30 et 17 h. SOIRÉE 20 h. 30 PRÉCISES



ENFANTS ADMIS



COIFFURE ET BEAUTÉ

## HAIR RELAX, une cure de repos pour les cheveux

Les boues se trouvent en des lieux privilégiés où se produit la rencontre exceptionnelle de certaines eaux, de certaines terres et de certains sels minéraux aux propriétés bénéfiques. Elles ont des vertus miraculeuses et, depuis les temps les plus reculés, les hommes en font usage pour soulager ou guérir leurs maux. Mais là ne s'arrête pas leur pouvoir, elles servent aussi la beauté. Et voici qu'aujourd'hui, pour la première fois au monde, une grande maison française vient de découvrir que certaines boues rares, spécialement contrôlées, puis purifiées et suractivées possèdent des propriétés étonnantes pour le cuir chevelu et les cheveux.

La Société CADORICIN a donné aux boues ainsi traitées par elle le nom de Hair Relax. LE BAIN DE BOUES HAIR RELAX Comment agit donc ce bain de boues Hair Relax? Une fois appliqué sur la tête, ce bain de boues exerce simultanément son action sur le cuir chevelu et sur les cheveux.

### SUR LE CUIR CHEVELU

Entrant en contact intime avec celui-ci, les boues régénèrent les cellules du cuir chevelu, s'opposant à la formation des pellicules, et revivifient les milliers de papilles qui donnent naissance aux cheveux.

### SUR LES CHEVEUX

Elles rajeunissent les cellules des cheveux qu'elles rétablissent dans leur texture naturelle. Elles leur redonnent donc du « corps » et du « lustre ». Et, en même temps, elles absorbent avec une douceur extraordinaire toutes les graisses, poussières et impuretés, et en débarrassent ainsi totalement les cheveux qui se trouvent alors parfaitement nets et propres sans avoir besoin d'un shampoing.

Toutes les femmes, quelle que soit la nature de leurs cheveux, et surtout celles dont les cheveux sont mous, difficiles à coiffer, et tiennent mal la mise en plis, tireront un bienfait certain d'une application de Hair Relax qu'elles peuvent déjà, en même temps que Paris, obtenir dans notre salon. Un traitement digne d'un institut de beauté

12, Grand-Rue. Tél. 5 15 24

## Un aperçu de nos occasions garanties :

- « FIAT » 600 1956
- « ANGLIA » 1957
- « TAUNUS » 12M 1954, 4 vitesses, révisée, radio.
- « TAUNUS » 15M 1957
- « FRÉGATE » 1956
- « OPEL RECORD » 1954-1955-1958
- « ZODIAC » 1957, overdrive etc.

GRANDES FACILITÉS DE PAIEMENT  
ESSAIS SANS AUCUN ENGAGEMENT

## GARAGES ROBERT

Champ-Bougin 34-36 Tél. 5 31 08

A vendre

## « Citroën » large

en parfait état, prix à discuter. Tél. (038) 8 21 48.

- « Opel Olympia » 8 CV, 1950, 2 portes, noir, intérieur drap, bons pneus, moteur révisé.
- « Opel Record » 8 CV, 1956, 2 portes, noir, intérieur simili rouge, excellent état.
- « Opel Record » 8 CV, 1958, 2 portes, grise, intérieur simili gris, 29.000 km., comme neuve.
- « Opel Captain » 12 CV, 1953, 4 portes, grise, intérieur drap.

Paiements différés : par banque de crédit. Présentation et démonstration sans engagement. Demandez la liste complète avec détails et prix à l'agence « Peugeot » pour la région :

## J.-L. SEGESSEMAN

GARAGE DU LITTORAL

NEUCHÂTEL, début route des Falaises  
Tél. 5 99 91 Pierre-à-Mazel 51

## L'Union Syndicale de Neuchâtel et environs

a décidé, à l'unanimité dans son assemblée de délégués du 9 février, d'appuyer sans réserve la demande de

## référendum au sujet de la vente de terrains à Serrières

Le but poursuivi par les auteurs de la demande de référendum qui préconisent une étude d'ensemble pour l'aménagement de ce nouveau quartier ainsi qu'un projet concret de mise sur le marché de

## 200 logements à loyers modérés

est en tous points conforme au programme du mouvement syndical en matière de politique du logement.

Elle invite tous les syndiqués de la ville ainsi que les membres de leur famille à signer et à faire signer la demande de référendum.

Des listes peuvent être obtenues auprès des présidents et dans les secrétariats des diverses fédérations.

Pour l'Union syndicale de Neuchâtel et environ :  
Le président : Pierre REYMOND-SAUVAIN

### « Dauphine »

modèle 1960, 4 vitesses, état de neuf, radio. Fort rabais.

### « Taunus »

1954, état impeccable, moteur révisé.

### « Plymouth »

1953, en très bon état de marche, 18 CV.

### « Ford »

1954, en bon état de marche, 18 CV.

Garage Moderne  
Boudevilliers  
Tél. 6 92 30

A vendre pour cause de départ

### « Fiat » 600

modèle 1955, 60.000 km., peinture et intérieur refaits, batterie et 4 pneus neufs, en très bon état mécanique, en grande partie révisée. Prix Fr. 2300.— S'adresser à G. Guillaume, Bourgogne 80.

## Comment réussir une photo ? Comment connaître son appareil ?

N'hésitez pas et suivez notre

## Cours de photographie

4 leçons de 2 heures par mois Fr. 15.—

Cours pratique et théorique - Connaissance des appareils - Prises de vue à l'intérieur et à l'extérieur - Développement - Agrandissement, etc.

Cours pour débutants et cours de perfectionnement

Le cours commencera prochainement

Renseignements et inscriptions à

## ÉCOLE CLUB MIGROS

16, rue de l'Hôpital - Tél. 5 83 49  
Secrétariat ouvert jusqu'à 21 heures

## MATCH AUX CARTES

Café - restaurant de la Gare  
les Geneveys-sur-Coffrane

vendredi 12 février, dès 20 heures

Jambon - Fumé - Lard - Saucisses

Tél. 7 21 78

## Véhicules à moteur

Je cherche à acheter, de première main,

### « Opel Captain »

ou

### « Mercedes »

Paiement comptant. — Offres, avec prix, sous chiffres P. 1710 N, à Publietas, Neuchâtel.

A vendre

### triporteur

« Vespa », modèle 1954, 20.000 km., complètement révisé, 800 fr.; une Vespa 125 cmc. modèle 1952, 150 fr. — Tél. 6 38 30.

A vendre

### AUTO 6 CV

en état de marche, 400 francs. Demander l'adresse du No 1084 au bureau de la Feuille d'avis.



## BERNINA

la plus vendue des machines à coudre zig-zag

VOUS OFFRE

### SON SERVICE-CLIENTS

- ① renseignements gratuits sans engagement
- ② formation gratuite par instructrices qualifiées : couture, raccommodage, broderie
- ③ entretien, révision, nettoyage par mécanicien spécialisé
- ④ fournitures ad hoc : fils, aiguilles, fermetures éclair.

## L. CARRARD

Epancheurs 9 — Neuchâtel  
Tél. 5 20 25

## AU MOUTON D'OR - VILLIERS

Vendredi 12 février, dès 20 h. 15

## match au cochon

5 jambons - Fumés - Lard, etc.

Tél. 7 14 03

# STUDIO DÈS AUJOURD'HUI à 15 HEURES

CINÉMA Ø 5 30 00

## UN FILM „CHOC” D'ORSON WELLES



Dans un climat de cauchemar...

un film policier qui surprend, intrigue, déroute et passionne !

UN « SUSPENSE » AIGU !...

# LA SOIF ● ● DU MAL



Une distribution ÉTONNANTE :

**Charlton HESTON**

**Janet LEIGH**

**Orson WELLES**

**Akim TAMIROFF**

**Marlène DIETRICH**

**ZSA ZSA GABOR**

Grand prix de la critique cinématographique et Prix d'interprétation masculine au Festival de Bruxelles.

« Un film de toute grande classe. »

Alain BUHOLZER..

LA « TRIBUNE DE GENEVE ».

« Je ne crois pas que l'artiste ait jamais, depuis lors retrouvé une veine aussi riche, ni déployé un art aussi digne d'admiration. »

M.-M. T. LA « SUISSE ».

★ ADMIS DÈS 16 ANS

Soirées à 20 h. 30  
tous les jours

Matinées à 15 h.  
jeudi et mercredi

Samedi et dimanche  
matinées à 14 h. 45

FAVEURS  
SUSPENDUES

Location ouverte de 14 h. à 17 h. 30  
Jeudi et vendredi  
dès 13 h. 45, samedi et dimanche

Samedi et dimanche  
à 17 h. 30

UN FILM POLICIER ANGLAIS avec JACK HAWKINS  
**S. O. S. SCOTLAND YARD**

Le regommage des pneus est avantageux pour autant que ce travail soit confié au spécialiste. La maison:



PNEUMATIQUES NEUCHÂTEL  
vous donnera pleine et entière satisfaction

SAARS 14 TÉL. 5 23 30

RESTAURANT **ST-HONORÉ** BRASSERIE

LE PLAT DU JOUR → SAUCISSES AUX CHOUX ET POIREAUX ←

Vendredi 12 février, à 20 h. 15

**SALLE DES CONFÉRENCES**



**GRAND GALA ISMA VISCO**

HYPNOTISME  
SUGGESTION  
MAGNÉTISME  
FAKIRISME  
TABLES TOURNANTES  
TRANSMISSION DE PENSÉE

**Mystère... «Suspense»... Révélation**

Places : 2.50 3.50 4.—

Location : AGENCE STRUBIN, Librairie *Reymond* Tél. 5 44 66

Organisation : Société coopérative de consommation  
**HATEZ-VOUS DE RÉSERVER VOTRE PLACE !**

Meuble télévision

à vendre, Fr. 600.— —  
Tél. 8 28 56 entre 18 h. et 19 h.

**Florett**

vous obtiendrez le plus de satisfaction

AGENCE : **M. BORNAND**  
Poteaux 4

**Choucroute cuite**  
**Gnagis cuits**  
**Côtelettes salées cuites**  
**Lard cuit - Wienerlis**  
**Schubligs - Saucissons**

BOUCHERIE - CHARCUTERIE

**R. MARGOT**

Vente et location de **CANNES ANGLAISES**

**Pieds faibles? Pieds douloureux?**



Mes supports sur mesures, dans la technique «original BOIS-CUIR», vous rendent la marche aisée, sans douleurs. Sans métal, légèreté surprenante, élastique et stable à la fois. Enfin un support efficace qui se porte aussi dans une chaussure élégante.

ORTHOPÉDISTE SPÉCIALISTE

**YVES REBER, Neuchâtel**  
19, fbg de l'Hôpital  
Ne reçoit pas le mardi  
Tél. (038) 5 14 52

L'INSTITUT DE BEAUTÉ **ORLANE** PARIS

Le plaisir de vous informer qu'une esthéticienne diplômée, venue spécialement de Paris, se tiendra à votre disposition dans notre magasin

du lundi 8 février 1960  
au samedi 13 février 1960

Elle se fera un plaisir de vous donner une consultation gratuite et de vous entretenir sur les qualités particulières de

*la crème de maquillage*  
**ORLANE**

**DROGUERIE**  
*Burkhalter*  
**PARFUMERIE**

ANGLE RUES ST MAURICE - HOTEL DE VILLE NEUCHÂTEL

**CONNAISSEZ-VOUS VOTRE CANTON?**

**Fontaines, à l'époque du «radoux»**

Nous montons l'escalier en tire-bouchon qui doit nous conduire au haut du clocher de l'église. C'est un très, très vieux escalier. Avec des marches de pierre tellement usées au centre qu'elles en sont véritablement creusées. Et l'on tourne autour d'un pilier central — pour monter plus haut, toujours plus haut. Pour déboucher, tout à coup, dans un monde de poutres et de charpente; solide; capable de résister à des siècles de chaleur et de froidure, c'est prouvé. Un monde merveilleux, dans lequel on pénètre des générations et des générations de sonneurs de cloches.

En escaladant encore un escalier de bois, on les voit, ces cloches. Deux très belles cloches, au bronze décoré de reliefs, et prêt à vibrer au moindre choc. Une inscription affirme qu'elles ont été fondues à Morleau par François Humbert, en 1871. Deux cloches que l'on entend loin à la ronde — loin dans ce Val-de-Ruz qui s'étend tout autour de Fontaines — quand elles sonnent pour annoncer l'heure du culte, ou d'un mariage, ou d'un enterrement. Deux cloches qui annoncent tous les événements du village; comme aussi l'église est le centre de tous les bâtiments de la localité.

Notre guide les caresse d'une main amicale: «La première fois où je suis monté pour sonner les cloches, c'était au temps des mobilisations. J'étais gamin, mais il fallait remplacer les hommes partis à la frontière.» Puis, après un instant: «Voulez-vous voir aussi le mouvement de l'horloge?» — «Mais oui, bien volontiers.»

Nous avons alors gravi un dernier escalier. Notre compagnon a poussé une porte. Pliés en deux, nous avons pénétré dans un réduit mystérieux. Une première chose nous a frappé: le battement lent, régulier, implacable de l'horloge en marche. Seconde après seconde. Et toujours une nouvelle seconde suivant la précédente.

Autour de nous: le silence, une demi-obscurité. Puis, nos yeux s'accoutumant à la pénombre: les roues dentées du mouvement, d'autres pièces métalliques, et des cadres également en métal. Sur l'un d'eux, profondément gravés, un nom et une date: «Paul Diacon - 1687.»

Les secondes tombent sans arrêt, une à une... et la vie du village continue, quelque peu modifiée au long

des âges, se déroulant pourtant dans un cadre sensiblement le même d'une époque à l'autre.

**Du haut du clocher: vue plongeante sur tout le village et ses environs**

Le paysage, nous le regardons maintenant par les fenêtres toutes proches des cloches, et dont notre compagnon a poussé les volets. Nous le dominons: paysage indécis; paysage d'entre-deux-saisons. C'est le «radoux», le dégel. Il n'y a presque plus de neige au Val-de-Ruz. Pourtant les crêtes sont encore blanches, du Mont-d'Amin à la Vue-des-Alpes, de Tête-de-Ran au Mont-Racine. Ici, le sol est détrempé, les champs bavant de neige fondue. Les routes luisent; on les voit se détacher de la campagne sombre en longs rubans reflétant la lumière du ciel.

(1914), le sommaire de la loi et différentes autres inscriptions.

A l'extérieur, encore d'intéressantes notations, gravées sur le marbre et concernant des personnalités qui jouèrent un rôle bienfaisant à Fontaines: «Docteur Henri Schaerer, 1830-1883» — «Jonas Pierre Nicolet, pasteur de Fontaines et Cernier, Né le 25 février 1743, décédé le 5 septembre 1832.»

**Mais le passé n'a jamais ralenti l'élan des habitants de Fontaines face à l'avenir**

Bien des agriculteurs ont mécanisé certains travaux de leurs fermes et de leurs domaines, obtenant ainsi un rendement supérieur. D'ailleurs, chars et remorques de qualité se fabriquent au village. On trouve également sur place tous les magasins nécessaires à la vie courante,

**Fontaines: que d'eau... et que de terre!**

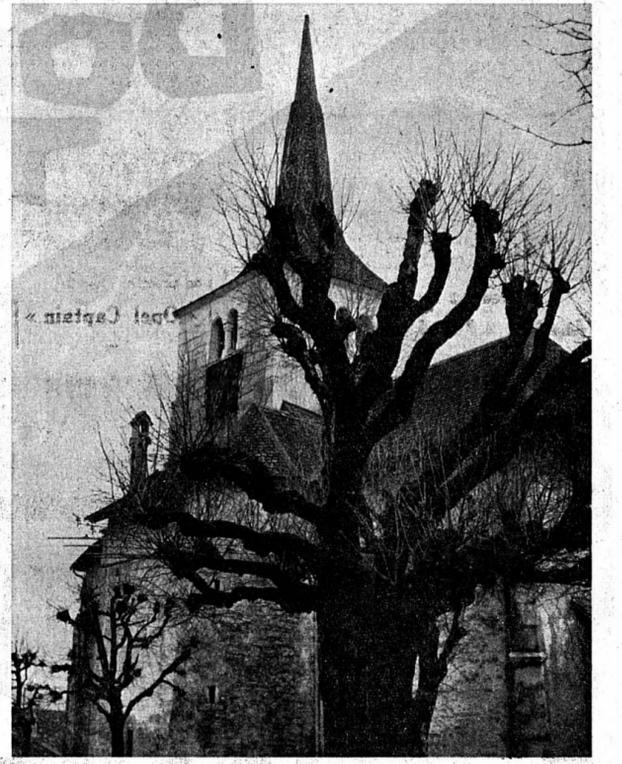
Ce n'est pas pour rien que ce village porte ce nom heureux: Fontaines! Il n'a jamais manqué d'eau et en est fier. Il suffit d'ailleurs, pour s'en convaincre, de voir couler à flots les fontaines du village.

Quant au territoire communal, il s'étend d'étonnante manière, avec même des enclaves très éloignées. Il y a celle de la forêt de Landeueux, visible depuis les abords du village. Il y a celle qui s'étend au sud et au nord de la route montant des Hauts-Geneveys aux Loges. Il y a enfin cette immense part de terrain qui commence aux environs proches de Tête-de-Ran, comprend la Vue-des-Alpes, le chalet des éclaircisseurs de Montperreux, et dégringole jusque tout près de la gare des Convers, pour s'arrêter au sommet du Roc Mil-Deux! Qui donc, se promenant dans ces parages, imaginerait qu'il se trouve encore et toujours sur le territoire de Fontaines?

Cela est cause, parfois, de bien des soucis. C'est ce que nous racontait un habitant du village, qui avait été sergent-pompier, chef de la motopompe. Par un dégel doublé de pluies torrentielles, lui et ses hommes avaient été appelés dans une des fermes les plus éloignées du territoire communal, qu'un torrent en crue soudaine était en train d'inonder.

Ils partent donc avec leur véhicule motorisé. Mais en cours de route, ils trouvent des chemins de montagne complètement recouverts de glace vive, mise à nu par la pluie. Impossible d'avancer en de telles conditions. On va réquisitionner des chevaux. Qui font tout ce qu'ils peuvent — hue! dia!... vas-y mon brave! — et soufflent, et suent, et tirent la motopompe jusqu'à la ferme sinistrée... où entre-temps on avait réussi à parer au danger! Il ne restait donc qu'à boire un bon coup de blanc... et à redescendre! Ce qui n'était guère plus aisé que de monter!

Quant au territoire de la paroisse, il est presque aussi étrange que celui de la commune. Après avoir été liée à celle de Cernier, l'église de



L'église de Fontaines.

Fontaines l'est maintenant à celle des Hauts-Geneveys!

Fontaines! ...

Du haut du clocher, nous voyons les nuages, mêlés aux sommets qui encadrent le Trou de Bourgogne, se franger d'or vif. Le coucher paraît élargir démesurément l'horizon. Parlant du village, un éventail de champs, de forêts, de collines et d'autres villages s'étale largement sous un ciel brouillé et tumultueux.

C'est l'hiver et le printemps qui se disputent cette fin de journée — bien sûr que le printemps gagnera. Mais — d'ici peu de jours (nous ne sommes qu'en février!), ou après l'automne prochain, l'hiver reviendra et reprendra le dessus. Chaque saison quand elle le doit. Comme les sonneurs de cloches de l'église: chaque génération à son tour. L'essentiel, c'est que le village soit toujours là, et que les cloches sonnent chaque dimanche!

Tristan DAVERNIS.



Fontaines à l'époque du «radoux». A droite du clocher de l'église: la Bosse de Tête-de-Ran.

Au-dessous de nous: des toits; des toits de tous genres; des façades vues de haut en bas, coiffées de cheminées et de lucarnes.

Paraissant faire le gros dos, vue de si haut, il y a l'ancienne cure, devenue oratoire pour les enfants dont les mamans travaillent en fabrique. Au-dessus de la porte d'entrée est écrit: «Le pasteur Jonas Boyve, auteur des annales historiques du comté de Neuchâtel et Valangin, a habité cette maison — 1705-1739.»

Au sud est la nouvelle cure, avec la salle de paroisse. Au second plan: la fabrique, dont l'architecture étonne dans ce village campagnard. Puis on aperçoit l'école, la poste, et toutes les maisons du village, entourant l'église, l'épaulant semble-t-il tout d'abord. Mais quand on y regarde de plus près, on a davantage encore l'impression qu'au contraire, tout rayonne autour d'elle. Parce que c'est une très vieille église dont la «présence» est manifeste. Elle fait un peu le gros dos; mais son clocher reste élancé en plein ciel. Ses fenêtres sont très belles. Et tout autour, une lignée de marronniers la ceinture de verdure dès le printemps venu.

C'est une église historique. A l'intérieur figure l'inscription que voici: «In Memoriam. Jean de Belly, Gentilhomme Dauphinois, ami et compagnon de l'arel, prêcha la Réformation au Val-de-Ruz; il fut le premier pasteur de Fontaines-Cernier, en 1536, et y exerça son ministère jusqu'à sa mort en 1574.»

On voit aussi, dans ce sanctuaire: une grande fresque presque récente

de la boucherie à la boulangerie, de l'épicerie à la pharmacie-droguerie. Et des cafés, bien entendu. C'est sur la façade de l'un d'eux que sont gravées sur pierre les armoiries du village — une fontaine à deux goulots coulant à gros jets — avec la date «1694». Il y a même, à Fontaines, un spécialiste du meuble ancien que l'on vient consulter de partout en Suisse, de l'étranger aussi, et qui a l'art d'entreprendre des travaux extrêmement délicats.

Mais un élément important de la vie en ce village est «la fabrique». Autrefois, Fontaines était un village uniquement agricole. L'installation d'une succursale de la fabrique d'horlogerie de Fontainemelon assura un travail régulier à bien des ouvriers et ouvrières. Un second bâtiment est actuellement en construction, et si certains habitants de Fontaines descendent quotidiennement en ville pour y travailler, plusieurs Neuchâtelois montent chaque jour dans le même but jusqu'à ce village du Val-de-Ruz.

Cet échange est facile grâce à la ligne de trolleybus qui traverse le village et assure d'excellentes relations avec les autres localités environnantes, ainsi qu'avec Neuchâtel et le Vignoble. Par bonheur, le passage de ces énormes véhicules n'a pas changé certains aspects essentiels de l'endroit. En particulier la traversée du centre du village, juste assez large entre le mur de l'église et le mur qui encercle le tilleul majestueux qui se trouve là: cent soixante-deux ans d'âge! Qui dit mieux?...



Les armoiries du village, datées de 1694.

**BIBLIOGRAPHIE**

«ON N'EST PAS PERDU SUR LA TERRE» par Emile Henriot (Ed. Pion)

«On n'est pas perdu sur la terre», le nouveau livre d'Emile Henriot, ce sont des souvenirs, des portraits et les rêves de la solitude où se rattacher à l'universel: un livre qui s'est fait tout seul, à la campagne, au cours des jours, sans hâte et pour le seul plaisir d'écrire, dans le bienfait de la lenteur enfin retrouvée et aménagée, pour être présent à soi-même et constant à ce qui importe.

Jean Bomhart

«LE POISSON CHINOIS ET LA DAME DE VALPARAISO» (Ed. Arthème Fayard)

Etrange atmosphère que celle qui baigne ce roman, tout imprégnée des parfums envoûtants des immenses jardins d'orangeurs en fleurs. A l'autre bout du monde, la guerre de 1914 vient d'éclater. Un seul ingénieur des mines de nitrate du désert d'Atacama, enfer de sel et de soif, se trouve inopinément transporté dans cette ville-paradis de Valparaiso, chargé d'assurer le service de contre-espionnage français. Une série de cadavres inconnus lui confirme sa nomination. Georges Savvin, qui sera plus tard le célèbre «Poisson Chinois», se trouve engagé dans une intrigue mortelle dont il ignore tout.

Betty Smith

«MAGGY LA DOUCE» (Editions de Trévise, Paris)

Cette histoire simple et émouvante est celle d'une jeune fille merveilleuse qui a grandi dans le monde étonnant des immigrants de Brooklyn, au début du siècle.

Le grand mérite de l'auteur est de nous faire pénétrer dans ce Brooklyn qui n'est pas encore devenu un quartier de l'immense New-York, qui a une personnalité. En refermant le livre, le lecteur a l'impression de quitter des amis: le père Flynn, curé de la paroisse, Lottie, la pittoresque veuve, van Cleef, le cigariériste, Mick Mack l'optimiste, Claude le rêveur, Dennis le petit malin, Patrick l'égoïste et enfin Maggy la Douce, dont la vie se passe à aimer et à soutenir les faibles et qui n'est vraiment heureuse que lorsque Claude, son mari, revient de ses mystérieux voyages.

ESPION SUR LE TIGRE par Alain Jaouanc

Ed. Presses de la Cité

L'Irak est l'objet de bien des conjectures. Bagdad grouille d'espions qui se livrent une guerre sans merci. D'une grande actualité, le roman d'espionnage se lit d'une traite. C'est dire tout son intérêt.

Suivez l'avis du connaisseur

Quand il vous dit de ce fromage

Qu'il a l'arôme et la douceur

Des meilleurs fruits de nos alpages!



**Tilsit**

Ah! quel fameux fromage, A toute heure, à tout âge!

**Jaunenmøser**  
1300 m

Funi et skilift jusqu'à 1900 m

Le paradis du skieur jusqu'à Pâques!

# Malheur à celui par qui le scandale arrive...

La bombe «H» du nouveau cinéma français

Une production Robert et Raymond HAKIM

Vous tous, vous attendiez  
le nouveau film de

## Claude CHABROL

Voici enfin cette production véritablement sensationnelle, l'une des plus importantes de 1959



JACQUES DACQMINÉ ANTONELLA LUALDI



JEANNE VALÉRIE

# LA DOUBLE TOUR

ANDRÉ JOCELYN  
BERNADETTE LAFONT

Musique de Paul MISRAKI  
avec des extraits de BERLIOZ et de MOZART  
Dialogue de Paul GEGAUFF



MADELEINE ROBINSON

Une famille «très bien»  
où les passions s'enflamment jusqu'au  
drame le plus sordide et le plus mystérieux

De jeunes artistes, pleins de fougue, se sont déchaînés pour vous offrir le film le plus original de la saison

Sphinx - Films, Lausanne

Toutes  
faveurs  
suspendues

Interdit aux personnes  
de moins de 18 ans révolus

CINÉMA

# ARCADES

Matinées à 15 heures :  
jeudi, lundi, mercredi

Soirées à 20 h. 30  
tous les jours

☎ 5 78 78

Samedi et dimanche :  
matinées à 14 h. 45

Location ouverte  
de 14 h. à 17 h. 30  
jeudi, vendredi, lundi  
dès 13 h. 45 samedi et dimanche



Ce film a obtenu  
à la BIENNALE de VENISE  
le GRAND PRIX  
(Coupe d'Or)  
décerné à  
**Madeleine Robinson**  
pour sa magistrale création

Eastmancolor

Samedi et dimanche

à 17 h. 30

PROLONGATION

De l'œuvre en couleurs de Haroun TAZIEFF

le plus audacieux vulcanologue du monde, l'un des rares hommes qui aient osé descendre dans un cratère en activité

# LES RENDEZ-VOUS DU DIABLE



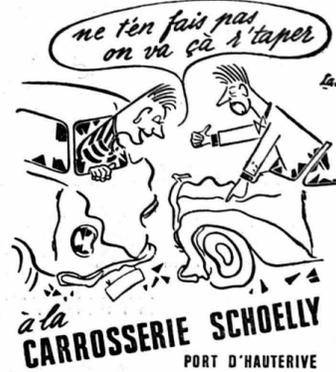
W. Monnier-Rudrich  
Tél. 5 14 10

TOUS LES JEUDIS  
ET SAMEDIS

## TRIPES

AUJOURD'HUI  
AU MENU :

Poularde pochée  
sauce suprême, riz pilaw  
Saucisse au foie avec poireaux  
à la Neuchâtoise  
Même service sur assiette



à la  
**CARROSSERIE SCHOELLY**  
PORT D'HAUTERIVE



LOCATION-VENTE DE  
**PIANOS**  
NEUFS ET D'OCCASION  
CONDITIONS  
INTERESSANTES  
RENSEIGNEZ-  
VOUS CHEZ

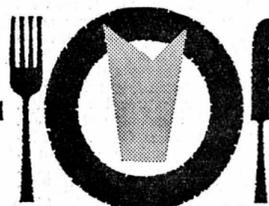
En face de la  
poste, Neuchâtel

# brug

## Café du Théâtre

BRASSERIE - RESTAURANT - BAR

Pour vous à disposition :  
plus de 30 journaux et revues  
■ Reconnu, bien connu ■



## Une entrée de poisson froid!

Avez-vous un reste de poisson? Vite, un peu de Mayonnaise Thomy, quelques tranches de tomates, et voilà une délicieuse entrée toute trouvée. Et, avec du thon à l'huile, c'est aussi un vrai régal!

## THOMY

le favori des  
gourmets!



# Dernières dépêches de la nuit

## DÉCISIONS SUR L'ALGÉRIE

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

Il s'agit là de dessaisir progressivement l'autorité militaire des pouvoirs civils qui lui avaient été attribués au lendemain des événements du 13 mai. Cette confusion des pouvoirs dans une seule main n'a pas toujours donné de très heureux résultats — le drame du 24 janvier en témoigne — et l'on s'achemine tout naturellement vers un retour à un système plus logique. L'administration devra être désormais assurée par les préfets, les militaires voyant leurs responsabilités limitées à la lutte contre le terrorisme et le F.L.N. Il y aura donc, pour l'avenir prochain, cinq ou six préfets de plus à nommer dans les départements français d'Afrique du Nord.

### ● RÉORGANISATION DE LA JUSTICE MILITAIRE

C'est là une mesure d'ordre technique destinée à accélérer la procédure judiciaire, ce qui permettra aux tribunaux militaires de rendre plus rapidement leurs sentences et sans aucun doute de les faire exécuter sans le moindre délai. Cette décision vise essentiellement la répression des terroristes fellaga, entravée jusqu'ici par un respect trop étroit de la forme souvent préjudiciable à ce qu'on appelle l'exemplarité de la peine.

### ● LES ÉLECTIONS CANTONALES

Elles auront lieu en Algérie avant la fin du printemps prochain. Cet appel aux urnes dont le général de Gaulle avait récemment parlé se situe dans la perspective d'un Gallup que le président de la République désire voir s'ouvrir entre les responsables locaux et les pouvoirs publics en vue d'étudier le statut futur de l'Algérie. On retrouve là une idée corollaire de la notion même d'autodétermination. Pour le général de Gaulle, le choix des Algériens doit être raisonné et, pour qu'il soit raisonné, il faut les assister aussi rapidement que possible à l'étude de solutions qui peuvent être envisagées pour le futur. Pour cela, il faut des interlocuteurs, et ces interlocuteurs valables ce seront les conseillers généraux, au même titre d'ailleurs que les sénateurs

et les députés qui ont été élus par le suffrage universel en 1958.

### ● DES SANCTIONS

Des sanctions ont été prises contre certains chefs militaires. Leurs noms n'ont pas été révélés, ainsi que le veut le code des disciplines militaires. En revanche, le porte-parole du gouvernement a tenu à faire remarquer que, « hormis quelques fautes individuelles à sanctionner, aucune défaillance n'avait été constatée dans l'ensemble des unités militaires ». Trois généraux, en revanche, vont « cesser leurs fonctions » et ainsi que le veut le règlement — parce qu'une nomination ou mutation de général doit passer au « Journal officiel » — leurs noms ont été rendus publics. Il s'agit du général Jacques Faure, commandant le secteur de Kabylie, du général Henri Mirambeau, commandant le Sud-Oranais, et du général André Gribius, commandant l'Ouest saharien. On ne sait pas, malgré tout, si ces sanctions signifient qu'on les mettra à la retraite d'office, qu'on les convoque ou plus simplement qu'on les mute.

Le général Faure est fort connu pour ses sympathies politiques de droite. En 1951, il avait été muté de Films en Autriche pour avoir pris position contre la C.E.D. et, en 1958, il fut au temps du gouvernement présidé par M. Guy Mollet mis aux arrêts de forteresse sous l'accusation d'avoir complété contre la République. Un commandement lui avait été rendu après les événements du 13 mai. Cette leçon n'a, semble-t-il, pas été entendue, car on retrouve aujourd'hui le général Faure au premier rang des opposants militaires au nouveau régime.

M.-G. G.

### ● UNE ARRESTATION

ALGER (A.F.P.). — M. Fernand Feral, président de l'association dissoute « Assistance et protection », contre qui un mandat d'arrêt avait été lancé par le juge d'instruction chargé de l'information ouverte pour atteinte à la sûreté intérieure de l'Etat, a été écroué hier matin, à la prison de Maison-Carrée (banlieue d'Alger).

## CHYPRE

### Un plan Makarios - Kutchuk

NICOSIE (A.F.P.). — L'archevêque Makarios et M. Kutchuk ont préparé un plan commun pour faire face à la situation qui résulterait d'un ajournement indéfini de l'indépendance de Chypre, déclaré-on dans les milieux généraux. Le plan prévoit la proclamation de l'indépendance même sans approbation de la Grande-Bretagne. Les deux leaders chypriotes organiseront des élections pour la désignation d'un parlement et des assemblées municipales, puis proclameront l'indépendance conformément aux termes des accords de Londres et de Zurich. La Grande-Bretagne aurait alors à choisir entre une opposition à un tel processus et un retrait dans ses bases dont la superficie ne dépasse pas 104 kilomètres carrés.

## ALLEMAGNE DE L'EST

### Création d'un « Conseil national de défense »

BERLIN (A.F.P.). — La création d'un Conseil national de défense a été adoptée mercredi par la Chambre du peuple de la République démocratique allemande. Ce Conseil pourra prendre toutes les mesures nécessaires à la puissance défensive de la R.D.A. Ce « Conseil national de défense » comprendra douze membres nommés par décret du président de la République. Il sera présidé par M. Walter Ulbricht, premier secrétaire du parti socialiste-communiste et vice-président du Conseil.

## U. R. S. S.

### M. Gronchi à Leningrad

MOSCOU (A.F.P.). — M. Giovanni Gronchi, président de la République italienne accompagné de sa femme et des personnalités de sa suite, est arrivé hier matin, à Leningrad, première étape de son voyage à travers l'Union soviétique.

### M. Khrouchtchev à Tachkent

MOSCOU (A.F.P.). — M. Nikita Khrouchtchev, qui a quitté Moscou mercredi matin par avion pour un voyage qui doit le conduire en Inde, en Birmanie, en Indonésie et en Afghanistan, est arrivé à Tachkent, capitale de la République soviétique d'Ouzbékistan, annonce l'agence Tass.

AUX ÉTATS-UNIS, le département d'Etat aurait informé les gouvernements de Finlande, du Danemark, de Suède et de Norvège que lors de son voyage vers l'Union soviétique, le président Eisenhower ne pourrait faire escale dans les capitales nordiques, qu'il avait été invité à visiter.

Une bombe a éclaté mardi soir dans la maison d'une étudiante noire qui avait été acceptée à l'école « Central High » de Little Rock, auparavant réservée aux seuls Blancs. Personne n'a été blessé.

La police fédérale a arrêté à Buffalo dix hommes et deux femmes qui faisaient partie d'une bande de trafiquants d'héroïne provenant du Canada.

### Pour la première fois dans l'histoire de la médecine

## Un cœur arrêté pendant 97 minutes

Cet exploit a été réalisé en Suède au cours d'une opération de l'aorte

STOCKHOLM (A.F.P.). — Pour la première fois dans l'histoire de la médecine, un chirurgien a réussi une intervention après avoir arrêté pendant plus d'une heure et demie, 97 minutes exactement, le cœur de sa patiente.

Cet exploit a été réalisé à la clinique universitaire d'Uppsala par le professeur Viking Olof Björk qui a pratiqué une délicate opération de l'aorte sur une jeune femme de vingt ans. Le cœur de la malade, qui se trouvait en état d'hibernation, a cessé de fonctionner pendant l'intervention qui a duré 97 minutes.

On souligne dans les milieux médicaux suédois qu'il s'agit d'une intervention sans précédent, l'arrêt de fonctionnement du cœur dans de telles opérations n'ayant jamais jusqu'à présent dépassé 60 minutes.

## VAGUE DE FROID

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

Le froid est intense en Auvergne. On a noté dans le massif du Puy-de-Dôme des températures de 20 degrés au-dessous de zéro.

On a découvert près de Provins, en Seine-et-Marne, un garçon de 14 ans qui était parti de Rennes à bicyclette pour aller rendre visite à sa grand-mère à Chaumont. L'enfant, qui avait les pieds gelés, a été hospitalisé à Provins.

La température est inférieure à zéro dans la Fenièvre, où le vent souffle en rafales, ce qui a occasionné des retards dans le service des bateaux.

### A Venise, le vent souffle à plus de 100 km-h.

ROME (A.F.P.). — La vague de froid qui s'est abattue depuis quelques jours sur l'Italie continue à sévir.

Dans les Dolomites où l'on a enregistré des températures allant jusqu'à moins 18 degrés centigrades, un mendiant est mort de froid.

À Trieste et à Venise, la « bora », vent glacial venant du nord, souffle en rafales atteignant parfois des vitesses supérieures à 100 km. à l'heure.

En Lombardie, la température est tombée à moins 12 degrés centigrades et la neige a fait son apparition à Gènes, en Toscane, en Emilie et dans les Marches.

Dans les Abruzzes, la neige a isolé plusieurs localités dont le ravitaillement est assuré par des équipes de secours.

Enfin, dans le sud de l'Italie, la neige qui atteint par endroits un mètre d'épaisseur, a causé une certaine perturbation dans les communications ferroviaires, routières et téléphoniques.

## Décès de Mgr Stepinatz

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

La mort du prélat a été rendue publique à Zagreb par le son des cloches de toutes les églises de la ville. Le sort du cardinal Stepinatz a été une des principales causes de tension entre la Yougoslavie et le Saint-Siège. Les relations diplomatiques entre eux ont été rompues le 17 septembre 1952, après que le pape Pie XII eût attribué le chapeau de cardinal à Mgr Stepinatz. Cette décision a été jugée par le gouvernement yougoslave comme un geste inamical du Saint-Siège à son égard.

### La vie du prélat

Le 8 mai 1898, le futur Mgr Stepinatz était le septième des onze enfants d'une famille de paysans catholiques. Mobilisé en 1914, il combattit dans les rangs austro-hongrois et est fait prisonnier sur le front italien. Plus tard, il combattit du côté allié. Son héroïsme lui valut la plus haute décoration yougoslave.

Ordonné prêtre en 1930, il est nommé par Pie XII archevêque de Niope en 1934. En 1939, Mgr Stepinatz devient archevêque de Zagreb.

En 1941, la Yougoslavie est occupée par les troupes allemandes. Un gouvernement fantoche s'y établit, ce préside Ante Pavelitch. Mgr Stepinatz accepte les fonctions de vicaire apostolique suprême auprès des troupes orthodoxes (partisans de Pavelitch) et tchis (partisans de l'Etat). En mai 1945, lors de l'avance alliée, peu avant l'entrée des troupes de partisans du maréchal Tito, Mgr Stepinatz lance un appel aux Yougoslaves, leur demandant de se rallier au gouvernement oustachi et de résister aux forces alliées. Mgr Stepinatz est arrêté en mai 1945, mais est relâché peu après et il reprend ses fonctions d'archevêque de Zagreb. Cependant, il s'oppose au régime communiste et, en 1946, est arrêté pour collaboration avec les oustachis et pour d'autres crimes commis contre le peuple. Il se défend lui-même, plaçant non coupable. Mais le tribunal reconnaît sa culpabilité et le condamne en octobre 1946 à seize ans de travaux forcés. Puis c'est la rupture des relations entre la Yougoslavie et l'Union soviétique et, en décembre 1951, Mgr Stepinatz est libéré et autorisé à officier à nouveau dans son village natal, où il vit en résidence surveillée. En novembre 1952, il est désigné pour devenir cardinal par le pape Pie XII, mais il refuse de se rendre à Rome, par crainte, semble-t-il, de ne pouvoir retourner en Yougoslavie.

### Les obsèques

On apprend dans les milieux catholiques de Zagreb que les obsèques du cardinal Stepinatz, qui auront lieu probablement dans son village natal de Krashitz, où il était en résidence forcée, seront limitées à la présence de la population du village et des délégués des 26 diocèses catholiques de Yougoslavie.

Le statut juridique du prélat, encore sous le coup de sa condamnation, ne permet pas des obsèques publiques. En effet, la loi n'autorise le transfert de la dépouille du condamné qu'à l'expiration de sa peine. La condamnation du cardinal Stepinatz, à 16 ans d'emprisonnement, prononcée en 1946, expirera par conséquent en 1962, date à laquelle sa dépouille pourrait être transportée à la cathédrale de Zagreb.

### Consternation au Vatican

CITÉ DU VATICAN (A.F.P.). — La nouvelle de la mort du cardinal Stepinatz a été apprise avec consternation dans les milieux ecclésiastiques où l'on ne s'attendait pas à la disparition de ce prélat qui incarnait le symbole de l'Eglise persécutée.

La mort du cardinal vient mettre fin à une situation qui pesait incontestablement sur les rapports entre l'Eglise et l'Etat en Yougoslavie, ni l'un ni l'autre des deux pouvoirs n'étant disposé à céder sur une question de principe.

## FRANCE

### De Gaulle se rendra au Canada

QUEBEC (Reuter). — Le président de la République française, le général de Gaulle, sera à Québec le 20 avril.

## Informations suisses

### ZURICH

Le canton le plus riche de Suisse

Zurich ne veut pas des semaines de vacances décrétées par l'Etat

Nous avons brièvement annoncé qu'en octobre dernier le parti du travail du canton de Zurich déposait une initiative demandant que la loi accordée trois semaines de vacances par an à tous les salariés et un montant de 6 fr. par jour de vacances aux apprentis.

Or, aujourd'hui, nous apprenons que le Conseil d'Etat propose au Grand Conseil de rejeter cette initiative, parce que le but de la loi n'est que de fixer des minimums, le règlement des vacances devant appartenir aux contrats collectifs de travail.

Passer brusquement et d'une manière généralisée à trois semaines de vacances payées par an serait une charge économique trop lourde qui provoquerait une hausse du coût de la production et un renchérissement de la vie.

Voilà une nouvelle qui doit retenir notre attention à la veille de la votation dans le canton de Neuchâtel sur le même objet. Si Zurich, canton de beaucoup le plus riche de Suisse, ne croit pas à la possibilité de faire supporter à son économie la charge qui résulterait d'une mesure étatique du genre de celle préconisée par les communistes de chez nous, à combien plus forte raison le pays de Neuchâtel ne pourrait pas supporter chez nous un tel poids ! On voudrait que les citoyens — et les citoyennes — de notre canton réfléchissent à cet aspect du problème que pose la votation de dimanche.

### FRIBOURG

Menace de référendum contre la loi électorale

(c) Le Conseil d'Etat vient de présenter aux députés un nouveau projet de loi électorale, en complément de la révision constitutionnelle adoptée l'année dernière et qui fixe, notamment, à 130 le nombre total des députés. A ce moment déjà, les partis minoritaires s'étaient plaints du nombre restreint des innovations. Cette impression est renforcée par la présente loi, notamment par le maintien du quorum de 15 % pour les élections au Grand Conseil.

L'article 93 introduit, il est vrai, le droit pour les membres d'un parti ayant déposé une liste, de désigner de nouveaux candidats après un premier scrutin de ballottage. Cette disposition tend évidemment à éviter le retour des échecs subis en 1946 et 1956 par le parti conservateur, dont certains candidats avaient été écartés par le peuple. Les arguments de presse radicaux s'élevèrent contre ce changement et annoncèrent dès maintenant un référendum, si le projet venait à être adopté tel quel en Grand Conseil.

\* Comme nous l'avons annoncé hier, lundi après-midi, M. Josef Greber, 57 ans, agriculteur, de Schetz (Lucerne), succomba sur le coup à un accident de tracteur. L'engin qui avait dérapé s'était renversé. Son fils Josef, 6 ans et demi, qui avait été grièvement blessé, vient de mourir à l'hôpital.

## JACCOUD

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

AURAIENT ACQUITTÉ JACCOUD: Albert Simonin (le romancier de « Touchez pas au griski »), André Maurois, Bernard Buffet, Georges Carpentier (l'ancien champion de boxe), Armand Salacrou (l'auteur dramatique), Roger Ikor (prix Goncourt 1955) et cinq autres Parisiens dont un metteur en scène, un psychiatre et un petit-neveu de Charles Péguy.

### Quelques réponses

MICHEL SIMON: On n'imagine pas un autre coupable. Je ne pense pas qu'il ait prémédité son crime. Ce pauvre Zumbach, mes parents l'ont bien connu. Ils avaient leur maison voisine de la sienne. C'était un brave homme. Je trouve qu'on n'a pas assez parlé de lui. J'aurais condamné Jacoud.

M. J.-P. PORRET: J'ai longtemps douté de la culpabilité de Jacoud ou moins jusqu'au témoignage des psychiatres qui ont révélé un personnage capable de perdre pied et de commettre un meurtre. Déjà les lettres anonymes avaient ébranlé ma première conviction. Juré à Genève, je l'aurais condamné.

BERNARD BUFFET: Au début du procès, je le croyais coupable, à la fin son innocence est devenue pour moi évidente.

GEORGES CARPENTIER: Il n'y a pas deux justes. Il est coupable ou non coupable. Il n'y a pas eu de preuves convaincantes. Donc, je ne l'aurais pas condamné.

M. MARCEL BOUCHER (chauffeur de taxi): Les experts n'ont rien prouvé; mais si le professeur Lebreton n'avait pas été Français et s'il n'avait pas été si timide, on lui aurait donné raison.

### Il n'est jamais trop tard...

SAN JOSÉ DE COSTA RICA (A.F.P.). — Mme Juana Rueda, âgée de 105 ans, a épousé M. Juan José Palma, âgé de 75 ans, auquel elle était fiancée depuis 20 ans. La bénédiction nuptiale leur a été donnée en l'église « La Merced » de San José de Costa Rica.

L'ordonnance s'est déroulée en la seule présence des journalistes, les deux « jeunes époux » n'ayant plus de famille. Il a d'ailleurs fallu qu'un des journalistes accepte de servir de témoin à Mme Rueda qui n'avait pu fournir de certificat de naissance.

### VAUD

Accident mortel en gare de Vevey

VEVEY. — M. Joseph Chevalley, 58 ans, chauffeur, dans une entreprise de transports veveysans, qui poussait un chariot plein de caisses en gare de Vevey, mardi après-midi, eut le crâne fracturé contre le chariot brusquement bloqué. Il a succombé dans la nuit de mardi à mercredi à l'hôpital du Samaritain.

### SCHAFFHOUSE

Tragédie familiale

SCHAFFHOUSE. — Mardi vers 21 heures, à Neunkirch-un Mandevue d'une cinquantaine d'années, au cours d'une violente altercation, menaça sa femme de sa carabine. La malheureuse réussit à s'enfuir, mais l'homme tira trois coups de feu contre son fils aîné, âgé de 17 ans. La police et le médecin découvrirent le jeune homme mourant dans la chambre à coucher. Il succomba avant son transport à l'hôpital. Avant l'arrivée de la police, le meurtrier se suicida. La querelle fut provoquée à propos du fils qui devait être interné.

### TESSIN

Un couple asphyxié par une cuisinière à gaz

MASSAGNO. — Mercredi matin, les époux Andrea et Margherita Crivelli, âgés de 85 et 84 ans, ont été trouvés asphyxiés par le gaz, par leur fils Maurizio. Sur la cuisinière se trouvait encore une casserole d'eau qui, en bouillant, devait avoir éteint la flamme du gaz.

## AVIS TARDIFS

CERCLE LIBÉRAL

CE SOIR, à 20 h. 30

ASSEMBLÉE PUBLIQUE D'ORIENTATION

Votations cantonales: VACANCES

Parti libéral: B. Junier.

INSTITUT RICHÈME

Soirée dansante

Hôtel DuPeyrou

et instrumental Pascale Bonet

## Khrouchtchev et Berlin

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

Cette communication de M. Adenauer suscita des cris de stupeur sur les bancs de la Diète.

Un droit élémentaire

M. Adenauer dit alors: Berlin n'appartient pas à la Russie soviétique. Berlin appartient aux Allemands et est occupé par les quatre puissances. Il ne saurait être question que l'on accorde pas au peuple berlinois le droit de décider lui-même de son avenir.

M. Adenauer a introduit son intervention dans le débat parlementaire en déclarant qu'il n'entendait pas ouvrir une polémique personnelle avec M. Khrouchtchev.

« Il ne s'agit pas ici de M. Khrouchtchev et de moi-même, mais il s'agit d'une explication, dans la lutte pour la vie entre la liberté et l'absence de liberté. Il s'agit du droit élémentaire qu'a chacun de décider lui-même de son propre sort, un droit que l'on entend reconnaître aujourd'hui à tous les peuples africains. »

Appel à l'opposition

M. Adenauer a invité instamment les partis de l'opposition « à faire bloc avec les autres partis, dans les questions qui touchent la vie même du peuple allemand, en particulier en politique étrangère, tout au moins sur les questions essentielles ». Cette attitude renforcerait la position de l'Allemagne dans les imminentes conversations entre l'Est et l'Ouest. Cette unité a été réalisée dans la question de Berlin entre le gouvernement de Bonn et le Sénat de Berlin, ainsi qu'avec le bourgmestre socialiste de Berlin, M. Willy Brandt.

On ne peut parler de détente

En frappant avec force sur le bord de la tribune, M. Adenauer a déclaré que la prochaine conférence au sommet serait la pierre de touche de la volonté soviétique de détente. Elevant la voix, il a proclamé:

« On ne peut parler de détente tant qu'en même temps on s'écarte simplement d'un traité que l'on a reconnu et que l'on exige des autres signataires d'en faire autant. »

Le chancelier a annoncé qu'il continuerait son échange de lettres avec M. Khrouchtchev.

Vivement applaudi, le chancelier a encore déclaré à propos du contrôle des armements: « P'ai depuis des années déclaré que la façon de résoudre la question du contrôle des armements décidera du destin du monde entier. »

## ÉTATS-UNIS

Un mystérieux satellite

WASHINGTON (A.F.P.). — Le département de la défense annonce qu'un objet non identifié est sur une orbite autour de la terre et « pourrait être d'origine soviétique ». Le communiqué précise que l'objet en question est sous surveillance constante des stations de repérage américaines.

Le département de la défense se refuse à formuler tout commentaire mercredi soir au sujet d'informations selon lesquelles un « mystérieux satellite » décrirait une orbite survolant les pôles.

Selon les nouvelles en question le satellite non identifié n'émettrait aucun signal radio ce qui compliquerait la tâche des postes de repérage qui tenteraient d'entrer en contact avec l'engin. Ces stations seraient cependant arrivées à la conclusion qu'il ne pourrait s'agir que d'un satellite soviétique non annoncé jusqu'ici ou bien du dernier étage d'un missile ayant antérieurement servi à la mise sur orbite d'un Spoutnik.

Un sous-marin américain sous les glaces du pôle Nord

WASHINGTON (A.F.P.). — Le sous-marin de la marine américaine « Sargo » a fait une croisière sous les glaces du pôle Nord. Il a atteint le pôle à 20 h. 34, mardi, et avait quitté la base navale de Pearl Harbor (Iles Hawaii) le 18 janvier.

ment est assuré par des équipes de secours.

Enfin, dans le sud de l'Italie, la neige qui atteint par endroits un mètre d'épaisseur, a causé une certaine perturbation dans les communications ferroviaires, routières et téléphoniques.

Il neige à Madrid

MADRID (A.F.P.). — Une nouvelle vague de froid se fait sentir en Espagne. Il neige par intermittences à Madrid depuis mardi et plusieurs cols sur les routes reliant la capitale aux Asturies et à Santander sont fermés.

Dans la province méditerranéenne de Castellon de la Plana, 50 villages sont isolés par la neige qui a bloqué les routes et provoqué la rupture des câbles téléphoniques.

La température la plus basse a été enregistrée à Reinoso (province de Santander) avec moins 13 degrés.

En Russie, une femme qui a passé 21 jours sous la neige... se porte bien!

MOSCOU (A.F.P.). — Une femme a passé 21 jours sous la neige, dans la région d'Altai, en Sibirie, et n'a perdu que quelques doigts dans l'aventure, annonce le journal « Russi sovietiques ».

Fin décembre dernier, une kolchozienne, Anna Touvycheva, qui se rendait dans un village situé à une dizaine de kilomètres de son kolchoze, fut prise dans une tempête de neige. Elle parvint à se réfugier dans un tas de paille, où elle décida d'attendre la fin de la tempête. Mais celle-ci ne cessant pas, la pauvre femme tenta vainement de retrouver son chemin. Elle revint épuisée à son abri qui ne tarda pas à être recouvert d'une épaisse couche de neige.

Vingt-et-un jours plus tard, deux hommes la découvrirent dans son refuge. Elle déclara qu'elle n'avait jamais perdu connaissance et qu'elle avait distingué le jour de la nuit grâce au filet de lumière qui pénétrait par l'orifice que son haleine avait percé dans la couche de neige. Elle avait souffert de la faim les premiers jours, puis de la soif, mais elle avait survécu. Elle était épuisée à la fin de la nuit. Transportée à l'hôpital, Anna a retrouvé l'usage de ses membres. Seuls, quelques doigts ont dû être amputés.

## GRANDE-BRETAGNE

Le débat de politique étrangère

Intervenant dans un débat de politique étrangère aux Communes, M. Selwyn Lloyd a notamment déclaré qu'il espérait toujours arriver à Genève à un accord complet sur la suspension des essais nucléaires.

En conclusion de son exposé, M. Lloyd a affirmé que la politique britannique devait avoir un double but: ● maintenir les défenses occidentales et continuer d'affirmer la foi dans un système meilleur que le communisme; ● en même temps s'efforcer d'établir une coexistence qui soit réellement pacifique.

Davos et Berne vainqueurs

Hier soir ont eu lieu deux rencontres de championnat de ligue nationale de hockey sur glace. A Berne, les champions suisses ont battu Ambrì 7-2 (3-0, 2-2, 2-0), tandis qu'à Arosa, Davos battit l'équipe locale 10-4 (5-1, 0-3, 5-0).

Championnat suisse de hockey sur glace de ligue nationale B: Götterdämmerung 9-4 (2-1, 5-0, 2-3). Götterdämmerung a renouvelé pour un an, le contrat avec son entraîneur canadien Hamilton.

Match amical de hockey sur glace: Yverdon-Urania 4-7.

Le champion d'Angleterre battu à Barcelone

Hier à Barcelone, lors du match aller comptant pour les quarts de finale de la coupe d'Europe des clubs champions de football, Barcelone a battu Wolverhampton Wanderers 4-0 (2-0).

Coupe d'Europe des clubs champions de basket-ball, huitième de finale (match retour). Akademik Sofia - Fenerbahce (Turquie) 70-55. Sofia déjà vainqueur lors du premier match, est qualifié.

**Aujourd'hui**

**11 février**

SOLEIL Lever 07.89 Coucher 17.42

LUNE Lever 16.44 Coucher 06.36

En page 4: le Carnet du jour et les Emissions radiophoniques

**AU JOUR LE JOUR**

**Une femme au grand cœur**

Les femmes n'ont pas attendu d'accéder aux droits politiques — que nous leur avons accordés, chez nous, pour jouer un rôle éminent dans le pays. Preuve en soit la noble et sereine figure de sœur Julie Hofmann, qui vient de mourir dans sa quatre-vingt-treizième année, laissant derrière elle une œuvre admirable d'humanité et de charité chrétienne.

Trop nombreux sont les Neuchâtelois qui ont trouvé asile, soins et repos dans les maisons d'Eben-Hézer, pour que nous n'apportions pas ici un hommage particulier à cette femme au grand cœur, qui a rendu à tant d'être handicapés la dignité et le bonheur de vivre.

Les titres d'honneur que l'Etat et l'Université du canton de Vaud ont décernés à sœur Julie Hofmann, au soir de sa longue et fructueuse carrière, sont plus que mérités. Mais comment récompenser justement une telle personnalité? — En continuant son œuvre et en se penchant avec amour sur tous ceux qui traversent l'existence dans l'infirmité de leur corps ou de leur esprit.

NEMO.

**LE MENU DU JOUR**

Potage aux fines herbes  
Choux rouges  
Pommes au sel  
Saucisses à réchauffer  
Macarons à la farine d'avoine  
... et la manière de le préparer

Macarons à la farine d'avoine. — Battre deux jaunes d'œufs, y ajouter une tasse de sucre. Mélanger à part trois tasses de farine d'avoine avec deux cuillerées et demie de levure en poudre et une pincée de sel, ajouter le tout au premier mélange. Malaxer également trois cuillerées de beurre fondu et de la vanille, l'incorporer à la masse et ajouter en dernier lieu deux blancs d'œufs battus en neige. Déposer la pâte par cuillerées sur des feuilles de papier beurré et cuire à feu doux pendant 25 minutes environ. Les macarons doivent être dorés.

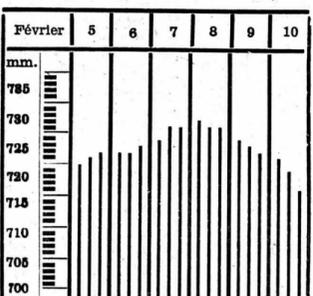
**Etat civil de Neuchâtel**

**PUBLICATION DE MARIAGE.** — 8 février. Borel, Yves-Robert-William, médecin à Genève, et Kocubinska, Halina, à Bruxelles.

**MARIAGES.** — 5 février. Jeannin, Francis-Fernand, dessinateur architecte, et Mercier, Simone-Nelly, les deux à Neuchâtel; Suter, Erwin-Roland, tégaphiste à Genève, et Repele, Anna-Carmela, à Neuchâtel; Jaccard, Eric-Edme, opticien, et Fry, Marie-Christine, les deux à Neuchâtel; Siegrist, Hanspeter, employé de commerce à Davos, et Burgdorfer, Huguette-Janine, à Neuchâtel; Druelle, Paul-Maurice-Pierre, contracteur à Montréal, et Clot, Michèle-Françoise, à Neuchâtel; Fleury, Claude-Gustave, mécanicien à Bienne, et Stauffer, Yvonne-Marguerite, à Neuchâtel. 6. Thiébaud, Jean-Pierre-Florin, administrateur communal à Cressier, et Perroz, Thérèse-Marie, précédemment à Neuchâtel.

**Observations météorologiques**

Observatoire de Neuchâtel. — 10 février. Température: Moyenne: — 2,2; min.: — 7,6; max.: 4,3. Baromètre: Moyenne: 718,6. Vent dominant: Direction: nord à nord-est; force: faible. Etat du ciel: clair.



Niveau du lac du 9 fév. à 7 h.: 429.22  
Niveau du lac du 10 fév. à 7 h.: 429.21

**Prévisions du temps.** — Pour toute la Suisse: En général temps encore beau et relativement doux. Ciel par endroits nuageux. Température, l'après-midi, voisines de 5 degrés en plaine au nord des Alpes, comprises entre 5 et 10 degrés en plaine au sud des Alpes. Vent du sud-ouest à nord-ouest faible en plaine, modéré en montagne.

**Naissances**

Monsieur et Madame Pierre RUCHTI-JOHN ont la grande joie d'annoncer la naissance de leur fille

**Anne-Brigitte**  
le 9 février 1960

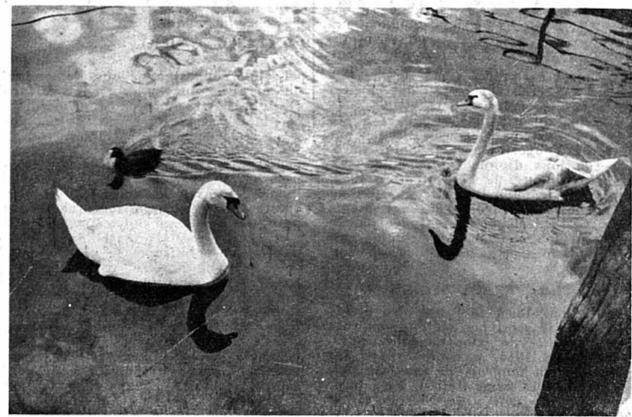
Maternité Neuchâtel Perrière 36 Serrières

Monsieur et Madame Joseph CEDRASCHI, à Pesoux; Monsieur et Madame Hans BAUMANN-CEDRASCHI, à Zurich, ont la joie d'annoncer la naissance de leur petit-fils et fille

**Olivier**  
10 février 1960 Zurich Stüssistrasse 60

**A Neuchâtel et dans la région**

**GLACE AUX PATTES, SOLEIL AU BEC**



Les cygnes neuchâtelois ne savent plus très bien dans quelle eau nager. Certain jour, le lac superbement calme reflète les rayons d'un soleil tout fier de voyager dans un ciel sans nuage. Vingt quatre heures plus tard, la bise ou le vent cherchent à battre des records de vitesse et leur froid passage fait geler les eaux basses. Canards et cygnes sont ainsi obligés de faire du slalom entre les plaques de glace. Promenades qui se déroulent donc avec des pattes froides mais une tête chaude!

(Photo René LeRoy, Neuchâtel.)

**Le marché du travail et le chômage à fin janvier 1960**

La chancellerie d'Etat nous communique:

Il y a eu en janvier 301 demandes d'emploi (245), 100 places étaient vacantes (111). Il y a eu 53 placements (59).

Il a été dénombré 182 chômeurs complets (166) et 550 chômeurs partiels (463).

Les chiffres entre parenthèses indiquent la situation du mois précédent.

**LA VILLE**

**DU COTÉ DE THEMIS**

**Au tribunal correctionnel**

Le tribunal correctionnel de Neuchâtel a siégé hier, sous la présidence de M. Philippe Mayor, assisté de MM. Roger Donner et Pierre Kung, jurés. M. Jacques Cornu, substitut du procureur, soutenait l'accusation et M. Yves Grau fonctionnait en qualité de greffier. Le tribunal poursuit une audience du 12 janvier interrompue pour complément d'information.

G. J. est renvoyé à la suite d'une série d'infractions commises au cours de 1959. Le prévenu reconnaît tous les faits, mais son casier judiciaire est fort chargé. Le tribunal retient contre G. J. deux vols, un abus de confiance et le délit de filouterie d'auberge. Il condamne le prévenu à dix mois d'emprisonnement sans sursis, en tenant compte du concours de délits et de la récidive. G. J. échappe de peu à l'internement administratif pour délinquant d'habitude. La peine sera subie en dédit et les frais arrêtés à 1020 fr. 90 sont mis à sa charge.

**VIGNOBLE**

**COLOMBIER**

**Une fillette se casse une jambe en skiant**

Hier après-midi, à 16 h. 50, Catherine Evard, née en 1949 et domiciliée à Colombier, s'est cassé une jambe en skiant au Crêt Meuron. La fillette a été transportée tout d'abord chez un médecin de Colombier puis l'ambulance de la police de Neuchâtel. Après quoi elle a été hospitalisée aux Cadolles.

**BOUDRY**

**Au tribunal de police**

(c) Le tribunal de police du district de Boudry a tenu son audience hebdomadaire mercredi matin sous la présidence de M. Roger Calame, assisté de M. Roger Richard, commis-greffier. Un seul jugement a été rendu au cours de cette audience.

J. R., de Colombier, circulant dans la rue Haute de ce village, tourna à gauche pour aller devant un bâtiment de la ville. Un véhicule, piloté par P. S., qui arrivait à ce moment derrière R., entra en collision avec la motocyclette. Les deux véhicules subirent des dégâts matériels. Les deux conducteurs sont fautifs: J. R. n'a pas pris suffisamment de précautions avant de tourner sur une route à grande circulation, et P. S. a circulé trop vite. Le tribunal condamne chacun des deux prévenus à 20 fr. d'amende et met les frais de la cause à leur charge, chacun d'eux devant payer 7 fr. 50.

Le tribunal s'est ensuite rendu à Corcelles pour examiner une affaire dont le jugement, ainsi que celui d'une autre affaire, sera lu au début de la prochaine audience qui aura lieu dans quinze jours.

**Concert de l'ensemble vocal Pascale Bonet**

(c) Cet ensemble vocal composé de dix femmes placées sous la direction de Mme Pascale Bonet, a été créé il y a deux ans. Il va donner une vingtaine de concerts dont le produit sera versé à l'œuvre des réfugiés.

Les Boudryens ont eu le privilège d'être les premiers à jouir du beau résultat du travail persévérant de Mme Bonet et de ses solistes.

Notre plaisir aurait été plus grand encore si certaines déficiences de l'orgue n'avaient empêché l'exécution intégrale de la messe de Saint-Alois de Michael Haydn. L'instrument de notre temple va être examiné par un expert qui saura découvrir, souhaitons-le, ce qui doit être fait pour qu'il retrouve ses qualités.

Il a fallu tout l'art de Mme Delfasse, organiste, qui suit choisir les registres fonctionnant le mieux, pour que l'auditoire ne s'aperçût pas des imperfections de l'orgue dont l'accomplissement se révéla toujours discret et nuancé.

Que ce soit dans le Stabat Mater de Scarlatti, dans le Psalme 23, musique de Schubert, dans l'Alléluia de Franck ou dans la messe de ce frère méconnu de Joseph Haydn, Michael, dont les sonorités sont si proches de celles de Mozart, les voix s'élevèrent harmonieuses, amples dans les « forte » et suaves dans les « pianissimo ». Que ce soit en français, en allemand ou en latin, la diction était excellente.

L'ensemble Pascale Bonet a droit à notre reconnaissance pour avoir mis son talent au service de l'œuvre des réfugiés et pour avoir fait passer une heure des plus agréables aux mélomanes qui s'étaient rendus dimanche dernier au temple de Boudry.

**AUX MONTAGNES**

**Premières réactions des Montagnes neuchâteloises au plan fédéral des routes nationales**

Le correspondant du Locle à la Correspondance politique suisse relève que le message du Conseil fédéral sur le réseau des routes nationales « n'a pas manqué de susciter une certaine amertume dans les Montagnes neuchâteloises, notamment à la Chaux-de-Fonds et au Locle, dont les populations craignent de voir toute la circulation à longue distance se concentrer sur les autoroutes du Plateau, ainsi que sur les deux principaux points de pénétration en territoire suisse, Genève et Bâle.

En France, un projet de grande artère sera prochainement réalisé: la route Suisse - Océan, qui conduira les automobilistes de Genève et Bâle à Nantes et à Bordeaux. On estime, dans les Montagnes neuchâteloises, que la réalisation de ce projet devrait être complétée par une « bretelle » qui, partant de Besançon, devrait atteindre le territoire suisse au Col-des-Roches, pour continuer sur la Chaux-de-Fonds-Neuchâtel-Berne. Cette autoroute permettrait de maintenir, à mi-distance entre Genève et Bâle, un troisième point principal d'entrée dans notre pays.

D'autre part, l'idée vient d'être lancée, d'une autoroute longitudinale qui relierait Bâle et Orbe et qui, au sud de cette dernière ville, se raccorderait à l'autoroute de la Venoge Berno-Lausanne. Cette artère longitudinale passerait par Delémont - Saignelégier - la Chaux-de-Fonds - le Locle - Fleurier - Sainte-Croix et permettrait de ramener un trafic important à l'intérieur du Jura, région quelque peu méconnue des touristes, bien qu'elle présente cependant un grand attrait touristique. Cette artère présenterait de plus des avantages d'ordre stratégique incontestable.

Bien qu'il soit trop tôt encore pour savoir quelle attitude prendront les deux villes des Montagnes pour autant qu'elles jugent nécessaire d'intervenir, on fait remarquer au service des ponts et chaussées de l'Etat que le nouveau plan des routes nationales ne change en rien le statut de nos routes cantonales et que la route No 11 Neuchâtel - la Chaux-de-Fonds - Col-des-Roches continuera à être considérée comme route principale. D'autre part, la liaison longitudinale Bâle-Orbe, dont parle le correspondant loclois, est déjà réalisée avec le réseau routier existant, insuffisant certes, mais qui pourra être amélioré. Dans notre canton, la modernisation de la route de Rosières et de celle de Noiraiva, par exemple, ont précisément apporté une amélioration à la « longitudinale » jurassienne.

**VALLEÉ DE LA BROÛE**

**UGUY**

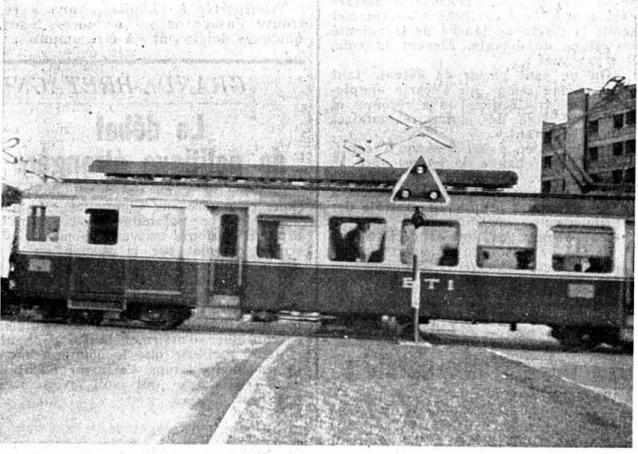
**Cours de samaritains**  
(sp) Un cours de soins aux blessés a débuté à l'école de Uگوی. Ce cours est suivi par une vingtaine de personnes et le Dr Strebél, d'Estavayer, en est le directeur.

**Les aviculteurs broyards protestent**  
(sp) Les aviculteurs broyards ont adressé une requête à Berne au sujet de la forte baisse du prix des œufs du pays. Plusieurs pays étrangers auraient adopté des prix de dumping contre lesquels des mesures de protection devraient être prises.

**RÉGION DES LACS**

**Pour l'assainissement de la ligne Bienne-Täuffelen-Anet**

Un service routier va-t-il remplacer le chemin de fer?



Cette photo montre le train de la Compagnie Bienne - Täuffelen - Anet franchissant la nouvelle route de Berne.

(Pro Press Photo)

(c) Le chemin de fer à voie étroite Bienne - Täuffelen - Anet (ou Biel - Täuffelen - Ins = B.T.I.) doit être assaini. Comme tous les petits chemins de fer, il est déficitaire. D'autre part, son tracé actuel est inconciliable avec les exigences du trafic routier.

Ce chemin de fer a été construit et mis en exploitation vers la fin de la première guerre mondiale. Il allait d'abord d'Anet à Nidau, puis il a été prolongé jusqu'à la gare de Bienne après l'ouverture de la nouvelle gare. La pénurie des capitaux et certainement aussi les restrictions de l'économie de guerre firent utiliser la route cantonale pour la pose de la voie sur une bonne partie du parcours, afin de réduire au minimum les achats de terrain. Cela se fit sur près de dix kilomètres de telle sorte que le milieu de la voie du chemin de fer constituait aussi la limite de la propriété entre la route cantonale et le chemin de fer. Avec l'augmentation du trafic routier motorisé, l'enchevêtrement du trafic ferroviaire et de la circulation routière constitue une source de dangers pour les deux modes de transport.

A Bienne, l'existence de cette ligne empêche l'assainissement de la place de la Gare, de la rue de Morat, qu'elle complique dans tout un secteur y compris la nouvelle route de Berne que ce chemin de fer coupe, comme le démontre la photo ci-dessus.

En 1956 déjà, la ville de Bienne avait demandé que des experts examinent la situation. Ce qui a été fait. Mais sur la base des conclusions de ces spécialistes, la ville de Bienne et la direction cantonale des routes et des travaux publics propose le remplacement de la ligne du B.T.I. par un service d'autobus. Chacun reconnaît l'importance économique de la région desservie par ce chemin de fer. Il faut donc absolument maintenir la densité actuelle de ses horaires. Un service d'autobus le permettrait comme il le rendrait possible enfin l'établissement d'une relation routière convenable entre Bienne et Morat.

Telles sont les considérations qu'après-midi MM. T. Schaffroth, directeur de la police et des services industriels de la ville de Bienne et F. Andereg de la direction cantonale bernoise des chemins de fer ont tenu à exposer dans une conférence de presse qui a eu lieu à Bienne.

C'est à l'assemblée des actionnaires du B.T.I. de se prononcer maintenant. Mais précisons que le canton de Berne tient 70% des actions de cette entreprise.

**BIENNE**

**Pour que les personnes âgées puissent se loger convenablement**

(c) Le Conseil municipal a ratifié l'acte de fondation de la « Fondation de patronage de logements pour personnes âgées de la ville de Bienne ». Cette fondation a pour but de procurer des logements et de les louer à des prix modérés. Actuellement, elle construit au chemin Paul-Robert au « Ried » la première colonie pour personnes âgées. Cette étape sera probablement terminée au début de l'automne prochain. A cette époque, 35 logements de 1 pièce et 14 de 2 pièces, chacun avec cuisine, toilette particulière et 1 cave seront à disposition. Les prix du loyer seront fixés d'après les conditions du revenu des personnes âgées et se situeront entre 75 fr. et 85 fr. pour ceux de 2 pièces.

**Monsieur Germain Dutoit et ses enfants**

Madame Anne-Marie et Pierre-André, à Fribourg;  
Monsieur Ugo Bianchi, à Neuchâtel;  
Monsieur et Madame Marcel Dutoit-Bionda et leurs enfants, à Fribourg;  
Monsieur et Madame André Dutoit-Varone et leurs enfants, à Fribourg;  
Monsieur César Dutoit, à Siviliriz;  
Madame veuve Alexandre Maillard, ses enfants et petits-enfants, à Siviliriz et Prez-vers-Siviliriz;  
Mesdemoiselles Sraphine, Rosalie et Aloyse Dutoit, à Prez-vers-Siviliriz;  
Monsieur et Madame Emile Jaquier-Dutoit, leurs enfants et petits-enfants, à Prez-vers-Siviliriz, à Chavannes-les-Forts et à Promasens;  
les familles Soglia et Bianchi, à Bioggio;  
la famille Bianchi-Galeazzi, à Magliaso;

Monsieur et Madame Mario Gropetti-Bianchi, leurs enfants et petits-enfants, à Bienne;  
Monsieur et Madame Bruno Paoluzzo-Pagani et leurs enfants, à Bienne;  
Monsieur Crespino Bianchi et son fils, à Neuchâtel;  
les familles Kramer, Bésomi, Aimone, Lonati et Schwab, à Neuchâtel, à Genève, au Locle et à Colombier;  
Madame veuve Elvezia Haymoz, à Neuchâtel;  
Monsieur et Madame Umberto Fraccolli-Chollet et leurs enfants, à Neuchâtel;  
Madame Nelly Lonati et ses enfants, à Neuchâtel, ainsi que les familles parentes et alliées,

ont la douleur de faire part du décès de

**Madame Itala DUTOIT**

née BIANCHI  
leur chère épouse, maman, fille, tante, nièce et cousine enlevée à leur tendre affection dans sa 46ème année, munie des secours de la religion.  
Fribourg, le 9 février 1960.

L'office d'enterrement sera célébré à la cathédrale de Saint-Nicolas, vendredi 12 février 1960, à 9 heures.

Le corps repose à la crypte de la cathédrale.  
Récitation du chapelet, à 20 heures, à l'église.

**Monsieur et Madame Albert Steiner**

et leurs enfants Michèle et Gérard, à Berne;  
Monsieur et Madame Bernard Steiner, Geneviève et Marie-Jane, à Fontaines et à Chambrélin;  
Monsieur et Madame Marius Abbet-Steiner et leurs enfants Eliane et Sonia, à Neuchâtel;  
Mademoiselle Madeleine Steiner, à Neuchâtel, ainsi que les familles Koch à Rheinfelden et à Pesoux, Syder à Neuchâtel, Berger-Thiébaud au Locle, Frutiger à Pesoux, Challandes à Saint-Blaise, Charrière à Hauterive, Schwaar à Neuchâtel et à Genève, Steiner à la Chaux-de-Fonds, Malherbe à Cressier, parentes et alliées,

ont le chagrin de faire part du décès de

**Madame Jean-Baptiste PERLER**

leur chère épouse, beau-frère, oncle, cousin, parent et ami, enlevé à leur tendre affection dans sa 68ème année, après une longue maladie patiemment supportée.  
Rochefort, le 9 février 1960.

Que ta volonté soit faite.

L'ensevelissement aura lieu à Rochefort, vendredi 12 février, à 15 heures. Départ du temple de Rochefort.  
Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Heureux l'homme qui craint l'Eternel! Qui prend tout son plaisir en ses commandements, Ps. 112 : 1.

**Madame Marie Tracol, à Saint-Aubin**

Mademoiselle Olivia Tracol, à Saint-Aubin;  
Mademoiselle Juliane Tracol, à Saint-Aubin;  
Monsieur et Madame Wilfred Lambert, au Camp de Vaumarcus, ainsi que les familles Ryser, Berger, Affolter, parentes, alliées et amies, ont la grande douleur d'aviser leurs amis et connaissances du départ pour le ciel de

**Monsieur Adolphe BERGER**

dit Oncle Adolphe  
ancien gardien du Camp de Vaumarcus  
leur cher et inoubliable frère, beau-frère, oncle, cousin et ami, enlevé à leur tendre affection dans sa 80ème année, après une longue maladie.  
Saint-Aubin, le 10 février 1960.

L'Eternel est mon berger; je ne manquerai de rien.  
Ps. 23 : 1 à 3.

L'ensevelissement aura lieu à Saint-Aubin le samedi 13 février. Culte au temple à 13 h. 30 où le corps sera déposé.

Domicile mortuaire: hôpital de la Béroche, Saint-Aubin.  
Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Le soir étant venu, Jésus leur dit: passons à l'autre rive.  
Marc 4 : 35.

**Madame Georges RAMSEYER**

née Rose JEANNERET  
a le chagrin d'annoncer son décès survenu dans sa 86ème année.  
Neuchâtel, le 10 février 1960.  
(Rue de la Main 1)

L'incinération aura lieu vendredi 12 février.  
Culte à la chapelle du crématoire, à 16 heures.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

**BIENNE**

**Au revoir maman chérie, toi qui fus tout amour et dévouement**

Monsieur et Madame Willy Baldi-Mauvais, leurs enfants et petite-fille, à Pesoux;  
Madame et Monsieur Marcel Bellenot-Baldi, leurs enfants à Pesoux et à Berne;  
Madame et Monsieur Zaverio Magri-Baldi, leurs enfants, à Neuchâtel;  
Monsieur Albert Walther, ses enfants et petits-enfants, à Neuchâtel;  
Monsieur et Madame Charles Walther, leurs enfants et petits-enfants, à Pesoux;  
les familles Baldi, Apothéloz, Schelling, Heller, parentes et alliées, ont la douleur de faire part du décès de

**Madame Marthe BALDI**

née WALTHER  
leur très chère maman, belle-maman, grand-maman, arrière-grand-maman, sœur, belle-sœur, tante, nièce, cousine parente et amie, enlevée à leur tendre affection dans sa 68ème année, après une longue maladie supportée avec courage et résignation.  
Pesoux, le 10 février 1960.  
(Temple 1)

Maman chérie, toi qui fus notre guide sur la terre, tu nous quittes, tu nous laisses seuls, en une immense douleur.

Tu as vaillamment supporté le séjour des misères. Dors en paix maintenant, au Ciel et dans nos cœurs. Nous l'avons tant aimée, ô bonne et chère maman!  
Ton souvenir si cher sera notre seul bonheur.

L'incinération, sans suite, aura lieu samedi 13 février. Culte à la chapelle du crématoire à 15 heures.  
Cet avis tient lieu de lettre de faire part

**Adieu cher papa et grand-papa.**

Madame et Monsieur Antoine Mina-Peter et leurs enfants, à Neuchâtel;  
Monsieur et Monsieur René Cherno-Peter et leurs enfants, à Neuchâtel;  
Monsieur et Madame Gaston Peter-Steger et leur fille, à Staffeln, ainsi que les familles parentes et alliées, ont la profonde douleur de faire part du décès de

**Monsieur Adolphe PETER**

leur cher et regretté papa, grand-papa, beau-père, beau-frère, oncle, parent et ami enlevé à leur affection, dans sa 73ème année, après une très courte maladie.  
Neuchâtel, le 10 février 1960.  
(Faubourg du Lac 31)

Que ton repos soit doux comme ton cœur fut bon.

L'incinération, sans suite, aura lieu vendredi 12 février.  
Culte à la chapelle du crématoire, à 15 heures.

Selon le désir du défunt, la famille ne portera pas le deuil.  
Cet avis tient lieu de lettre de faire part

**Monsieur et Madame Albert Steiner**

et leurs enfants Michèle et Gérard, à Berne;  
Monsieur et Madame Bernard Steiner, Geneviève et Marie-Jane, à Fontaines et à Chambrélin;  
Monsieur et Madame Marius Abbet-Steiner et leurs enfants Eliane et Sonia, à Neuchâtel;  
Mademoiselle Madeleine Steiner, à Neuchâtel, ainsi que les familles Koch à Rheinfelden et à Pesoux, Syder à Neuchâtel, Berger-Thiébaud au Locle, Frutiger à Pesoux, Challandes à Saint-Blaise, Charrière à Hauterive, Schwaar à Neuchâtel et à Genève, Steiner à la Chaux-de-Fonds, Malherbe à Cressier, parentes et alliées,

ont le chagrin de faire part du décès de

**Madame veuve Albert STEINER**

née Berthe KOCH  
leur bien-aimée maman, grand-maman, belle-sœur, tante, cousine et parente, que Dieu a rappelée à Lui, dans sa 77ème année, après une courte maladie.  
Neuchâtel, le 10 février 1960  
(33, faubourg de l'Hôpital)

Tous les sentiments de l'Eternel ne sont que bonté et fidélité, pour ceux qui gardent son alliance et ses commandements.  
Ps. 25 : 10.

L'incinération aura lieu vendredi 12 février.  
Culte à la chapelle du crématoire, à 14 heures.

Domicile mortuaire: hôpital des Cadolles.  
Cet avis tient lieu de lettre de faire part

**Monsieur Ernest Beuret, à Bevaix**

Monsieur et Madame François Bourquin, leurs enfants et petits-enfants, à Neuchâtel et Pully;  
Madame et Monsieur Jean Habersaat-Bourquin, leurs enfants et petits-enfants, à Neuchâtel;  
Madame et Monsieur Charles Goett-Bourquin et leurs enfants, à Neuchâtel;  
Monsieur et Madame Roger Beuret et leurs enfants, à Neuchâtel;  
Madame veuve Sophie Pipoz-Gygi, ses enfants et petite-fille, à Genève;  
Monsieur et Madame Charles Gygi, leurs enfants et petits-enfants, à Norfolk (U.S.A.);  
Les enfants et petits-enfants de feu Fritz Gygi, à Bevaix et Neuchâtel;  
Les enfants et petits-enfants de feu Alfred Gygi, à Bevaix et au Canada, ainsi que les familles parentes et alliées, ont la profonde douleur de faire part du décès de

**Madame Adèle BEURET-BOURQUIN**

née GYGI  
leur très chère épouse, maman, grand-maman, arrière-grand-maman, sœur, belle-sœur, tante et parente, que Dieu a reprise à Lui dans sa 87ème année, après une courte maladie.  
Bevaix, le 9 février 1960.

Almezz-vous les uns les autres comme je vous ai aimés.  
Jean 13 : 34.

L'ensevelissement aura lieu jeudi 11 février, à 14 heures.  
Culte au temple de Bevaix.

**Le comité de la S.F.G. Neuchâtel-Annemasse**

la pénible devoir d'informer ses membres du décès de

**Madame Adèle BEURET-BOURQUIN**

mère et belle-mère de ses membres honoraires François Bourquin, Jean Habersaat, et jeunes-vieux Charles Goett et Roger Beuret.